

Anth. Forme peu sûre (cf. *cac(a)illō?*). On dit aussi *trucū sociū*.
facellatiō, -ōnis f. : desséchement des plantes. Latinisation déformée de σφακελισμός (Ital.).
facessō : v. *faciō*.

faciō, -a, -um : 1^o élégant, bien fait, etc. Cf. Quint. 6, 9, 20, *faciūtum...* non tantum circa ridicula opinor considerare; neque enim diceret Horatius *faciūtum carminis genūs* (S. 1, 10, 44) *natura concessum esse* Vergilio. De cōrū hanc magis et exultae cuiusdam elegantiāe appellatiōnē puto; 2^o spirituel, plaisant, cf. *faciē* surtout fréquent dans *faciē dictum*.

Faciē se dit des personnes comme des choses et des objets concrets comme des opérations de l'esprit : cf., par exemple, Plt., Mi. 147, *faciēt fabricis et doctis dolis*; Mo. 43, *faciēt... uictibus* (toutefois, cet emploi est rare). Pour les Latins, en effet, l'adjectif dérive de *faciō*, cf. Don., Eu. 427, *faciēt est qui facit ueris quod uult*; et la figura etymologica de Plt., As. 350, *extēmō facio me faciūt et magnificūm uirūm*; St. 656, *fecisti faciētis*, et Ep. 412, *facēt fecit*. Mais la dérivation *faciētus de faciē* est sans exemple, et la glose : *faces dicēbant antiqui ut fides*, P. F. 77, 19, semble une création de grammairien pour expliquer *faciētus*. Le cas de *parēns* en face de *pariō* et de *sententiā* en face de *sentīō*, qu'a invoqué Müller Jzn, Museum, 1933, col. 288, est autre. *Faciētus* rappelle le type *acētūs, uegētūs* (de *acēō, uegēō*), etc. Sur l'explication par un dérivé de *faz*, v. ce mot. Ancien, uiel; non roman. Pas d'étymologie.

Dérivés et composés : *faciētia* (usité surtout au pl. *faciētiae*; cf. Thes. VI 40, 33 sqq.; un exemple dès Plt., St. 729) : élégance(s); trait(s) d'esprit; *faciētō*, -āt et *faciētō* (rares et tardifs, Sid., Ven. Fort.); *infaciētus*, presque uniquement employé dans la litote *haud (nō) infaciētus* « non sans esprit »; *perfaciētus*.

faciētis : v. le suivant.

faciō, -is, *facētum, facere* : verbe italienique; osq. *fakiātum, ombr. facia*, volsque *facia* « faciat », osq. *feſeſtum, ombr. fakust* « fēcerit », prēnēstīn *fieſhakēd* « fēcēt ». Le prēnēstīn et l'osque ont un pārfait à redoublement, en face de la forme à alternance du latin *fēci* (cf. gr. *ἔγαγο*), qui, sous la forme *fēced*, figure déjà sur le vase de Duenos; l'ombr. *faciētum* sans doute perdu un redoublement. Impératif présent *fac*, de **faci*, comme *de*, de **dice* (à côté de *face*, Catulle, etc.); anciennes formes en *-s*, *facō, facim* (dont une forme de passif *faciō*, ap. T.-L. 22, 10, 6). Les temps de l'infēctum du passif sont empruntés à un verbe actif d'aspect duratif signifiant proprement « devenir » : *fīō, fieri* (archaïque *fēre* (?), *fieri*), *fiēbam, fīam* (pas de participe présent), qu'on retrouve dans osque *fīiēt* « flunt » et dont quelques formes sont conservées en roumain et dans certains dialectes italiens, M. L. 3288. La signification passive donnée à ce verbe a amené la création de quelques formes passives, comme *fēſiētū* (d'emploi normal) et *fītūr*, *fiēbanū* (rares et archaïques, cf. Thes. VI 84, 80 sqq.; un exemple de *fītūm* est resté dans Liv. Andr., Od. 30). Du reste, l'analogie a amené la création de quelques formes passives du type *faciētūr* (*titinius*, Com. 97), cf. Thes. VI 83, 1 sqq.; et les composés de *faciō* ont à l'époque classique leur passif en *-ficiō* : *adficiō, confiō*,

tandis que l'époque archaïque connaît encore des formes en *-fīō* : *confīt*, *defīt* (repris par Vg. et sur lequel Plt. a fait *superfīt*, *interfīt*, formes qui sont demeurées dans les composés du type *calefītō*. Composés en *-ficiō* : *ad*-, *con*-*ficiō*, etc.

Le verbe appartient à une racine qui signifiait « mettre, placer, poser » (*τίθεναι*, ou, dans l'emploi absolu, « se mettre, se placer ». Le sens ancien est « poser, placer »; le passage au sens de « faire » a dû se faire par des emplois techniques : cf. en gr. *ἔν* *διτίθει* *τίθεναι*, Il. 18, 541 : là-dessus (sur le bouclier d'Achille) il posa (c'est-à-dire « il représenta, il exécuta ») un champ nouvellement défriché; *δόπτου...* *ολον...* *ἐπέλλε* *θητένεται*, Od. 20, 394 : le repas qu'il devait placer (c'est-à-dire « dresser » et « préparer »); *sacrum facere* (v. *sacerdōs*) « placer (sur l'autel) un sacrifice », d'où « faire un sacrifice »; v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 252. Le sens de « poser, placer » apparaît encore nettement en latin dans le simple et surtout dans ses composés et dérivés. Dans le simple, dans des expressions comme *facere magni, nihil posse* comme étant de grande, de nulle valeur » (cf. *μουσικῆς τίθης τοὺς λόγους*, Plat., Resp. 376 e, et *πολλοῦ ποιεῖσθαι*); *facere nōmen alicui* (comme *indere nōmen alicui*, *δύοις θεῖσιν τινι*, Od. 19, 403); *f. modum aīcēi*; *dicēdī finem f.*; *f. multam*; *f. aliquem rēgēm* « poser quelqu'un comme roi » (cf. *θεῖσιν τινα αλχιμητήν*, Il. 1, 290); *fac, quāeso, qui ego sum, esse* *esse* « pose que c'est toi qui es moi », Cic., Fam. 7, 23, 1 (cf. *θῶμεν δὴ τὰς πόλεις ἐν τῷ τόπῳ χρόνῳ διαρθέσθαι*; Plat., Leg. 677 c). Dans l'emploi absolu, *facere cum aliquo, aduersus aliquem* « se mettre avec, contre quelqu'un » (d'où *faciō*, proprement « position », e. g. Plt., Trin. 452, *cum uostra nostra non est aqua faciō*, sens constant dans Plaute, cf. plus bas); ce sens a été important dans le vocabulaire politique, cf. *dificere*. Le sens de « [se] placer » peut seul expliquer l'emploi pronominal ou absolu de *se facere*, ou *facere* (ce dernier, dans ce sens, attesté seulement à l'époque impériale; mais c'est une survivance d'un usage ancien) au sens de « se mettre en marche, se déplacer »; cf. le sens absolu du désidératif *facesō* « s'en aller » (à côté du sens transitif de « accomplir »). Dans les composés, le sens de « [se] placer » apparaît net dans *praefaciō* « mettre en avant », *prōficiō* « avancer » (et *prōficiōr* « se mettre en route »), *dificiō* « quitter (son poste), faire défaut », *officiō*, etc. Cf. aussi *faciētis, superficiētis*. Toutefois, c'est le sens de « faire » qui est vivant, et c'est sur celui-là que se développent les emplois nouveaux du verbe; aussi la langue a-t-elle recouru à un autre verbe, *pōnō* (composé de **po-sinō*) pour exprimer l'idée de « poser, placer ». *Faciō* dans le sens de « faire » peut s'employer absolument ou avec un complément. Absolument, il a entre autres le sens de « être efficace » (et aussi « convenir à », cf. Thes. VI 122, 42 sqq.), e. g. *chamaeleon facit ad difficultatē urinacē*, Plin. 22, 46 (cf. gr. *τοῦτο*); *bene, bellē facere* « faire bien, aller bien ». Un autre sens, ancien, est le sens religieux de « faire un sacrifice », e. g. *facere uitulā*, Vg., B. 3, 77, et au passif *cum pro populo fieret*, Cic., Att. 1, 13, 3. L'ombrien emploie le même verbe, avec l'accusatif, cf. T. E. I a 3 *tre buſ ſetū* « tris boués faciō » (= *sacrificātō*), d'où l'adjectif *faſefele*, T. E. II b 9. Cf. l'emploi de *πέτω* et de *skr. kāromi* et le composé *sacrufex* (*sacerdōs*). Le sacrifice est « l'acte ».

F

L'étymologie des mots commençant par *f* est obscurcie par le fait que lat. *f* admet des origines multiples, à savoir, pour n'envisager que des exemples sûrs :

bh : *ferō*.

dh : v. *fēcundus*.

gwh : v. *formus*.

ghw : v. *ferus*.

dhv : v. *feres*.

s dans *sr* : *frigus*.

m par dissimilation : v. *formica*, et peut-être dans **mr* : v. *fremō* (et cf. *hibernus*); **ml* : v. *flaccus*.

gh- devant *u* : v. *fundō*.

Un phonème d'une langue inconnue dans des mots d'emprunt : v. *ficus*.

En revanche, *f* ne représente pas dans aucun emprunt ancien au grec; *fūr* ne peut sortir du gr. *φόρο* que par un intermédiaire, peut-être étrusque; mais v. *persōna*.

Dans ces conditions, les rapprochements ne peuvent passer pour établis que là où les éléments communs autres que l'initiale sont nets. L'initiale n'enseigne presque rien.

faba, -ae (doublet dialectal falisque *haba*) f. : fève. Ancien, usuel. Panroman; M. L. 3117. Emprunté par le gr. : *φέδα*, et l'ir. *seib*; passé en basque *baba* et en berbère *bau*.

Dérivés : *fabatūs* (-a *puls*, F. 344, 10; *Fabatūs* sert aussi de cognomēn); *fabriūs* (*fabariae Kalendae*, cf. Macr., Sat. 1, 2); *fabalia* et *fabaliā*, -iūm n. pl. : tiges de fèves; *fabaceus* (-ius), M. L. 3118, et *fabaciā* f. : purée de fèves (cf. *ficaciā* « fouace »); *fabāginus* (Caton), cf. *oleāginus*; *fabatūriūm* n. (tardif) : pot à fèves. Peut-être faut-il y rattacher le gentilice *Fabius* (Plin. 18, 10) et *Fabūcius*, -bācius, -bidius. Dérivés en -ulus : *fabulūs*, -i « fève » et « peau de la fève »; *fabiliūs* = *fabilis*, M. L. 3126; *fabulōnia*, -ae = *soxobāqo*. Cf. aussi *fabiolūm* = *xepātūc*, Diosc. 4, 65 W; *fabiola* (bas latin); **exfabicāre* « écosser, vanner », M. L. 3006; v. aussi B. W. sous *flageolet*. La fève semble avoir joué un grand rôle dans l'alimentation des Romains, comme on le voit par les *fabariae Kalendae*, calendes de juin, ainsi nommées parce qu'on y offrait aux dieux les premières fèves, et par le rôle de la fève dans les proverbes comme dans les rites et les superstitions populaires.

Cf. v. pruss. *bābo* (fém.) et sl. *bōbū* (s. *bōb*, **bōba*; r. *bōbā*; etc.) masc.; même sens; on est tenté de poser un original **bhabō*- féminin, terme de la langue populaire à vocalisme *a* et *b* intérieur (on ne peut admettre *bh* intérieur : le traitement de *bāba* y contredit). Le rapport avec v. *isl. baun*, v. *h. a. bōna*, etc., qui désigne la même plante, n'est pas clair; le *b* intérieur, peu courant en indo-européen, ne se retrouve pas dans ce mot germanique. Mot de la langue de civilisation du

nord-ouest de l'Europe, comme *sē*- « semer » (v. *serō*).

faber, -bri m. (gén. pl. *fabrum*) : 1^o ouvrier qui travaille les corps durs (métaux, pierre, bois, ivoire, etc.) faonnier. Le sens est généralement précisé par une autre : *f. aerārius, ferrārius, tignārius*, etc., ou simplement par le contexte : Plt., Cap. 1027, *eamus intrācessatur faber, ut istas compeditis tibi adīam*. Dès le plus souvent un ouvrier en bois (charpentier, menuisier) ou en fer (forgeron). C'est avec ce sens de « forger » et de « forge » que *faber* et *fabrica* ont survécu dans la plupart des langues romanes. M. L. 3120-3121 Il y a aussi un emploi adjectif bien moins fréquent *faber*, -bra, -brum : travaillé; puis *fabrē* « de main d'ouvrier » (et *affabré*, puis *affaber* (Gloss. *Infabré*)). L'emploi adjectif n'est pas attesté avant Ovide, mais *faber* est dans Plaute.

Dérivés : *fabriūs* f. (ancien adjectif substantif). Plin. 16, 225, emploie encore *fabriūs artis*, cf. 33, 7, 19) : 1^o métier, travail d'une matière (abstrait et concret), objet fabriqué; 2^o atelier, particulièrement « forge », bâtiment; dénominatif *fabriūs*, *fabriūs*, d'après *operor*?; *perfabricō* : travailler, forger (sens propre et figuré), et ses dérivés, *fabriūs*, *fabriūs*, etc., M. L. 3122; *fabriliūs* : « d'ouvrier » et « forge », -is *fūmūs*, M. L. 3123; *fabriūs*, -cānius (tardifs); *fabriō*, -is (Ven. Fort.). Cf. encore les composés *fabrefaciō*, *fabrificatiō* (Tert.) et les noms propres *Fabricius*, -cānius, *Fabriētia*, *Fabriētia*, -iānius.

A moins qu'on n'explique *arm. darbin* « forgeron » par un ancien **dhōbhr*, ce qui est possible, lat. *faciō* n'a pas de correspondant exact avec son sens (le *phabēr* est emprunté au latin). On a aussi rapproché le groupe de got. *ga-dabar* « *nrētāv* », v. *isl. dafna* « renforcer », lit. *dabā* « nature, caractère », pol. *doba* « moment favorable », v. sl. *po-dobrū* « adapter, rendre convenable », v. sl. *dobrū* « *drābōc*, *χαλός* » et *doblī* « *diptōc*, *δόμιος* ». — Le *p* germanique, ancien *b*, de v. *a. taphar* « brave » ne concorde pas avec le *b* de *dabar*. — En somme, étymologie trouble. Du reste, les mots relatifs à la métallurgie ne sont pas clairs pour la plupart et l'extension en est médiocre. V. *ferrum*.

faber, -bri m. : dorée (poisson). Cf. Colum. 8, 16, 9 *faber qui et in nostro Gadiūm municipio generosissimi piscibus adnumeratur, cumque prisa consuetudine sacrum* (= *ζατῶν* *appellamus*; et Plin. 9, 68. Même mot que *faber*; la dorée s'appelle aussi « le forgeron », probablement par suite de l'aspect enflé que ce poisson présente places.

fabeus, fabea : v. *fauēus*, sous *fauēō*.

fābula, fābella : v. *for*, *fārī*.

faciōlō (*faci(l)ō*), -ās, -āre : crier (de la grive). Suét.

issu de *confectare (M. L. 2130, cf. *confectitare*, Not. Tir. 22, 56) a le sens de « préparer un champ à recevoir la semence », que *conficere* a déjà dans *Varr.*, R. R. 1, 18, 6 : *singula iugera quaternis operis uno operario ad conficiendum satis esse*, etc.

Dérivés : *confectiō* (classique ; britt. *cyffaith*), -tor, -tūra (époque impériale), -tus (tardif).

dēficiō : transitif et absolu : « abandonner » (transitif) et « manquer, faire défection » ; *Prisc. GLK II* 399, 7, *dēficiō quando pro relinquo accipitur, habet pāssūmum, quando uero pro defētis, neutrum est* ; et *Paul. Dig.* 4, 5, 5, 1, *erē autem dicuntur qui ab his quorum sub imperio sunt desistunt et in hostiū numerū se conferunt*. L'emploi transitif de *dēficiō* explique *dēfō* ou *dēficiō* et le double sens de *dēfēctus* « manquant de » et « qui manque, qui fait défaut ». Le substantif *dēfēctus*, -tūs m. « abandon de position, défection, manque », dans la langue de la grammaire, traduit à la fois ἔλεψις et ἔλεψις. Nombreux dérivés, tardifs et savants. Britt. *diffygio*, *diffeith*.

efficiō (ecf. ; passif *ecfieri*, *Plt.*, *Pe.* 761 ; futur *ecfexis*, *Poe.* 428) :achever de faire, faire entièrement. Souvent employé dans le sens de *fācere* pour insister sur l'idée d'achèvement, e. g. *Plt.*, *Tri.* 669, *is* (= *amor*) *mores hominum moros et morosos ecficiū* (= ἀποτελεῖ) ; cf. *efficere ut* (ἐκπράττειν ἀς). Employé dans des sens techniques : produire (en parlant du sol), rapporter (en parlant d'argent) et absolument « faire un bénéfice » ; se monter à, totaliser (en parlant d'une somme) ; établir (définitivement), prouver, conclure, démontrer (en parlant d'un raisonnement, d'une proposition) ; d'où *efficītū* ut « on en conclut que ; il en résulte que ». La langue philosophique emploie aussi *efficiēns* [*causa*], par opposition à *rés effecta*, e. g. *Cic.*, *Top.* 14, d'où *efficiēntia* (peut-être créé par Cicéron). Autres dérivés : *effectus*, -tūs (classique, usuel ; *irl.* *eifeachd*, britt. *effaith*), *effectiō* (terme philosophique), -tor, -trīx (tous trois de Cicéron) ; *effectiūs*, *effectōriūs* (tardifs) ; *efficācīs*, -tūs, -tīcīs ; *efficācītūs*, tous rares et de la langue écrite.

inficiō : dont le sens premier a dû être « mettre dans » et qui, spécialisé dans la langue des teinturiers, a pris le sens restreint de « tremper, mettre dans un bain, dans une teinture » et, par suite, « teindre, imprégner, colorer » ; cf. *P. F.* 99, 27, *infectorēs qui alienū colorem in lanam coiūnt. Offectorēs qui proprio colori nouum offi- ciunt* ; par suite « corrompre, infester ».

infītū : v. ce mot.

interficiō : priver de ; cf. *Plt.*, *Tru.* 518, *salūs qui me interficisti paene uita et lumīne* ; d'où *interficiere* (scil. *uitā*) : priver [de la vie], tuer, mettre à mort » (v. *inter* et cf. *interēō*, *interimō*, et aussi *interdīcō*, pour la valeur de *inter*). Terme de la langue écrite ; la langue parlée dit *occiderē* : *on a occisus sum, occidis me* dans la langue des comiques, non *interficius sum*. Sans doute d'abord employé par litote, *occidēre* étant trop brutal. *Interficiō* a pour passif *interēō* (*interfieri*, toutefois, dans *Plt.*, *Tri.* 532), comme *perdō*, *pereō*. Il n'y a pas de verbe *interdō* avec le sens de « détruire » ; inversement, *perficiō* n'a pas le sens de « perdre », parce que *perdere* existe avec ce sens.

Dérivés : *interficiō*, -tor (classiques, mais rares), -trīx, -tōriūs, -tītūs, -tībīlīs.

officiō : 1^o mettre ou se mettre devant, faire observer joint à *obstāre* ; 2^o tenir ; d'où *offector*, *officītūra*.

perficiō :achever, parfaire, accomplir (= ἀποτελεῖ) ; d'où des sens techniques : parfaire (une somme), se procurer ;achever la préparation de l'imperatif est *feitu*, *fetu*, *feiu*, *feu* (l'osque a *factu*, qui répond à lat. *factiō*), et le participe en *to-fetu*, -ta *factum*, -ta.

Sur un rapport possible avec *fēstus*, *fēriāe* et *fās*, v. *fētū*.

Quant à *fētū*, ce présent appartient à une autre racine, celle de *fūi*, à en juger par l'ombrien, qui a *fūia* « fāt », *fūiest* « fēt ». On aurait ici un présent en -iyō, -iyō- de la racine de *fūi* ; cf. v. *irl.* *biu* « je suis » et parfois « je deviens », v. *angl.* *beo* « je suis », *bis* « tu es » ; pour l'absence de -u-, v. *sous fūi*. Toutefois, la phonétique permettrait d'envisager un rapprochement avec la forme passive de *skr.* *dhīyāte* « il est posé » ; et, si l'on n'avait pas les formes ombriennes, cette hypothèse serait séduisante ; on ne peut l'écartier absolument.

praeficiō : mettre à la tête de ; de la *praeficiōs*, -a, -ae f. : pleureuse qui dirigeait les lamentations funèbres, cf. *Claud. ap. Varr.*, *L. L.* 7, 70, *quae praeficeret* (l. *praeficeret*) *ancillis quernadmodum lamentarentur, praeficia est dicta* ; *P. F.* 250, 5 ; *Gell.* 18, 7, 3, et références de *Goetz-Schoell ad loc. Varr.* ; *praefectūra*, etc., qui ont eu une grande fortune dans la grammaire, traduit à la fois ἔλεψις et ἔλεψις. Nombreux dérivés, tardifs et savants. Britt. *diffygio*, *diffeith*.

proficiō : faire des progrès, avancer ; et « faire faire des progrès, être utile à » (transitif et absolu) ; *proficiūs*, -tūs, M. L. 6769 et 6770 ;

proficiēcor, -eris, *profectorēs*, *proficiētūs* : se mettre en route, partir ; isolé, de toute manière, par la forme préverbe et par la formation du présent ; *proficiō* part, *profectūm*, -i « voyage » (Itala), *profector* : *ταχτῆς* (Gloss.), *profectorīa* « repas de départ » ; *profector* (*Ulp.*, *Dig.*) : qui provient du père ou du grand-père.

reficiō : remettre en place, restaurer (au moral) ; *refere animōs* s'oppose à *anīmō dēficiēre*.

sufficiō : transitif et absolu « mettre au-dessous ou la place de, suppléer », puis « fournir ». Synonyme à la fois de *suppediō*, ὑπέχω, et de *substituō*. Absolu, « placer dessous », c'est-à-dire « être capable de supporter », d'où « suffire à ».

On voit que les composés reflètent le double sens de *faciō* « (se) placer » et « faire ». A ce dernier se rattachent les composés d'aspect déterminé *con-*, *ef-*, *per-ficiō*, autres s'expliquent mieux en partant du sens de « placer ».

officiūm : v. ce mot.

La racine *dēh- n'a fourni des formes de présent (terminé) telles que *condō*, *crēdō*, etc., que dans les parlers occidentaux de l'indo-européen, v. *sous dō*. Pour obtenir un présent d'aspect « indéterminé », on a recours à divers procédés. Le type à redoublement de *skr.* *dādhāmi*, n'est pas conservé en latin. L'arménien s'est servi du suffixe *ne/o-, d'où *dñem* « je pose ». Pour avoir un présent indéterminé, le latin a recours à une forme élargie par le suffixe *-yo/-i- d'un élargissement en -k- qui donnait en latin le *perfectum*. De même que *fecī* est comparable à gr. ἔθηκα (1^o personne du plur. ἔθεψεν), comme *īētī* à gr. ἔτηκα, il a été fait un présent *faciō*, qui est italique commun ; cf. *iaciō* en face de *īētī* le phrygien ἀδ-δοσετ « afficīt » offre le même élargissement et le même vocalisme radical, i.-e. **2a*. L'élargissement en *-k- qui figure ici rappelle le type arm. *lu* « j'entends » en face de *luay* « j'ai entendu » et gr. ὄλεωt en face de ὄλεσσα.

La forme *fēc-* n'a rien donné en latin que le *perfectus*. Et encore a-t-on prén. *thefhaked* « fēcīt », cf. osq. *fēcēt* « fēcerit », etc., qui exclut l'explication de *fītūkīs* p. *dēh-dēk- (Lejeune, Mél. Sommer, p. 150). V. *finī*. Le radical *fac-* du présent, qui s'est fixé très ancien-

ment, a donné en latin des formations nombreuses et variées. En ombrien, *fēc-* a fait une plus grande fortune : l'imperatif est *feitu*, *fetu*, *feiu*, *feu* (l'osque a *factu*, qui répond à lat. *factiō*), et le participe en *to-fetu*, -ta *factum*, -ta.

Sur un rapport possible avec *fēstus*, *fēriāe* et *fās*, v. *fētū*.

Quant à *fētū*, ce présent appartient à une autre racine, celle de *fūi*, à en juger par l'ombrien, qui a *fūia* « fāt », *fūiest* « fēt ». On aurait ici un présent en -iyō, -iyō- de la racine de *fūi* ; cf. v. *irl.* *biu* « je suis » et parfois « je deviens », v. *angl.* *beo* « je suis », *bis* « tu es » ; pour l'absence de -u-, v. *sous fūi*. Toutefois, la phonétique permettrait d'envisager un rapprochement avec la forme passive de *skr.* *dhīyāte* « il est posé » ; et, si l'on n'avait pas les formes ombriennes, cette hypothèse serait séduisante ; on ne peut l'écartier absolument.

secundūs : v. *for.*

faceinīs (-en-), *ultīs* : sorte de vigne (Plin., Col.). Rappelle les noms propres étrusques *Faceenīus*, *Fecīnīus*, quoique Columelle, 3, 2, 14, le dérive de *faex*.

faēnum, *faēnūs* : v. *fēnum*, -nūs.

faēx, -cīs (et *fēx*, notamment dans les manuscrits de Columelle ; cf. *Thes.* VI 169, 26 sqq. ; le pluriel *faēcēs* se lit depuis Horace et est bien attesté, malgré Caper, *GLK VII* 109, 14 ; *fēcia*, *Orib.* f. : 1^o lie du vin (= τρόπος), de l'huile ; par suite, dépôt, résidu, tartre ; 2^o au figuré : lie, rebut. Ancien, usuel. M. L. 3140.

Dérivés et composés : *faecērēs* m. : 1^o odeur du marc (Gl.) ; *faecula* f. : raisiné ; *uūe pinguis decocta usque ad crassitudinem mellis et refrigerata, utilis stomacho...*

alītēr : *genus uūe decocta aut græce sisser, genus herbae, quae ad orexin datur*, Schol. *Hor.* S. 2, 8, 9 ; 2^o tartre ; *faecātūs*, *faecātūs* « de marc » ; *faecēs* (M. L. 3139, **fēceca*) ; *faecātūs* ; *faeculentūs*, d'où *faeculentia*, -ae ; *defaēcō*, -ās (dēficiō, *Plt.*, *Mo.* 158) ; mais il peut s'agir d'une confusion de *e* notant *ae* et de *i* : clarifier, enlever la lie ; surtout employé au participe *defaēcātūs*, sur lequel le verbe a sans doute été refait ; *infaccō*, -ās (Tert.).

Le rapprochement avec *fōccēs* (M. Niedermann, IF 26, 49) n'est pas à retenir. Sans doute emprunt à une langue méditerranéenne, comme beaucoup de mots relatifs à la vigne et au vin. Cf. *fr. frāces* et *faecinia*.

fāgūs, -fīlīs m. : faucon. V. *fālx*. Peut-être calque sémantique de *capys*? Cf. le double sens de gr. ἄρπη « fauille » et « faucon ».

fālērīnūs, -a, -um : de Falerne (en Campanie). Épithète appliquée surtout au vin originaire de cette région, -um *uīnum*, puis simplement *Fālērīnum* ; devenue à basse époque synonyme de *uīnum*, sans spécification.

fālīseum, -l (fall-) n. : v. *forco*. Sorte de couteau, sans doute ainsi nommé du pays où il était fabriqué ?

fallō, -is, *feſelli*, *fālīſum*, *fallēre* : seul verbe à perfectum à redoublement en *f* (cf., cependant, *fācīō*) ; du reste, *feſelli* est refait sur le présent : si la forme était ancienne, on attendrait **febulī* (de **feſuli*), comme *pepuli* de *peſtō*. Formes accessoires attestées en bas latin : *fallō*, -ās (dénominatif de *falla*, -ae?), cf. Non. 109, 16 : *fallām pro fallāciam*. *Nouius Decūma* (12) : *is me non uocabit : ob eam rem hanc feci fallam* ; et CGL V 641, 35 ; *fallātō* m. (gl.) : *fallō*, -ēs et *fallī*, -īs, d'où **fallīa*, M. L. 3168 ; fr. *faillir*, *faillie*, v. B. W. s. u., et en britt. : corn. *fall*, *fylle* ; un participe *feſellītūs* dans Pétr. 61 (et sans doute **fallītūs*, sur lequel a été bâti **fallīta*, cf. fr. *faute*, etc., M. L. 3169) : 1^o tromper ; 2^o échapper à (= gr. λαθάνω), souvent impersonnel : *non mē fallīt*, suivi ou non d'une proposition complétive. De ce sens dérive l'emploi pronominal ou médio-passif : *mē fallō*, *nisi fallor*, *haud fālīſa sum* (*Plt.*, *Tér.*). *Fallō* peut être accompagné d'un complément de personne : *fallēre aliquem*, ou de chose : *fallēre spēm*, ancien accu-

fallō

ret, M. L. 3141. **Fāgīna*, dans les langues romanes (sauf roumain), a donné le nom de la « foinie », cf. M. L. 3144, B. W. s. u. ; **fāgūſtūlūm*, M. L. 3146.

Cet ancien nom d'arbre indo-européen repose sur un thème en -o- féminin qui subsiste dans dor. φάγης, ion. φάγός (fém.), « sorte de chêne », avec changement de sens, parce que le hêtre n'existe pas en Grèce, et qui se retrouve en germanique, avec passage au type en -ā-, à cause du genre féminin, dans v. *isl.* *bōk*, v. h. a. *būhha*, etc., les thèmes en -o- féminins n'étant pas maintenus en germanique ; v. Meillet, MSL 13, 211.

Le nom ancien s'est conservé, bien que le hêtre prospère en Italie seulement en montagne, à une assez grande altitude, l'arbre étant plutôt nordique. Le caractère religieux de l'arbre a pu aider à la conservation. Car ce n'est pas un accident que le mot subsiste aussi en Grèce, où l'arbre n'existe pas, et où φάγος a dû être appliqué à un autre arbre, ainsi E 693 :

... ὑπ' αἰγάλῳ Διὸς περικαλλέτ φῆγῷ.

Fāgūs et φάγός sont unis par l'idée commune d'arbre à fruits comestibles (faine et gland).

fāla, -ae f. : tour de bois, machine de siège ; cf. P. F. 78, 3, *fāla dicta a falado quod apud Etruscos significat caelum*. Mot rare et archaïque. S'y rattache :

fālārīca f. : *genus teli missile quo utuntur ex fālis i. e. ex locis extremitatē dimicantes*, P. F. 78, 20 ; *fālērīnūs*, n. : sorte de socle ou de perchoir pour oiseaux (*Varr.*, R. R. 3, 5, 14 et 16). Cf. aussi : *Fālērīi* : *oppidū a fāle dictum*, P. F. 81, 3 ; *fālīſus*, d'où *fālīſae*, -ārūm : mangeoires, râteliers (Caton).

Mot étrusque, comme le dit *Festus* (v. Bottiglioni, St. Etr. 3, p. 330).

fālē, -ōnīs m. : faucon. V. *fālx*. Peut-être calque sémantique de *capys*? Cf. le double sens de gr. ἄρπη « fauille » et « faucon ».

fālērīnūs, -a, -um : de Falerne (en Campanie). Épithète appliquée surtout au vin originaire de cette région, -um *uīnum*, puis simplement *Fālērīnum* ; devenue à basse époque synonyme de *uīnum*, sans spécification.

fālīſum, -l (fall-) n. : v. *forco*. Sorte de couteau, sans doute ainsi nommé du pays où il était fabriqué ?

fālē, -is, *feſelli*, *fālīſum*, *fallēre* : seul verbe à perfectum à redoublement en *f* (cf., cependant, *fācīō*) ; du reste, *feſelli* est refait sur le présent : si la forme était ancienne, on attendrait **febulī* (de **feſuli*), comme *pepuli* de *peſtō*. Formes accessoires attestées en bas latin : *fallō*, -ās (dénominatif de *falla*, -ae?), cf. Non. 109, 16 : *fallām pro fallāciam*. *Nouius Decūma* (12) : *is me non uocabit : ob eam rem hanc feci fallam* ; et CGL V 641, 35 ; *fallātō* m. (gl.) : *fallō*, -ēs et *fallī*, -īs, d'où **fallīa*, M. L. 3168 ; fr. *faillir*, *faillie*, v. B. W. s. u., et en britt. : corn. *fall*, *fylle* ; un participe *feſellītūs* dans Pétr. 61 (et sans doute **fallītūs*, sur lequel a été bâti **fallīta*, cf. fr. *faute*, etc., M. L. 3169) : 1^o tromper ; 2^o échapper à (= gr. λαθάνω), souvent impersonnel : *non mē fallīt*, suivi ou non d'une proposition complétive. De ce sens dérive l'emploi pronominal ou médio-passif : *mē fallō*, *nisi fallor*, *haud fālīſa sum* (*Plt.*, *Tér.*). *Fallō* peut être accompagné d'un complément de personne : *fallēre aliquem*, ou de chose : *fallēre spēm*, ancien accu-

satif de l'objet interne »; cf. Plt., Am. 933, *id ego si fallo*. Les deux sens de « tromper » et de « échapper à » remontent probablement à un sens unique de « caher, être caché » (*fejellit, latuit*, Gloss.), sens, du reste, attesté à l'époque impériale, cf. Ov., F. 3, 22, *sua diuina furtā fejellit ope*; Hor., Ep. 1, 16, 54, *sit spes fallendi* (= *latendi*); *miscebis sacra profanis*; ibid. 1, 17, 10, *qui natus moriensque fejellit* (= *θάθε*), Vg., Ac. 12, 634: *nequit quam fallis dea* « en vain te caches-tu comme déesse » (hellénisme). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 3167.

Formes nominales: *falsus*: 1^e faux, trompeur; 2^e qui se trompe. M. L. 3171; irl. *fallsa*, britt. *ffals*; germanique: m. h. a. *valsch*. Substantif n. *falsum*: le faux, opposé à *verum*, et dont dérivent *falsarius*; *falsius*, mot de la langue de l'Église créé d'après *veritas*; *falsimōniū* (Plt., d'après *testimōniū*); *falsō*, -ās (bas latin), M. L. 3170, avec les dérivés ordinaires. *Falsus* sert, en outre, de premier terme à des adjetifs composés: *falsidicus*, -īcus, -īquus (= φευδόλογος), etc.; *fallācīa* f., pl. *fallācum*, Catul. 30, 4: trompeur. De là: *fallācia* f.: usité surtout au pl. *fallāciae*; *fallāciōsus* (Gell., Apul.); *fallāciātās* (cf. *mēdāciātās*, Tert.); *fallāciōquēla*; *fallāciōquēta* (= φευδόλογος), dans Accius, cité par Cic., Fin. 4, 68.

Composé: *refellō*: repousser le mensonge, réfuter. Cf. *argō* et *reāargō*. — **Falsicō* est supposé par v. h. a. *falscōn* « fälschen ».

On voit par *falsus* que *fallō* doit reposer sur **fallō* (toutefois, on peut songer aussi à **fahnō*). Le rapport qu'on croit apercevoir au premier abord avec v. h. a. *fallān* « toréber » et par suite avec lit. *piūlū* « je tombe », arm. p. *lanim* « je m'écroule », et sans doute gr. σφάλλω *« je fais tomber »*, se heurte d'abord à la différence de sens et au fait que c'est un *p* latin qui, dans *spūma* et *pūmex*, répond à un *ph* sanskrit. Mais on n'ose rien affirmer, parce que les sourdes aspirées alternent souvent avec des sourdes simples; le rapprochement indiqué est trop séduisant pour qu'on n'essaie pas de s'y tenir. — La diphthongue en *a* a aussi un caractère « populaire ». Le *f* initial de *fallō* peut avoir plusieurs origines, et les rapprochements avec gr. φῆλος, φῆλος « trompeur », ou avec got. *dwals* « μωρός », ou avec skr. *hōdrātē* « il va de travers », v. sl. *zilū* « méchant », sont vagues. En somme, étymologie embarrassante.

faluppa? : *quisquilius paleas minutissimas uel surculi minuti quas faluppas uocant* (Gloss.). Mot sans doute non latin. M. L. 3173; B. W. *friper* et *envelopper*.

**falius*: adjectif d'origine germanique, attesté seulement dans les gloses, CGL IV 245, 23, qui a supplété *juilius* dans les langues romanes; v. M. L. 3174 et B. W. sous *fauve*.

**alx*, -īs f. : « faux » et « serpe ». Souvent précisé par une épithète: *f. mūrālis*, *f. nāuālis*, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3175. Celtique: bret. *falc'h* « faux ».

Dérivés: *falcō* (*facula*, **flacula*), M. L. 3159, et *falcō*, M. L. 3156: fauille, et « ongle, griffe »; *falcīō*, -ās (tardif) « faucher », fréquentatif de **alco*, -ās, attesté dans les langues romanes, M. L. 3153, B. W. *faucher*, cf. **dēfalcō*, M. L. 2516; *falcō*, -ōnis m. : -nes dicuntur *quorum digitū pollices in pedibus intro sunt curuati*, a

similitudine falcis, P. F. 78, 17, peut-être à rapprocher de *falcō*, -ōnis « faucon », mais les gloses expliquent par *quod incurvis digitis sit*, cf. Isid., Or. 12, 7, 55. CGL IV 341, 3; Serv., Ae. 10, 145; toutefois, le nom du faucon, *falcō*, n'apparaît que tardivement (ital. Polém. Silu.) et il est possible que le rapprochement avec *falcō* soit une étymologie populaire; mais le mot ne semble pas provenir du germanique; ce sont les mots germaniques qui proviennent du latin. M. L. 3158, B. W. s. u., et v. h. a. *falcho* « Falke », et britt. *falchum*; *falcāriūs*, -ī: porteur de faux ou « fabricant de faux » et, dans les langues romanes, **falcāriūs*, M. L. 3154; *falcātūs*: en forme de faux, armé de faux; *falcāstrum*: a similitudine falcis dictum. Est außen ferramentum curvum cum manubrio longo ad densitatem ueprium succidendam. Hi et runcones dicti, Isid. Or. 20, 14, 5; M. L. 3155. Nom propre: *Falcidius*.

Composés poétiques: *falcīfer* (d'après δρεπανοφόρος), *falcītēr*.

M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb.* I, p. 17 sqq., a supposé que *falcō* proviendrait d'une ancienne langue italique, peut-être le ligure, et, rapprochant le sicilien λέρχων δρέπανος de **dhaltā* > ital. **falcāla*, il en a déduit que *falcō* aurait été dérivé secondairement de ce **falcāla* italique interprété comme un diminutif. Mais *falcō* fait partie d'une série de noms d'origine obscure tels que *ark*, *calc*, *merx*, et semble bien n'être pas un dérivé: en tout cas, mot d'aspect non indo-européen, ce qui n'étonne pas pour un nom d'outil. Cf., d'autre part, le groupe de mots français: *daillaille*, etc., de *daclum*, -a, CGL I 84, 91 (ligure?). M. L. 2458.

fāma, -īe f.: a *fando dicta, sicut apud Graecos ἀπὸ τῆς φάσεως*, P. F. 76, 26, étymologie sans doute empruntée à Varr., L. L. 6, 65, *hinc* [sc. a *uerbo fāma* *fāma* et *fāmosi*]: « ce qu'on dit de quelqu'un, renommée, réputation bonne ou mauvaise »; au pluriel (rare, Pl. Sall.), « bruits qui courrent », cf. *glōriæ*; cf. ut *fāma* « comme le bruit court ». Diminutif: *fāmella* (*Festus* comme *fābella*). *Fāma*, dont le sens était d'abord indifférent, a tendu à prendre une valeur laudative, comme *existimātiō*; ainsi s'explique le double sens de *fāmosi* « qui fait parler de lui », d'abord employé avec la valeur de « qui a mauvaise renommée » et « infantum », et qui, à l'époque impériale, prend le sens laudatif de « célébre fameux », cf. Tac., H. 5, 2, *sed quoniam famosus urbi* (= Jérusalem) *supremum diem tradituri sumus* (cf. Thes. s. u. *passim*), peut-être par opposition avec celui de *infāmīs*, « e perde de réputation »; *infāmīa* f. « infamie »; *infāmō*, -ās, cf. ἀδόξος, ἀδόξτα; de *desfāmātūs*; *diffāmō*, M. L. 2634; **diffāmīa*. De *infāmātūs* a été tiré à basse époque *fāmātūs*; à côté de *infāmīs*, de *infāmī*, ont été bâties *dēfāmātūs* (Apul.), *dēfāmō* (Gell.).

Composés: *fāmīger*, d'où *fāmīgerō*, -ās; *fāmīgerō* (cf. *rūmīger*, etc.), -īō, -gerābilis, -gerulus, tous rares et artificiels. Ancien, usuel. Mais, en dehors du roumain, où *fāma* est peut-être représenté, M. L. 3176, n'a pas passé dans les langues romanes. Le brittonique a gall. *faw*.

Le grec a dor. φάμα, ion.-att. φῆμη « réputation, bruit public » et « avertissement divin » (cf. *fātūm*; φῆμη « entretien, renommée ». Les formes osques *fāma* « nomina citat » (?), *fāmatted* « fieri iussit » (?) sont

incertaines; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 55. La racine étant **bhā-* (*v. for*), il ne peut y avoir de vocalisme à timbre *o*.

fāmēs: *v. for*.

fāmēs, -īs f. (et *fāmēs*, -ēi, -ī). La déclinaison *fāmēs*, *fāmī*, paraît la plus ancienne, cf. Thes. VI 228, 81 sqq.; l'ablatif *fāmē* est confirmé par la métrique. L'App. Probi blâme un nominatif *fāmīs*: faim (propre et figure). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3178.

Dérivé: *fāmēlicūs*: qui a faim, famélique (archaïque et postclassique). Formation qui semble sans autre exemple; dérivé d'un type tel que **fāmēli-*, cf. *fidelis* et *crūdēlis*; et le type *aquātīcūs* dérivé de *aquātūs*, etc. M. L. 3177; *fāmēlicō*: *ēsūriō* (Gl.).

Il n'y a pas de verbe dérivé « avoir faim », comme il y a un verbe « avoir soif », *sitīō*. Les Latins disent en ce cas *ēsūriō* « avoir envie de manger » (v. *edō*) et, à basse époque, *fāmē habēo* (Gl. Reich. 2645). Certaines formes romaines remontent aussi à un élargissement de *fāmēs*, *fāmine*, et à un adjectif **fāmēlētūs*, M. L. 3181.

Les noms de la « faim » et de la « soif » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre. Les noms de la forme de *fāmēs*, *fāmīs* sont, ainsi que l'indique la flexion parallele de *plēbēs* (à côté de *plēbs*), d'anciens noms radicaux. Le radical *fām-* n'a aucun correspondant hors du latin. Le rapport souvent supposé avec *fāmē* est invraisemblable.

fāmēx, -īcīs (*fāmīx*) c.: tumeur, abcès. Mot de la langue vétérinaire (Colum.) conservé dans les dialectes italiens et en logogoudriens, M. L. 3179. Autre sens dans les gloses: *fāmēx*: *spādo*, *contūsus culōnibus* (cf. *coleūs*)? En dérivé *fāmīcālīs* (Pelag., Chir.) et sans doute *fāmīs*: *-am terrām palūstrem uocabant*, P. F. 77, 10. Pour le suffixe, v. Ernout, *Philologica I*, p. 144 sqq.

fāmāluca, -īe f.: bulle d'air, pustule; puis bagatelles. Mot attesté dans les gloses du VIII^e siècle. Déformation de l'accusatif du gr. ποιηράλυξ, que Pline transcrit par *pompholyx*, H. N. 34, 128. Cf. M. L. 6643; it. *fāmāluca*, v. fr. *fanfue*, fr. *fanfreluche* (v. B. W. s. u.).

fāmūlūs, -ī m.: serviteur, domestique; *fāmūla*, -īe f.: servante (semble un substitut récent de *ancilla*). L'adjectif *fāmūlūs*, -ā, -ūm parait avoir été formé secondairement sur le nom; l'emploi en est assez rare (un exemple de Pomponius à l'époque républicaine; les exemples de l'époque impériale sont poétiques). Il faut arriver à la langue de l'Église pour trouver plus fréquemment l'adjectif *fāmūlūs*: il y sert à rendre δοῦλος. Cf. *seruus*, créé sur *fāmūs*.

Dérivé: *fāmīlia* f. Cf., pour la phonétique, *Sicilia/Siciliā*.

fāmūlus, *fāmīlia* sont des mots italiques et, en latin, peut-être des emprunts à l'osque: *fāmūli origo ab Oscis dependet, apud quos seruus fāmūlū nominabatur, unde et fāmīlia uocata*, P. F. 77, 11. Le témoignage de Festus est confirmé par les inscriptions, osq. *fāmūlū*, pél. *fāmūlū* = *fāmūlus*; osq. *fāmēlo* = *fāmīlia*; ombr. *fāmītās* = *fāmīliae*. Les grammairiens différencient *seruus* de *fāmūlus*, e. g. Isid., Diff. 1, 525, *seruū sunt in bello capiti...* *fāmīli autem ex propriis fāmīliis orti*. Mais la distinction ne répond pas aux faits; Andromaque, captive de guerre, se désigne par *fāmūla* dans Vg., Ae. 3,

329, *me fāmūlam famuloque Heleno transmisit habendam*. *Famulus*, qui semble contenir un suffixe de nom d'agent (cf. *baīulus*, *gerulus*), a désigné peut-être un esclave chargé d'une fonction spéciale, valet, etc., mais ce sens est impossible à préciser par les témoignages qui nous restent, tandis que *seruus* désigne la condition juridique de l'esclave.

Famīlia (ancien génitif, peut-être dialectal, *famīliās* dans *pater*, *māter*, *filius famīliās*) a dû désigner l'ensemble des esclaves et des serviteurs vivant sous un même toit, par opposition à la *gēns*; cf. les expressions conservées dans des langues techniques *famīlia glādiōriā*, *famīlia monētāliā*, etc.; puis la maison tout entière, maître, d'une part, et femme, enfants et serviteurs vivant sous sa domination; cf. Pit., Au. 2, *ego sum Lā famīliāris ex hac famīliā*. Après la mort du *pater famīliās*, le mot *famīlia* désigne le groupe de ceux qui étaient autrefois sous sa puissance et qui en sont sortis par son décès (*agnāti*, *agnātiō*). L'expression *famīlia pēcūniāque* désigne la fortune du maître, *rēs famīliāris*, *patrīmōniū*; *famīlia* englobe les *rēs mancipī*, l'ensemble des choses indispensables à la famille, la terre, les animaux de labour, les esclaves, e. g. Caton, Agr. 138, *asīnis feriae nullae in famīlia sunt*. Par extension de sens, *famīlia* est arrivé à désigner les *agnāti* et les *cognāti* et à devenir le synonyme de *gēns*, tout au moins dans la langue courante, mais non dans la langue du droit. Sur ces diverses acceptations, v. Köhm, *Altlat. Forchungen*, 1 sqq.

Dérivés: *famīliāris* ex eādem famīliā, fréquent dans l'expression *rēs famīliāris*; puis par extension « familier »; subst. *famīliāris* m.: ami, familier, intime, et *famīliāritās*, *famīliāriter*, *famīliāriūs*; *famīliārēscō*, -īs (Sid.); *famīliola* (tardif); *famīliōsus* (id.).

De *famulus* sont formés: *famūlāris*; *famūlūtās* (archaïque, rare); *famūlōr*, -īris (*famūlō*, tardif) avec ses dérivés, *famūlātūs*, -īs m. (Cic.) et *famūlūtūm*, créé d'après *seruūtūm* et non attesté avant Apulée, mais peut-être ancien; cf. P. F. 77, 9, *famūlētūm* (sic) *dīcēbāt quod nūc seruūtūm*; *confamulus*, -lōr (cf. *seruūtūs*).

Mots anciens, usuels. — Les représentants de *famīlia* dans les langues romanes sont assez nombreux, en partie de formation savante; il est à noter que l'ital. *famīliā* désigne le serviteur et, plus spécialement, dans certains dialectes, le valet de ferme. M. L. 3180.

Mots uniquement attestés dans les dialectes italiques et sans étymologie, quoique la dérivation par un suffixe -elo soit de type indo-européen. L'hypothèse d'un emprunt à l'étrusque (cf. *seruūtūs*) est sans appui, comme l'explication par un ancien mot indigène.

**fāneūa* (-ua): mot de sens obscur qu'on trouve dans deux *tabellās deuotōnīs*, l'une osco-latine, CIL I² 1614, l'autre purement osque; cf., en dernier lieu, Vetter, *Hdb.*, nō 3 et 7, qui le traduit par « lingua » (?), et Vendryes, R. Ph., 1946, p. 93. En tout cas, mot non latin.

fānum, -ī n.: semble signifier tout d'abord simplement « lieu consacré »; cf. T. L. 10, 37, 15, *Fabius scribit in... ea pugna Louis Statoris aedēm uotam, ... sed fānum tantum, i. e. locus templo effatus, [sacratus] fūerat*. L'explication de Tite-Live montre que *fānum* était, pour

le sentiment latin et par étymologie populaire, rattaché à *fārī* ; cf. Varr., L. L. 6, 54, *hinc [sc. a fānō] fāna nominata, quod pontifices in sacrando fāti sunt finem*, et Thes. VI 271, 59 sqq. Dans l'usage courant, le mot désigne un « temple » et s'est confondu avec *templum*, *dēlubrum*, *aedēs* ; ainsi on lit dans la *Lex uicana Furfensis*, CIL I², 756, *sei qui ad hoc templum rem deiūinom fecerit... pelleis coria fanei sunt*. Cf. le nom de lieu *Fānum Fātūnae* et *Fānestris* (d'après *campestris*?). Chez les écrivains chrétiens, *fānum* (probablement « cause de fānāticus ») est opposé à *templum*, *ecclesia* ; cf. Hier., ad Iou. 1, 10, *non templa dii uiuentis, sed fana et idola mortuorum*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *fānāticus* : 1^o qui appartient au temple, -a *pecūnia* ; 2^o serviteur du temple (spécialement de Bellone, la Grande Mère, Cybèle, Isis, Sérapis). Par là le mot a pris une valeur préjuridique et, chez les auteurs chrétiens, le sens de « païen » ; des glossaires le rapprochent de *lymphaticus* et Mécène en a tiré un verbe *fānor*, -āris « se démener comme un possédé », cf. Sén., Ep. 114, 5.

**fānō*, -ās : dénominatif de *fānum* sans doute extrait par Varron, L. L. 6, 54, du composé *profānō* dans la distinction qu'il établissait entre *profānus* et *profānātus* : *profānum quod est ante fanum coniunctum fano... profānatum quod sacrificio quodam fanatur, i. e. ut lege fani sit*, cf. les références de Goetz-Schoell, ad loc. ; *profānāre*, lui, est attesté à date archaïque et différent de *profānāre* issu de *profānus* ; cf. Caton, Agr. 50, *ubi daps profānata comedatque erit* ; 132, *Iouī caste profānato* ; Fest. 270, 5, *Hercules cum ad aram, quae hodieque maxima appellatur, decimam bouum... profānasset...*

fanister (Not. Tir.) : de *fānum*, d'après *magister* ?

profānus : « profane », par opposition à *sacer* ; cf. P. F. 257, 3, *profānum quod non est sacram*. *Plautus* (fr. inc. 38) : *sacrum an profānum habeas parui pendit* ; et 298, 35. Par suite, « impie » et non initié, ignorant. Substantif : *profānūs* (Tert.). Dénomnatif qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale : *profānō*, -ās « profaner » avec ses dérivés. V. H. Wagenvoort, *Mnemos.*, 1949, 319-332.!

confānēs, -ūm : qui ont le même temple (Inscr.). Un diminutif dialectal de *fānum* est attesté par la glose de P. F. 91, 29, *hanula* : *parua delubra, quasi fanula*.

V. fēriā, pour les formes oscro-ombriennes, et *fās*.

far, *farris* n. (pluriel rare) : *frumenti certa species sicut adorēm*, Serv., Ae. 5, 745, l'épeautre, sorte de blé, dont les anciens distinguaient plusieurs variétés, cf. Colum. 2, 6, 3 ; Varr., R. R. 1, 9, 4, etc. ; et aussi « farine », comme son dérivé *farina*. Joue un grand rôle dans le culte, aussi y joint-on souvent l'adjectif *pius* : *far pium... quo peragi mos fuit sacrificiorum munia*, Arn. 7, 26 ; cf. Cat., Agr. 83 ; Vg., Ae. 5, 745, etc. Ancien, usuel. M. L. 3186.

Dérivés : *farreus* : de blé, de farine ; *farreum* (sc. *libum*) : gâteau de farine usité dans les sacrifices ; *farreatus*, *farreātiō*, usité surtout dans les composés *confarreātiō* et *diffarreātiō* (sur l'origine de ce dernier, v. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 194, qui compare les oppositions *contrahere* / *distrahēre*, etc.) ; cf. Gaius, Inst. 1, 112, *farre in manum conuenienti uxores per quoddam genus sacrificiū quod Iouī Farre fit; in quo farreus panis adhibetur, unde etiam confarreātiō dici-*

tur ; Serv., G. 1, 31, *farre [nuptiae fiebant] cum pontificem maximum et Dialem flaminem per fruges molam salsam coniungebantur, unde confarreātiō pellabatur* ; et P. F. 65, 17, *diffarreātiō genus et sacrificiū quo inter uirum et mulierem fiebat dissoluto Dīcia diffarreātiō quia fiebat farreō libo adhibito*. G. W. Westrup, *Recherches sur les formes antiques du mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhague, 1941.

Autres dérivés plus rares : *farrārius* (-ēriūs) *tātus* (rare), d'où peut-être *far(r)ātālia* (Gloss.), *farrārius* (Apic.) ; *farrāceus* (-cius) ; *farrīcīus* (Apic.). *farrāgō*, -inis f. (cf. *similāgō*) : *appellatur id quod pluribus satis pabuli causa datur iumentis*, P. F. 81, 12. Varron, R. R. 31, 5, en donne deux étymologies, *aut quod ferro caesa ferrago dicta, aut quod primū in farrāceis segete fieri coepit*. L'étymologie populaire qu'il donne en premier lieu, favorisée par la dissimilation, a influé sur la prononciation du mot, et c'est à *ferrāgō* que remontent les formes romaines, ital. *ferrana*, esp. *herren*, etc., M. L. 3201 (mais l'italien a aussi *farragine* « mēt »). Sur le type en -āgō, etc., v. Ernout, *Philologica* I, p. 165 sqq.

farina (avec simplification phonétique de -rr) f. : farine. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3197. Nombreux adjectifs dérivés : *farināceus* ; *farinārius* : -m *cribrum*, Caton, cf. M. L. 3198 ; *farinārius*, -i (molinus, mola, Lex Salica) ; *farinātus* ; *farinōsus* ; *farinulentus* (cf. *faculentus*) ; **farineus*, M. L. 3198 a. Diminutif rare et tardif : *farinula*.

fārēdō, -inis f. : sorte d'ulcère ou de dartre, sans doute d'aspect farineux (cf. *furfurēs*). Même formation que *albēdō*.

Le mot se retrouve dans osq. et fal. *far*, ombr. *far* (même sens), et lat. *farrea* a son pendant exact dans ombr. *fasiū*, *farsio*. On n'en a de correspondants qu'en germanique dans v. sl. *barr* « céréales », v. angl. *bere* « orge », got. *barizeins* **xþifōwz* et en slave dans v. sl. *braščno* **trɔɸnɔ*, russe *bórošno* « farine de seigle ». Comme *faba*, c'est un mot particulier au groupe de civilisation du Nord-Ouest.

**fara(bu)ris* : mot dont l'accusatif se trouve dans une inscription des environs de Trèves, CIL XIII 4131, et qui désigne un édifice non précisé. V. Thes. s. u.

fareiō, -īs, -īl, -ītūm (-sum, -cītūm) : le participe *fartus* est le plus ancien ; *farsus* apparaît à partir de Pétrone ; *farcītus* est de basse époque) ; -īre : terme d'élevage et de cuisine : 1^o engrasper (des animaux vivants) ; 2^o farcir et, de là « garnir, emplir, fourrer, bourrer ». Ancien, technique ou familier. M. L. 3192 ; 3206, *fartus* ; 3205, *farsus*.

Dérivés et composés : *farcīmen* n. : 1^o hachis, farce ; 2^o par image, tumeur, farcin. M. L. 3191 ; B. W. s. u. *farcīmōsus*, -mīnīlīs.

Dérivés en *fart-* (fars-) : **fars*, forme rare attestée à l'acc. *fartem*, *fartim*, abl. *farte* (Plt., Fest.), refaite peut-être sur *fartim* adv. (Lucil., Apul.) d'après *partim/pars* ; *fartus*, -ūs m. ; *fartor* (*farsor*) : cf. P. F. 78, 27, *fartores nomenclatores qui clam uelut infarcirent nomina salutatorum in aurem candidati* ; *fartūra* (*farsūra*) et **fartūrāceus*, M. L. 3204 ; *fartīlis* (*farsīlis*) ; *fartātus* ; *fartālia* ; *fartīculum* ; *fartōsus*.

confarciō, -īs : composé d'aspect déterminé, très rare

aux formes personnelles ; ne se rencontre guère que dans l'adjectif *confertus* « bourré [de] » usité surtout dans la langue militaire, au sens de « serré, épais » ; *effōrcīō* ; *infōrcīō*, *infārcīō* : bourrer, fourrer dans, M. L. 4395 ; *infērtīcīus* (Orib.) ; *refērcīō*, surtout usité dans l'adjectif *refertus* : bourrer, remplir, M. L. 7152 ; *suffertus* (rare et populaire) ; Lucil., Suēt.) : bourré.

fārēus : v. *far*.

fās n. : indéclinable. Les anciens rapprochent *fās* et *fāstus* du verbe *fārī* « parler ». Virgile donne pour génitif à *fās* le géronyme *fāndī*, Ae. 1, 543, *deos memores fāndī atque nefāndī* (que Servius glose par *iusti atque iniusti*) ; cf. aussi Ae. 2, 779, *nece te... portare Creusam fās... aut fārcīnō*, -ās et *suffārcīnō* ; doubles vulgaires de *fāciō*, *suffērcīō*, sans doute d'après le type *sarcīna*, *sartus*, avec influence secondaire de *sagīnāre*. *Farcīna*, qu'on lit dans un scoliaste de Térence (Eogr. in Andr. 769), semble une création de grammairien.

Le rapprochement avec *fēquēns*, qu'on fait souvent, ne rend pas compte du vocalisme. — Le rapprochement avec gr. *φάστων* « je serre l'un contre l'autre, je bouche » va bien pour le sens, mais se heurte au principe suivant : lequel une racine commençant par une sonore aspirée ne se termine pas par une sourde. Le grec a *φάγνυμι* (*φάργνυμι*), *φέργνυμι*, dont le γ en face de x laisse supposer un ancien présent athématique. Le vocalisme lat. *-ar* est « populaire ». Si l'on admet que lat. *f* peut représenter un ancien **ph* (v. *fālō*), le rapprochement avec *φάστων* serait possible, le **ph* étant aussi « populaire ».

farfāra, -ae f. (Gl.) : sabot ou queue de cheval (plante) ; 2^o *farfarūm* (*farferūm*, qu'il faut sans doute lire dans P. F. 78, 25, au lieu de *farfenūm*) ; *farfaria*, *Dīscō*, *farfugīm*, Plin., -īn. : tussilage. Attesté depuis Plt., Poe. 478. Mot populaire, de forme instable et de sens variable, du reste non romain, comme l'indique le maintien de *f* intérieur, sans doute préitalique. L'origine étrusque n'est pas démontrable (Bertoldi, Mél. van Gimmen, p. 161 ; *Ques. di metodo*, p. 271). Cf. le nom d'un affluent du Tibre, *Farfarus* (tiré de **Farfar*), latinisé en *Fabaris* ; cf. Ov., Met. 14, 330, et Vg., Ae. 7, 715 ; v. Ernout, *Philologica* II, p. 209 sqq. Conservé sous des formes altérées dans les parlers de l'Émilie et de la Toscane. M. L. 3195.

fārīō : sans doute graphie fautive de *sariō*, dans *Ausone*, Mos. 130 ; cf. Niedermann, *Mus. Helv.* 2, 2 (1945), p. 128.

fariō : forme corrompue qu'on lit dans une citation de la Loi des XII Tables (8, 22) faite par Aulu-Gelle, 15, 13, 11, qui se sierū *testarī libripensue fuerit, ni testimoniū fariātū, improbus infestabilisque esto*. Schoell a conjecturé *fariātū* en rapprochant *infītāri*. Mieux vaudrait lire *fateātū*. Il est évident, en effet, que *fariō* ne pourrait être qu'un dénomnatif de **fārius* non attesté en dehors des grammairiens, qui semblent l'avoir extrait de *nefārius*, et qu'on attendrait un subjonctif *fariētū* et non l'indicatif *fariātū*.

**fārius*, -ās, -ām : adjectif reformé sur *bifāriām* et qui a servi à former toute une série d'adjectifs ou d'adverbes multiplicatifs : *bi*-, *tri*-, *quadri*-, *multi-fārius*, etc., et **fāriām*. Le mot latin *bifāriām* rappelle le type *skr.* : *di-dīdā* « double ». Différent de *fārius* : adjectif forgé par les grammairiens pour expliquer *nefārius*, qu'ils rapprochaient de *fāri*.

fārūs, -ī f. : frêne (Vitr.). Sans doute parent de *fāxīnūs* (cf. Olck, P. W. VI 621).

Dérivé : *fārēus*, conservé sous la forme féminine dans certains dialectes italiens, M. L. 3200.

fās est un mot du type *iūs*, *mōs* et s'emploie comme ceux-ci dans des locutions impersonnelles : *fās est comme mōs*, *iūs est*. On a une phrase de type nominal dans *ne fās*, dont les deux éléments se sont soudés pour aboutir à *nefās*, comme dans *necessī*, *necessē* ; de là des emplois comme *per fās et nefās* (T.-L. 6, 14, 10, etc. ; cf. Thes. 6, 295, 44 sqq.). La forme *infās* : *āθēptōrō pro nefās*, qu'on trouve dans les Gloses, n'est pas attestée dans les textes et n'a pu être construite qu'au moment où *fās* était considéré non plus comme un substantif, mais comme un adjectif indéclinable, et sur le type *infāndus*, à côté de *nefāndus*.

Le sens de *fās* est « permission ou ordre des dieux », « droit divin », par opposition à *iūs* « droit humain », auquel il est souvent joint dans la formule *iūs fasque est* ; cf. Serv., G. 1, 269, *fas et iūra sinunt* : *i. e. diuina humanaque iūra permitunt : nam ad religionem fas, ad homines iūra pertinent*. Personnifié et divinisé, cf. T.-L. 1 32, 6. Ancien, usuel, classique.

De *fās* dérive *fāstus*, comme *iūstus* de *iūs* ; de *nefās*, *nefāstus*, et aussi *nefārius* (depuis Cicéron) comme *iniūrius* de *iūs*, sans doute sous l'influence de *fārī* ; *fāstus* : autorisé par la loi divine ou par le droit religieux, *nefāstus* « non autorisé ». L'épithète s'applique surtout aux jours : *dīes fasti per quos praeorūbūs omnia uerba sine piaculo licet fari... dies nefasti, per quos dies ne fās fari praeorūtū : do, dico, addico*, Varr., L. L. 6, 29, 30. De là vient que *fāstī* (sc. *dīes*) a servi à désigner les calendriers où ces distinctions sont faites : *fastorū libri appellantur in quibus totius anni fit descriptio*, P. F. 78, 4. — Rapproché de *festus*, cf. P. F. 78, 5, *fasti enim dies festi sunt*, et Cic., Verr. 2, 4, 151 ; P. F. 257, 13, *profestī dies : profūl a religione numinis diuini*. Tous ces mots ont disparu du vocabulaire en même temps que les croyances et les usages qu'ils représentaient.

fās est ordinairement rattaché, avec les Latins eux-mêmes, à *fārī* ; ce serait un mot racine. Mais, à part *fānum*, le groupe de *fārī*, *fāma*, *fābula* n'a pas de valeur nettement religieuse en latin, ni même dans la plupart des autres langues ; et, là où il a une valeur religieuse, ce n'est pas celle de *fās*. Dès lors, on est tenté de se demander si *fās* ne présenterait pas l'allongement normal des monosyllabes (cf. *dās* en face de *dātīs*) et si l'on ne pourrait pas rapprocher *fēriāe*, *fānum* (v. ces mots) ; *fās* reposerait sur un ancien **dīs*. Le sens de *fās* rappelle, en effet, celui de gr. *θέμη* : gr. *θέμη* répond à lat. *fās* est pour le sens. Hypothèse non démontrable, qui supposerait que l'ā de *nefārius* est secondaire. Sur le groupe, v. *fācīō*. Cf. J. Paoli, *Les définitions varro-niennes des jours fastes et néfastes*, Rev. hist. de droit fr. et étr., 1952, p. 293-327.

fascia : v. *fascis*.

fascinus, -ī m. (*fascinum* n.) : 1^o maléfice, sort que l'on jette à quelqu'un ; cf. Gell. 16, 12, 4, *Cleatius Verus fascinum appellat quasi bascanum*. (= gr. βάσκανον). Dérivés : *fascinō*, -ās ; *fascinatiō*, -tor, -tōrius, Vg., B. 3, 103, *nescio quis teneros oculus mihi fascinum agnos* ; *fascinabulum* (bas latin) ; 2^o amulette en forme de phallus que l'on portait pour écarter le mauvais œil (*fascinum depellere, submouēre*), cf. Porph., Hor. Epod. 8, 18, *fascinum pro uirili parte posuit quoniam praeſuscinantis rebus haec membi deformitas aponi solet* (sur le fait lui-même, cf. Varr., L. L. 7, 97) ; et par suite « phallus », cf. Aug., Ciu. 6, 9, p. 265 ; Arn., Nat. 4, 7, *[Tutun] immanibus pudendis horrentique fascino... iniquitare matronas*, M. L. 3211 ; B. W. *fasciner*.

Composés tardifs : *effascinō*, -ās (Plin., Gell.) ; *praeſuscinō* (Porph., Not. Tr.).

praeſuscinī (-nē) : en éloignant le mauvais œil ou le mauvais sort ; d'où « pour bien dire, sauf respect, sans offense personnelle ». M. Niedermann signale, Phryniennes, p. 159, éd. Rutherford : βάσκανον λέγουσιν οἱ ἄρχατοι, οἱ προβασκάνοι.

Fascinus ressemble trop au gr. βάσκανος « qui ensorcelle » pour qu'on ne leur suppose pas une origine commune : la correspondance anormale β = f peut s'expliquer par une origine thraco-illyrienne. βάσκανος est sans doute un dérivé du verbe βάσκειν. λέγεται, κακολογεῖν Hes., correspondant à l'att. φάσκειν ; *fascinus* désignera à l'origine « un charme » ; cf. Catul. 7, 12, *mala fascinare lingua*, et Virg., B. 7, 28. Par là s'établirait un rapport lointain avec le groupe de *for*.

On a rapproché aussi *fascinus* de *fascis*, *fascia* ; ce serait une opération magique par laquelle on ligotait la victime. Il est possible, en tout cas, que *fascinus* ait subi l'influence de *fascis*. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wörter* s. u., et H. Frisk, *Griech. etym. Wörter*, sous βάσκανος !

fascis, -is m. : paquet lié par une corde, et le plus souvent « fagot, botte », mais aussi « faix, fardeau », Vg., B. 9, 65, *ego hoc te fasce (sc. haedorum) leuabo*, où Servius note *fascem ait onus*. Au pluriel, *fascēs*, -iūm « faisceaux » composés de baguettes de bouleau ou d'orme liées par une courroie et quelquefois munis, au centre, d'une hache, que les lecteurs portaient devant les hauts magistrats de Rome comme symbole de leur pouvoir de frapper et de mettre à mort. Aussi *fascēs* s'emploie-t-il souvent pour désigner le pouvoir consulaire, et même le pouvoir tout court : *fascēs rapere, praeferre, submittere* ; *f. laureāti, uersi, frācti*. Ancien, usuel. M. L. 3214 ; B. W. *faix*. Irl. *faisg*, britt. *fasg*, *fasgl*, *fascenn*.

Dérivés : *fasciculus* m. : 1^o faisceau, botte, gerbe ; et « poignée » (c. *manipulus*) ; 2^o rouleau de livres ou de lettres ; *fascicularia*, -ōrum (Vég.) ; *fascina* (Caton) f. : fagot, fascine, M. L. 3210 ; *fascialis*, -e, sc. *lictor* (bas latin et *quincie*, *sex*) ; *fasciātum* (Quint.) ; *fasciēr* (Paul. Nol.).

A *fascis* se rattache : *fascia* (fā-?, cf. Thes.), -ae f. : bande, bandelette (d'étoffe) qui servait à de nombreux usages, à emmailloter l'enfant, à tenir la poitrine, à serrer la jambe, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3208. Passé en got. *faskja*, v. h. a. *fasci*.

Dérivés : *fasciō*, -ās : bander, M. L. 3209 ; *fasciola*

ī, -lūm n. (Chir.) : bandelette, cf. M. L. 3212, 3213, *fasciōlō*, -ās (tardif).

Cf. irl. *basc* « collier » ? (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. Kel. Spr.*, I, p. 77 ; mais le rapprochement avec des mots grecs est bien incertain).

faseolus : v. *phasēlus*.

fastidium : v. *fastus* 2.

1. *fastigō*, -ās, -āul, -ātūm, -āre : incliner, effiler, construire en pente ou en pointe. Sans doute reconstruit postérieurement sur *fastigātus* « qui se termine en pointe », Pline 18, 172, *quarto generi [uromerum] cupi auctior in mucronem fastigata*, ou « qui va en pente » considérant le sommet où les deux côtés de l'angle viennent se rencontrer, cf. Cés., B. G. 2, 8, 3, *collis fronte leniter fastigatus* ; 4, 17, 4, *prone ac fastigata* ; C. 2, 10, 5, *fastigate atque ordinatis structo tecto* ; T. 44, 9, 6, *fastigata, sicut tecta aedificiorum sunt, testu nem faciebat [militiae]*. Le sens apparaît dans la délimitation d'Hygin, *Mun. castr. 49, fossae species est fastiguel Punica. Fastigata dicitur, quae a summa latitudine lateribus deuezis in angustiam ad solum coniuncta perueni*.

En s'appliquant aux plantes, *fastigārī* « devenir pointu, s'effiler » est devenu synonyme de « croître à hauteur, pousser, grandir » : Plin. 18, 52, *frumenta uenit tempore fastigantur in stipulam*. De là, à basse époque l'emploi de *fastigātus* pour *sublimis*, de *fastigāre* pour *in altum ducere*.

II. *fastigium* n. : pente, inclinaison, cf. Cés., B. G. 73, 5, *scrobes trium in altitudinem pedum fodiebant paulatim angustiore ad infimum fastigio* ; en architecture « toit » en pente et formant pointe au sommet, par opposition aux toits plats ; cf. entre autres, Cic., ad Quint. fr. 3, 1, 14 ; haut d'un fronton, formé des deux côtés convergents du toit, par suite fronton tout entier, fal d'un édifice, *aedificii summum*, P. F. 78, 8, puis « cime (d'un arbre) » ; sommet d'une montagne (= *cacūnum*) et même, à l'époque impériale, « niveau supérieur », sans que l'idée de pente soit encore sensible, e. g. Curt. 4, 19, *iamque a fundo maris in altitudinem modicam creverat, nondum tamen aquae fastigium aquabat*. Se ploie également au sens moral : faite des grands point culminant ; de là « point principal » : *sed summa sequar fastigia rerum*, Vg., Ae. 1, 342. En gramma accent » (= *cacūnum*).

Dérivé : *fastigō*, -ās, qui tend à se substituer à *fatigō* ; cf. Thes. VI 324, 60 sqq. — M. L. 3217 a ; le *fāte* provient du germ. *first*, v. B. W. s. u.

semble apparenté à *fastus* ; pour la formation, cf. *tus*, *castigō* ; et *uestigō*, *uestigium* ; *fatigō*.

On rapproche souvent skr. *bhr̥sīth* « pointe », irl. *be* « pointe, partie supérieure d'un objet » et. *borr* « fier » ; isl. *brodd*, v. h. a. *borst* « pointe ». Le tout peu né. Le vocalisme *a* du latin a l'air « populaire ».

1. *fastus* : v. *fās*.

2. *fastus*, -īs m. : air orgueilleux ; orgueil, faste, dédain ; cf. Vg., Ae. 3, 326, *stirpis Achilleas fastus uenit superbum*. Terme surtout poétique et de langue écrite, qui s'emploie au singulier comme au pluriel (cf. Thes. VI 329, 16 sqq.) ; n'apparaît en pr.

qu'à partir de Sénèque, en poésie à partir de Catulle. — Sens premier « hauteur », cf. *fastigium*, comme *superbita* ?

Dérivés : *fast(u)ōs* : qui fait le dégoûté, orgueilleux (époque impériale) ; *fastidium* n. : dégoût, dédain, mépris ; cf. Cic., Off. 1, 190, *in rebus prosperis... superbiā... fastidium arrogantiāque fugiamus*. Ancien et usité dans toute la latinité. Semble une contamination de *fastus* (avec lequel il se confond souvent, cf. Vg., B. 2, 15, *superba pati fastidii*, et Tib. 1, 8, 69 et 75) et de *taedium*, qui est de sens voisin, cf. Festus, 496, 6, *taedulum antiqui interdum pro fastidioso, interdum quod omnibus taedio esset, ponere soliti sunt* ! Ce *taedulus* a disparu au profit de *fastidiosus* « dégoûté, dédaigneux » et « qui provoque le dégoût ». Dénominatif : *fastidiō*, -īs : faire le dédaigneux ou le dégoûté, repousser avec dédain ; ancien, usuel et classique ; et à basse époque *fastidō*, -ās (cf. *taediāre*), cf. Thes. VI 308, 65 sqq. ; demeuré sous cette forme dans les langues romanes, ainsi que *fastidium*, *fastidiosus* (par exemple, esp. *fastiar, -tio, -toso*) ; cf. M. L. 3215-3217 et B. W. sous *fācher*. Autres dérivés, très rares : *fastidilis*, -dibilis. Aucun rapprochement net.

fator, -ēris, *fassum sum*, *fatēri* : 1^o avouer, généralement dans un sens péjoratif « reconnaître sa faute, son erreur, etc. », Pl. 1, Au. 738, *fator peccauisse* ; 2^o proclamer. Cf. osq. *fatium* « fāri ». Dérivé avec raison de *fāri* par les anciens ; cf. Varr., L. L. 6, 55, *ab eodem uero fāri...*, *fassi ac confessi, quia fati id quod ab [h]is quiescum. Fatēri* est un verbe d'état normalement dérivé d'un nom d'agent **fati* à voyelle brève, cf. gr. φάτος et φάτις « parole, discours » ; l'emploi du médio-passif — du reste concordant avec celui de *fātū* — s'explique par le sens du même verbe, le sujet parlant étant particulièrement intéressé à l'avou qu'il fait. L'importance des formes à préverbes donne lieu de croire que l'original de *con-fator*, *pro-fator* a précédé *fator* ; car le nom d'agent *fati* n'est normal qu'en second terme de composé. On remarque, à ce point de vue, l'existence de *in-fatia*, dérivé de **in-fat*.

L'adjectif en -ō, *fassus* (ou plutôt *con-fessus*, *professus*), n'appartient pas originairement au verbe *fator* ; c'est un dérivé de *fati*, issu de **fati-ōs*, comme *uisus* de **weid-ōs* > **weit-ōs* > **uissos* > *uis(s)us*, obtenu indépendamment et rattaché ensuite à *fator* (cf. *doccō* et *dotus*). Pas de substantif dérivé ; le simple *fassio* est attesté une fois dans les gloses ; seuls existent les composés *confessio* et *professio*, ce qui est conforme à l'usage ancien : *uentiō* est une rareté, tandis que *conuentiō*, *inuentiō* sont courants. On a un composé archaïque avec préfixe négatif dans *infatia*, -ārum, usité seulement dans l'expression *infatias ire* « nier » et d'où provient le dénominatif *infatāri*. *Fassus* lui-même est rare ; on trouve à la place *confessus*, où le préverbe marque le caractère acquis de l'avou ; cf. Cic., Cae. 9, *ita libenter confetur, ut non solum fateri, sed etiam profiteri uideatur*. La langue de l'Église a aussi choisi *confetur* dans le sens de « avouer, reconnaître, confesser ses fautes ou sa foi » pour traduire le gr. διώλογω, ἔξομολογω, συνομολογω (cf. H. Rheinfelder, dans *Die Sprache* I 1949) ; les exemples de *fator* sont très rares, cf. Thes. VI 338, 70 sqq., en face de *confetur*, IV 227, 35 sqq. ; 228, 15 sqq. ; 236, 26 sqq., etc. *Confessus* se rencontre avec

le sens passif « avoué, reconnu » dès la loi des XII Tables ; sur les autres formes de passif de *confiteor*, v. Thes. IV 226, 37 sqq.

confessiō « aveu » apparaît à partir de Cicéron ; le mot a eu une grande fortune dans la langue de l'Église, où il traduit ἔξομολόγησις, ainsi que *confessor*, dont le sens profane est à peine attesté (deux exemples tardifs, cf. Thes. IV 192, 43 sqq.). Par contre, *confessiō* appartient à la langue du droit (Ulpien : *confessoriā actiō*). De là : irl. *cubidil*, *coibse, confessōr* ; britt. *ciffes*.

profiteor, *fessus sum* : avouer hautement ou publiquement, proclamer, promettre ; *se profiteri* « se proposer, s'offrir ; déclarer, faire une déclaration [de candidature, de fortune, etc.] » ; *professae* [Jérémia] « prostituées professionnelles qui ont donné leur nom sur les registres de l'école », Ov., F. 4, 866. D'après *profiteri* *se medicum, grammaticum* (Cic., Tusc. 2, 4, 12), on a dit *profiteri* *medicinam, grammaticam* : professeur, enseigner la médecine, la grammaire ; et même absolument *profiteri* « enseigner » (e. g. Plin., Ep. 2, 18, 3), d'où, à l'époque impériale, *professor*, *professōrius*, *professōriārius* (Inscr.), *professiō* (Serv.). *Professiō* a des sens correspondants aux sens de *proficie* : déclaration, promesse, profession. Le britt. *professe* est un mot savant.

Autre composé : *diffiteor* : déavouer, nier. Assez rare, mais classique (Plancus ap. Cic., Fam. 10, 8, 4 ; Ov., Am. 3, 14, 28), fait sur *fator* d'après le modèle *confidō* / *diffidō*.

De *infitor* : *infatīlis* (*quaestio*), terme de rhétorique ; *infatītō*, -ōr, -trix.

On trouve aussi un exemple de très basse époque de *defiteor* (hybride de *diffiteor* et de *denegō*) et l'abrév. de Festus avec un infinitif *infiteri* : *non fateri*, 100, 5, dont le participe se retrouve dans la glose : *infiteres* : ἀπούμενος. Sans exemple dans les textes ; sans doute formé secondairement sur *infitus*, *infitiae*.

fatica, -ēris (*ua*) f. : autre nom de l'*herba sōlāta*, *sōlāta* « morelle » (Ps.-Ap. 75, I. 17 n.). V. André, *Lex.*, s. u.

fatigō, -ās, -āul, -ātūm, -āre : sens premier « faire crever » ; s'est sans doute employé en parlant des animaux, particulièrement des chevaux, cf. Vg., Ae. 1, 316, *uel qualis equos Threissa fatigat* | *Harpalycē* ; Curt. 4, 15, 31, [Alexander] *plures equos fatigauerat* [equitando]. Par affaiblissements successifs : « harasser », « accabler », « fatiguer » ; et même, à l'époque impériale, « importuner, vexer, railler », d'où, dans Sidoine, *fatigatōriū* employé pour *facetus*. Cf. le fr. « crever, se crever, être crevé ». Dans le sens de « fatiguer », les auteurs emploient indistinctement *fatigō* et *defatigō* (*dēfatigō*), tous deux déjà dans Plaute. Le mot, par son sens, se prête volontiers à recevoir un préverbe indiquant que le procès arrive à son terme ; cf. *dēpereō* à côté de *pereō*. Il est à noter que *fatigatō* n'est attesté qu'à partir de Tite-Live ; *defatigatō*, par contre, est dans Cicéron et César. Mais le terme le plus ancien et le plus fréquent est *lassitūdō*. Par contre, si *fassus* est de bonne prose, *lassus* ne l'est pas. De *fatigō* a été tiré un nom postverbal **fatiga* attesté par les langues romanes, cf. M. L. 3220. Dans Tertullien, *fatigābilis* ; dans Pline et Sénèque, *infatigābilis*, *indēfatigābilis*, *indēfatigatō*, formes emphatiques à côté de *indēfessus*. Dérivé sans doute de *fatis* ; cf. *castus*, *castigō*, etc. M. L. 3220 a.

**fatis, -is* : usité seulement dans l'expression *ad fatim*, dont les deux éléments se sont soudés pour former l'adverbe *affatim*, d'où on a même extrait à basse époque un simple *fatim* « abundant » (cf. *examussim*). Le sens premier est « fente, crevasse » ; *ad fatim* veut dire « jusqu'à crever, jusqu'à éclater », et c'est d'abord joint aux verbes signifiant manger, boire, cf. Plt., Poe. 534, *edas de alieno quantum uelis usque ad fatim* ; ibid. 867, Men. 91, puis, par affaiblissement, « à satiété, tout son saoul ». Est resté familier ; Cicéron ne l'emploie que dans les lettres, par exemple pour surenchérir sur *satis*, Att. 16, 15. Rare.

Dérivé : *fatiscor*, *-eris* (époque républicaine), *fatiscō* (époque impériale), pas de parfait, adj. *fessus* : se lézarder, se fendre ; cf. Lucr. 5, 308, *delubra deum simulacra fessa fatisci*, Vg., Ae. 1, 123, [naues] accipiunt *intimum imbre rimisque fatiscunt*. Par suite « tomber en ruines » et « s'épuiser », puis « se lasser, se fatiguer », et ce dès les plus anciens textes, ainsi Pacuvius, Trag. 154, *numquam fatiscar facerē quod quibо boni*.

La forme *fessus*, tirée de *défessus*, comme *gressus* de *ingressus*, a été généralisée au lieu de **fassus*, sans doute pour éviter l'homonymie de *fassus*, adjectif de *fateor*; le sens propre « lézardé, fendu » apparaît dans l'exemple de Lucrèce cité plus haut, *défaiscor*, *-eris*, *défaiscō* (langue de l'Église) : forme « déterminée » indiquant le procès arrivé à son terme (cf. *fatigō* et *défatigō*), usitée surtout au participe *défessus*. De *défessus* est attesté à partir de Virgile le composé *indéfessus*, traduction du gr. *ἀδιάφυτος*; **infessus* n'existe pas, et ceci contribue à indiquer le caractère secondaire de *fessus*, décelé par la voyelle *e*. L'importance de la forme « déterminée » *défessus* ressort de la généralisation de *fessus*. Les formes *défaiscentia*, *défissō* sont tardives. A *fessus* ne correspond aucun substantif : cf. *fatigō*. — *Fessus* a été supplanté par *lassus* dans les langues romanes.

Sur ce groupe, v. W. H. Kirk, *A. J. of Philol.*, LIII (1932), p. 364, et B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 29.

fātūm, -i n. : destin ; correspond pour le sens au gr. εἰμαρτένη (-μένον) ; souvent personnifié et déifié *Fātūm* ou *Fātā*, -ōrum ; de là, dans la langue populaire, le masculin *fātūs* (cf. *caelus* et *caelum*), *Pétr.* 42, 71, 77, et féminin *fātā*, qui a survécu dans les langues romanes, M. L. 3219, B. W. sous *fée*, sur un domaine beaucoup plus étendu que *fātūm*, M. L. 3222, concurrencé par *sors*, et en celtique, dans britt. *faed*, Ancien. usuel.

Le destin en tant qu'inévitable et imposé aux hommes comporte souvent une nuance péjorative et *fatum* a pris les sens de « destinée malheureuse, malheur » et « terme fixé par le destin, mort » (et, par extension, en poésie, « ombre, cadavre »). Ce double sens se retrouve dans l'adjectif *fatalis* : fatal, et par là « meurtrier » ; *f. diēs* « jour de la mort » ; cf. aussi *fr. feu*, B. W. s. u., de **fātūs*? Dérivé tardif et rare : *fātālītās* (cf. *necessitās*). Cf. aussi *Fatuculus* Serv., A. e. 7, 47, et *fātūculus* « devin », attesté par l'italien, M. I. 3224.

Composés : *fauci-canus* (*-cinus*) (Ov.), *-dicus*, *-jer*, *-legus*, *-loquus*, *-loquium*, de couleur poétique; *bonifatus* et *Bonifacius* (avec influence de *facio*?), *Malifatius* (bas latin).

Fâlum est, comme l'a vu Varro, L. L. 6. 52, du

groupe de *for*; *fatum* est à *for* ce que *tēctum* est à *tego*:
ab hoc [sc. fari] tempora quod tum pueris constitutum
Parcae fando, dictum fatum et res fatales. Cf. *Enn.*, A. 19,
et *Vg.*, Ae. 1, 261 cité s. u. *for*; *Manu Leumann*, *IF* 45,
105 sqq.

I. Fatuus, Fatua : nom d'anciennes divinités italiques identiques à *Faunus*, *Fauna* (cf. Varr., L. L. 6, 52 et 55, et les références de Goetz-Schoell, ad loc.), dont dérive, selon Justin, 43, 1, 8, le verbe *fatuor*, *-aris* « être inspiré », *Fatua... Fauno uxori... quae uetus per fureum tempore praemonebat. Vnde qui adhuc inspirari solent fatuari dicuntur.* — Se retrouve en osq. *Fatuvaeis*, gén. sg. « *Fatui* », cf. Vetter, *Hdb.*, n° 165. La quantité de l'a de *Fatuo* est incertaine ; c'est arbitrairement que les dictionnaires le donnent comme long, d'après *fatus*.

II. **ſātūnus**, -a, -um : 1^e sot, imbécile, insensé, fou; traduit μωρός, joint à *ſtolidus*, *ſtultus*, *inſpiēns*, etc.; fat (cf. Pétr., Sat. 46, 2); 2^e fade, insipide (= *inſuſus*), cf. Mart. 13, 13. — Le sens le plus ancien est le sens moral (Plt., Tér., etc.); le sens de « sans goût » appliqué aux choses n'apparaît pas avant l'époque impériale; v. Thes. s. u.

Dérivés : *fatuūs* « sottise » (classique, mais rare); *fatuor*, *-āris* « faire le fou », Sén., Apocol. 7; *infatuō*, *-ās* « rendre soit, infatuer » (classique); *infatuatiō* (St Jér.); *fatuitō*, *-ās* (Arn.); *fauōsus* (Ital.). Du nom propre *Fatuinus* dérive sans doute le nom de la pie-voine » *fatuina* (*rosa*, Ps.-Ap. 64).

Les formes romanes (fr. *fade*, *fat*) supposent un type **fatidus* (d'après *sapidus*), v. M. L. 3223 et B. W. sous *fade*.

Étymologie inconnue. On ne peut décider si *Fatius* et *Fatua* sont le même mot que l'adjectif *fatius* ; mais il est possible que le nom de ces vieilles divinités italiennes, de caractère prophétique, ait servi par dérision à désigner des personnes qui déraisonnent ; cf. le sens péjoratif de *hariolus*. Le rattachement à *fāo*, fréquentatif de *for*, cf. P. F. 78, 22, *fantatur* : *multa fantur*, n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

faueō, -ēs, faūl (de *fau-ūi), **fautum**, **faūre** (noter un impératif *foue* qu'on lit sur la base d'une belette-amulette d'or du temps de la seconde guerre punique : *foue* *L. Corneliae* *L. f.*, et sur lequel on s'est appuyé pour fonder l'hypothèse d'une flexion *fouēō/faūre* avec une alternance de vocalisme fondée sur la différence d'accent, comme dans *cōuēō, *caūre* ; mais, outre que cette alternance n'est établie par rien de sûr, le sens et la construction différencient *faūcō* et *fouēō* ; le premier signifie « favoriser » et est suivi du datif : *f. Rōmānis, laudi alicuius* ; le second seulement « chauffer, réchauffer ».

et se construit avec l'accusatif : le *foue* de l'inscription citée plus haut peut être une simple méprise du graveur et l'on ne saurait faire état de la glose de P. F. 77, 15, *Fou, qui nunc Faui appellantur*, pour justifier un passage de *fou* - à *fau* - : être bien disposé, être favorable. S'emploie absolument, cf. Ov., Epist. 3, 88, *Marte fauente*, ou avec un complément au datif. *Fauet* a d'abord appartenu à la langue religieuse ; il désigne souvent la bienveillance des dieux ; un emploi rituel subsiste encore dans l'expression *fauente linguis* (*ore, uerbis, uocibus*), réduite quelquefois à *fauere* à l'époque

impériale, où, du reste, elle n'est plus qu'un archaïsme ; Serv. *auct.*, Ae. 5, 71, *praece magistratus sacrificante dicebat fauete linguis, fauete uocibus n.*, h. e. *bona omnia habete aut tacete, et Sén.*, *Dial.* 7, 26, 7, *hoc uerbum non, ut plerique existimant, a fauore trahitur, sed imperat silentium, ut rei peragi possit sacram nulla uoce mala obstrepente*. Le vieux mot *fauentia* a la même valeur, cf. *P. F. 78*, 14, *fauentia bonam ominitionem significat, ut precones clamantes populum sacrificari*.

Nam praecones cunctantes populum sacrificus fauere iubabant. Fauere enim est bona fari (étymologie tirée du rapprochement avec le gr. ἔθημα), at ueteres poetæ pro silere uiri sunt fauere. Un texte d'Accius montre bien la valeur religieuse de fauēō, faustus, Trag. 511, ciues om̄i(nibus) faustis augustam adhibeant | fauentiam, ore obcaena dicta segregent, où le poète a multiplié à dessin les termes techniques : *om̄en*, *faustus*, *augustus*, *fauentia*, *obcaenus*. Fauēō est un de ces nombreux termes passés de la langue religieuse dans la langue laïque. Il a pu se dépouiller à ce point de son sens primitif qu'Ennius l'emploie comme synonyme de uelle, A. 419 : *matronae moeres complement spectare fauentes* (= *gaudentes*, puis *uolentes*), et Vg., G. 1, 18, *adsis, o Tegae, fauens*, où l'on pourrait avoir *uolens* (synonyme de *libens*) et où le Servius auctus note « *fauere...* ueteres etiam uelle dixerunt ». Ancien, usuel. Fautum a sans doute survécu en espagnol et en portugais ; cf. M. L. 3224.

faustus (par l'intermédiaire d'un substantif neutre **faus*, thème en *-os/-es* non attesté, mais qui doublait *fauor*, comme *deucus* double *decor*, et dont *faustus* dérive, comme *onustus* de *onus*, *īustus* de *īūs*, etc.) : qui grandit heureusement» (d'où les noms propres *Faustus*, *a-, ulus*, etc.) ou « qui fait grandir heureusement » : Non. 426, 15, *faustum quasi a fauendo dictum ac per hoc prosperum ac propitium*, précédant *felix* « fécond » dans la formule *quod bonum faustum felix fortunatumque siū*. M. Cic., *Div.* 1, 45, 102; Tér., *Andr.* 956, *o faustum et felicidem*; cf. les formules *geni publici faustae Felicitatis*, *CIL* 1, p. 214; *Val. Max.* 1, 8, 8, *diuus Iulius, austus proles eius [urbis]*. De *faustus* sont dérivés : *faustulus* : *P. F.* 83, 3, *faustulum porcillum, feturam pecorum*; *faustitias* : nom de déesse adjointe à Cérès : *nutrī rura Ceres almaque Faustitas*, *Hor.* *Od.* 4, 5, 18; *inaustus*, *I. 4394*.

fauor : *faveur* ; et, sens concret, « marque de faveur, applaudissement », etc., cf. *clāmor*. Non attesté avant l'ép., qui l'introduit avec des réserves, *Sest.* 115 : *ui rumore et, ui ipsi loquuntur, fauore populi tenetur et auctur*, et *Epist. frg.* 8, 8 : *eum amorem et eum, ut hoc verbo utar, fauorem in concilium aduocabo*. *Fauor* est formé sur *fauē*, comme *amor* sur *amō* ; a dû remplacer un ancien neutre **fauos* ; cf. plus haut, *faustus*.

Dérivé : *fauvabilis*, attesté à partir de Velleius *Pat*erculus ; *infauvarabilis* (Dig.). Irl. *fabhar*.
auteur (*fauitor* dans Plaute, Am. Prol. 67, 78, 79, et ns Lucil. 902 ; fém. *fautrix* à partir de Térence) : qui vorise, protecteur. Suivi du génitif ou du datif.

surveiller. Suivi du gentil ou du datif. Cf. aussi les formes peu ou mal attestées *fauea (fabea)*, *faueus*, -i (Gloss.) : esclave favorite ou favori, peut-être dans Plt., Mi. 797; *fauisor*, -ōris, synonyme tardif *fautor*; attesté à partir d'Aulu-Gelle et peut-être à l'origine artificielle d'écrivains archaïsants; d'où *fauis* (Gloss.).

1 —

Fauōnius

avec *fauvre* est plausible au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Mais l'ambiguïté de *g* (*g* ou *gh*) en slave et de *f* en latin rend la concordance d'autant moins probante que lat. *a* devant *w* et sl. *o* sont aussi ambiguës et que lat. *u* intervocalique admet plusieurs origines. Arm. *g* de *govem* « je loue » est issu de **gh* ou de **w* ; le rapprochement avec les mots latin et slave est aussi plausible. — Rien de sûr.

failla -se (avec *i longa*, CIL V 3143 ; les langues romanes dans lesquelles le mot est représenté attestent aussi *failla*, blâmé par l'App. Probi, GLK IV 198, 8, **falliua*, M. L. 3226 ; c'est à **falliua* et **falvisca* que remontent les formes germaniques : v. h. a. *fa(l)visca*) f. : cendre, brûlure, suie : *-a est deserta igni scintilla*, Serv., Ae. 3, 573 (cf. Ae. 6, 227), en particulier « cendres volantes », cf. Pelagon. 110, *cinerem leuem*, i. e. *faillam quam appellant*. Terme moins général que *cinis*, comme le montre l'emploi qu'en fait Suét., Tib. 74, *cinis e fauilla et carbonibus* ; mais, dans l'usage courant, ne diffère guère de *cinis* ; on trouve même parfois les deux mots dans un emploi exactement opposé à celui qu'on attendrait, cf. Plin. 19, 19, *regum inde funebres tunicae corporis fauillam ab reliquo separant cinere*. Ancien, mais d'emploi plus restreint que *cinis*. N'est représenté que dans les dialectes italiens et ibériques.

Dérivés (tardifs) : *fauillaceous*, *fauillaticus*, *fauillescō*.
 Forme à vocalisme réduit qu'on tire de **fouilla* > *fauilla* (cf. *caueō*, *fauēō*), mais l'a peut s'expliquer autrement. V. *fouēō*. Cf. *scintilla*.

fauis(s)ae, -árum f. pl.: vieux terme du vocabulaire religieux : *-ae locum sic appellabant, in quo erat aqua inclusa circa templo. Sunt autem qui putant fauisas esse in Capitolio cellis cisternisque similes, ubi reponi erant solita quae in templo uetustate erant facta inutilia*, P. F. 78, 10, dont la définition provient de Varron, cf. Gell. 2, 10, 3. Mot sans doute étranger ; étrusque ? Même finale que dans *caris(s)a, mantissa*. Pas d'exemple dans les textes. Cf. *fouea?*

Faunus, -i m. (usité aussi au pluriel *Fauni* (poétique), sans doute d'après gr. Ηένες, Σάτυρος?); ancienne divinité italique, de caractère agreste et silvestre, qui a pour cœur et femme *Fauna* ou *Fatua*. La forme *Fones*, *di ilustres* (Gloss.) est corrompue. On rapproche généralement *ombr. fons* « faunus », nom. pl. *foner*, et on s'explique par *a fauendis frugibus*; mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire, sans rapport avec le caractère primitif du dieu. Comme sa fête se célèbre sur *Lupercidia* et que son culte se confond partiellement avec celui de *Lupercus*, on a songé à le rapprocher de θάυων θηρόποδος Hes., et à y voir un ancien « dieupup »; on l'a comparé aussi au *Daunos* apulien (issu de **dhaunos*?). En tout cas, traité comme une divinité indigène, fils de *Picus*, petit-fils de *Saturne* et père de *atinus* (v. *Ov.*, F. 3, 291 sqq.). — Le rapprochement e m. irl. *buan* « bon, favorable » est à rejeter.

Fauōnius, -i m. : le *Fauonius*, vent tiède d'est qui souffle au printemps, souvent qualifié de *tepidus*, ce qui a fait rattacher par les Latins à *fouēō*; cf. Plin., H. N. 6, 93; Isid., Or. 13, 11, 8. Mais c'est aussi le vent fécon-
tant, sens dans lequel Virgile l'assimile au Zéphyrus qui conde les cavales (cf. Vg., Ae. 3, 120; Sén., N. Q. 5

16, 4), et d'après Plin, l. l., les *rustici* l'appellent *catiliō* (de *catiliō*) parce qu'il est : *genitalis sp̄iritus mundi a fouendo dictus... gestiente natura semina accipere eaque animam inferente omnibus satis*. — Le passage de *o* protonique **ouōnīs* à *faūōnīs* n'est pas sûr (cf. *faueō* et *faulla*) et la dérivation fait difficulté (le cas de *Alcēdōnīs*, *Aquilōnīs* est tout autre). L'explication par *faueō* n'est pas moins hasardeuse. — Le mot est représenté dans les dialectes italiens et en espagnol, M. L. 3227, et passé en germanique : v. h. a. *fōnno*, -na « *Fōhn* ».

faustus : v. *faueō*.

fausus, -i m. : rayon de miel. *Fausus* est employé proverbialement comme symbole de la croissance heureuse ; cf. Pétr. 43, *itaque creuit, quicquid creuit, tamquam fausus* ; 76, *quicquid tangebam crescebat tamquam fausus*, cf. aussi id., ibid. 35, 5 et 39, 15, sans doute par un rapprochement dû à l'étymologie populaire avec *faueō*. Le rayon de miel figure dans les sacrifices offerts à Cérès (Vg., G. 1, 344) et à la Terre (Plin. 25, 107). Ancien, usuel. V. M. L. 3228 et 3227 a, **faūūlus* (roumain, italien, espagnol, portugais ; non français).

Sans étymologie.

faux, -is f. : *faueōs*, -ium : 1^o gorge, en tant qu'entrée du tube digestif et de la trachée artère ; gosier et aussi la gorge en tant que partie extérieure du cou ; 2^o gorge (dans une montagne, cf. Serv., Ae. 11, 516, -es dicuntur *itinera inter duos montes locata augusta et peruvia, dicta a faucium similitudine*) ; entrée étroite d'une ruche, d'une grotte, d'un vase (cf. *labra*), goulot, goulet. Ancien, usuel. M. L. 3225. Le pluriel est seul usité à bonne époque, cf. Varr., L. L. 10, 78, *quae-dam non [consuetudo patietur] ut si dicas pro fauces, fauax*. Le génitif pluriel est toujours *faucium*, mais il n'est pas attesté avant Cic., Tus. I 37 ; l'accusatif est *faueōs*, non *faucis*. Le singulier ne se rencontre qu'à l'époque impériale en poésie (Hor., Ov., etc.) et à basse époque en prose. Les formes romaines remontent à *fōcēm*, *fōcēs* ; du reste, la graphie *fōcēs* est assez fréquente pour qu'on en soit venu à différencier par le sens les deux formes ; cf. Isid., Diff. 2, 60, *fauces sunt angustae fistulae, quasi foce, per quas uocalis spiritus... exiliens sonum emittit*.

Autres formes avec *ō* : *fōcāle* n. « foulard de cou », neutre d'un adjectif **fōcālis*, conservé en logoudorien avec le sens de « mal de gorge », angine, M. L. 3397 ; *fōcāneus* « qui croît entre deux rejetons » (comme dans une gorge) ; *fōcānum* « *faueōs* » (Marcell.) ; *offōōs* (Sén., Flor.) ; *suffōōs* : suffoquer, étouffer, M. L. 8431, et *praefōōcō* : obstruer, étrangler (époque impériale) et leurs dérivés. Toutefois, *offōōcāre* : *quam in fauces absorbendam dare*, P. F. 211, 10, semble bien prouver l'ancienneté de la diphthongue ; cf. *causa/accūōō* (il est vrai que les formes romaines remontent à *offōōcāre*, **affōōcāre*, M. L. 6046).

Cf. aussi la glose *faucūllāre* : στραγγαλοῦσα.

Aucun rapprochement sûr.

fax, *faeīs* f. (abl. *face*, Cic., Verr. 5, 75 ; le gén. pl. *faūūm* n'est enseigné que par un grammairien récent, frg. Bob. GLK V 562, 26 ; acc. pl. *faeīs*) : torche, flambeau. Sens propre et figuré. Ancien, usuel. Diminutif : *facula* (d'où *faūūlīus*, Gl.), cf. M. L. 3137 (germanique : v. h. a. *facchale*, *Fackel* », etc. ; britt. *flagl*) et 3127, **fa-cēlla* ; 3131, **facile*.

Il n'y a rien à tirer de la glose de P. F., 77, 19, citée s. u. *faeīs*, dont le *faeīs* est sans doute imaginaire. Les Latins ne connaissent d'autre nominatif que *faeuā* (Enn., Sc. 33 ; Varr., Men. 486, etc.) ; l'ablatif est *faeuā* (Vg., Ae. 3, 719). Dès lors, l'explication de *faeīs* comme étant un dérivé d'un thème en -ē-, **faeīs* (H. Pederseen, *La 5^e décl. lat.*, p. 60) ne tient pas.

Le rapprochement de lit. ζωākē « lumière » et de gr. διαφάσειν « διαφάνειν » est en l'air. Mot technique, d'origine inconnue.

feber, -bri? Ne figure que dans Varr., L. L. 5, 79 : *fiber ab extrema ora fluminis dextra et sinistra maxime quod solet uideri* (cf. *fiber* « castor »), et *antiqui februm dicebant extremum, a quo in sagis fimbri*ae* et in ictore extremum fibra, fiber dictus*. Peut-être créé par Varro pour expliquer *fiber* et *fibra*? V. Pisani, *Homn. Niedermann*, p. 270.

febris, -is f. (acc. en -im, abl. en -i ; un doublet dialectal *hebris* est attesté par Servius, Ae. 7, 695) : fièvre (= *πυρετός* ; aussi les anciens le dérivent-ils à *feuure*, Varr., Men. 33). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3230, *febris*. Passé en germanique : v. h. a. *febar* « *Fieber* » ; en irl. *febra*, *fiabhras*.

Dérivés et composés : *febricula* : *πυρετίου* ; *febriculōs* : qui a ou qui donne la fièvre (i dans Catulle 6, 4) ; *febriculentus* (Marcellus) ; *febris*, -is (à partir de Culum.) : avoir la fièvre ; d'où *febrilis* (Cael. Aurel.) ; *febrēscō*, -is (Solin.) : être pris de fièvre, M. L. 3229 ; *febricō*, -as (depuis Celse et Colum.) ; i dans Mart. 9, 98, 20) : synonyme de *febrīo*, que Thurneysen suppose tiré d'un adjectif **febricitus*, formé comme *sollicitus*. Mais *febricō* peut être tiré directement de *febris* d'après *fēlīx* : *fēlīcō* ; cf. le suivant : *febricosus* (Vég.) ; *febrifuga* f. : nom de la petite centauree (Vég., Marc.). *Febricūs*, *febricō* sont mal attestés ; cf. Thes. s. u.

Il n'y a pas de nom indo-européen de la « fièvre ». Comme le lituanien a *drūgys* « fièvre » en face du verbe slave signifiant « trembler », ainsi slovène *d'gai*, on peut supposer que *febris* appartient à la racine signifiant « trembler », qui figure notamment dans gr. τανθρόπειον. La forme originelle serait de type à redoublement : **dhe-dhri*. V. *querquerus*. Étymologie peu sûre, mais les autres sont plus incertaines encore, notamment le rattachement à *feueō* par une forme **dhegʷʰ-ris*, imaginaire.

februus, -a, -um : qui purifie, purificateur. Ancien adjectif de la langue religieuse, d'origine sabine d'après Varr., L. L. 6, 13. Personnifié, *Februus* devient le nom d'un dieu infernal d'après Servius, G. 1, 43 : *duo menses a Iano et Februō nominata sunt. Februus autem est Diūs pater cui eo mense sacrificabatur*, cf. Macr., Sat. 1, 13, 3, *lustrari... eo mense ciuitatem necesse erat, quo statuit [Numa] ut iusta dis Manibus soluerentur*. — *Februa* (*Febrūlīs*, *Febrūta*) est une épithète de Junon, peut-être femme de *Februus* et divinité infernale. — Le neutre *februum* se dit avec le sens de « purgamentum » de toute offrande purificatoire, et en particulier du sel chaud ; cf. Censor, 22, 13, 14, *Lupercalibus salēm calidum ferunt, quod februum appellant* ; mais cf. aussi Ov., F. 2, 19 ; 4, 726 ; Serv. auct., Ae. 8, 343.

Dérivés : *februō*, -ās ; *februāmentum* (Censor.) ; *februāriūs* [mēnīs] « mois des purifications », dernier mois de l'ancienne année romaine ; cf. Varr., L. L. 6, 34, ... *februarium a die februato, quod tum februator populus, i. e. luperciūs nudis lustratur antiquum oppidum Palatīnum gregibus humanis cinctum* ; et P. F. 75, 23, *februario mensis dictus quod tum, i. e. extreme mense anni, populus februatur, i. e. lustraretur ac purgaretur, uel a Iunone februata quam alii Februalem, Romani Februlim uocant, quod ipsi eo mense sacra feabant, eiusque feriae erant Lupercalia, quo die mulieres febrabantur a lupercis arcuīlo Iunonis, i. e. pelle caprina ; quam ob causam is quoque dies Februatus appellabatur. Quaecumque denique purgamentū causa in quibusque sacrificiis adhībentur, februa appellantur. Id uero quod purgatur, dicitur februatum*. Il semble, d'ailleurs, que plusieurs cérémonies d'origines différentes se soient confondues : une cérémonie de *lustratiō* ; des sacrifices expiatoires aux dieux infernaux ; un rite de fécondation (les Lupercalia).

On trouve dans Lydus, de Mens. 4, 25, un témoignage relatif à un mot **feber* (= *πένθος*) qui serait à l'origine de *februus* : Λαβεῶν ἀπὸ τοῦ πένθους λέγει κληθῆναι τὸν φερουόμενον. Φεβερ γάρ παρὰ Ρωμαῖος τὸ πένθος προσαγορεύεται. Peut-être y a-t-il ici une allusion à une étymologie qui rapprochait *februus* de *febris*, ou simplement un mot forgé par un grammairien pour expliquer *februum*.

Le nom du mois *febr(u)ārius* est demeuré dans les langues romanes, M. L. 3231 ; et en irl. *febrai*, britt. *chwefror*.

Sans étymologie indo-européenne : le rapprochement de skr. *gandharva*, gr. *κέτωρος*, proposé par Dumézil, est à écarter. Sans doute mot indigène (sabin?), comme beaucoup de termes religieux ; cf. *cupencus, camēna, Féronia, Mārs*, etc.

fēcundus, -a, -um : fécond. Se dit de la terre, des semences, des femelles, etc. Ancien, usuel. M. L. 3232.

Dérivés : *fēcunditās* (classique) ; *fēcundō*, -dātor (tar-dif). Composés : *infēcundus*, *infēcunditās* ; *per-, p̄ae-fēcundus*, tous deux de l'époque impériale.

Ancien participe, cf. *fēcūndus* / *for* ; *īrā*, *īu*, *rubī*, *urē-cundus* ; soit six adjectifs de cette sorte ; v. Stolz-Leuman, *Lat. Gramm.*, p. 227 ; les expliquer par l'imitation de *secundus* est chimérique ; d'ordinaire, pour obtenir des adjectifs en *-undus* de thèmes terminés par voyelle, on recourt à *-bundus* (v. ibid., p. 226 sqq.). M. Benveniste, BSL 34, p. 186, et *Origines*, p. 141, a expliqué les formations en *-cundus* par un participe de la racine **kū*- « se gonfler ». Cf. *fēmina*, *fē-tus* (adjectif et substantif), *fē-num*, *fē-līx*, *fēlō*, etc., et, d'autre part, *fēlius*.

Une racine **dhe-* « têter, sucer, traire » est représentée d'un bout à l'autre de l'indo-européen : irl. *denim* « je tette » ; v. h. a. *tāan* « sucer » ; hom. θῆθωσαι « sucer, traire » (et θῆσθω) et *dhēvō* « nourrice » ; γαλαθῆνος « qui tette le lait » ; véd. *dhāvā* « pour têter » ; skr. *dhātri* « nourrice » ; sans doute arm. *diem* « je tette » ; *fēmina* est le reste d'un participe présent moyen d'un présent radical **dhe-* et signifie littéralement « qui allaita » (pour la forme, cf. *alumnus*). Un suffixe commençant par *-l* est fréquent : lat. *fēlō*, *fēlīx* ; ombr. *feliuf*, *filiū* « lactan-

tes » ; gr. θηλή « têter, mamelle », θῆλυς « nourricier, femme » ; lit. *pirm-dēlē* « primipare » ; lett. *dēju*, *dēt* « sucer » ; lit. *dēlē* « sangsue » ; alb. *del'e* « mouton » ; skr. *dhārū* « suçant ». V. aussi *fēnum* et *fēnus*.

Cette racine **dhe-* « poser » en ce qu'elle est accompagnée de formes à *-dē* : skr. *dhāyā* « il tette et dhēnā, dhēnūh » « vache » ; v. sl. *dojō*, *dojūtī* « têter, traire » ; got. *daddjan* et v. suéd. *daeggia* « allaiter » ; arm. *dayl* « premier lait ». A ce groupe se rattache lat. *filius* ; cf., pour le sens, lette *dēls* « fils ». Le slave *dēt* « enfant » et *dēva* « jeune fille » ont un *ē* ambigu (de *ē* ou de *ēi*). Les formes à *b* brief de v. h. a. *tila* « sein de femme » et d'irl. *del* « têter » ne sont pas claires.

fēll, *fēllis* n. : bille, fiel et « vésicule biliaire » ; *fēllatum* quod sit *folliculus gestans umorem qui uocatur bilis*, Isid., Or. 11, 4, 128. Désigne par image, comme le gr. χόλος, la colère, l'envie, en raison de son amertume : Vg., Ae. 8, 219-220, *hic uero Alcīdae furiis exarserat atro fēllē dolor*. Ancien. Panroman. M. L. 3234 ; E. W. *fēl*, V. *bilis*.

Dérivés et composés : *fēlleus* : de fiel ; *fēllītūs* : rempli de fiel (d'après *mellitus*) ; *fēllīneus* : couleur de fiel (d'après *sanguineus*) ; *fēllōs* et *fēllīnōs* (cf. *sanguinōs*) ; *fēllītūcūs* = χολαγγός ; *fēllīnōs*, tous termes de la langue médicale. Juxtaposé : *fēlētērē* : centaure (ainsi nommée à cause de son amertume). M. L. 3237 a.

fēl forme un couple avec *mel*, auquel il est souvent opposé ; cf. Plt., Cas. 223, *fel quod amarumst, id mel fēlētēt* ; Cf. 69, *Amor et melle et fēlle est fecundissimus*, et Thes. VI 424, 19 ; les deux flexions ont dû réagir l'une sur l'autre.

Rappelle le groupe de mots indiquant une couleur jaune qui est aussi représenté en latin par *flōrus* et *flāvus* (v. ces mots). On a de même en slave un ancien *zīltū* « jaune » (s. *zītū* r. *zōlt*) à côté de s. *zūč* (gén. *zūči*), r. *zōlč* « fiel ». Sl. *zīltū* est à rapprocher de lit. *gētās* « jaune ». A en juger par le latin, ces mots auraient un *gwh-* initial. — Il y a un autre groupe, représenté en latin par *(h)olus* et par une forme qui semble dialectale *helius* (v. ces mots) qui commençait par *g'h* : v. sl. *zelenī* « vert », v. sl. *zīltū* « fiel ». C'est à celui-ci qu'appartiennent gr. χόλος, χολή « bile, fiel », av. *zārūs-čā* « et le fiel » et sans doute v. h. a. *galla* « bile, fiel ». Il faut se demander si le groupement du nom du « fiel » soit avec le groupe de v. sl. *zīltū* « jaune », soit avec celui de lat. *helius*, *(h)olus*, v. sl. *zelenī* « vert », ne serait pas secondaire ; le type de gr. χόλος, v. sl. *zīltū* paraît ancien ; ce serait *fēlētērē* qui résulterait d'un changement de groupe du mot (étymologie populaire ou mot d'origine dialectale). Le *-ll-* de lat. *fel*, *fēllis* admet plusieurs explications, peut-être issu de *-ln-* comme germ. *galla* de **gal-lōn*, i.-e. **ghol-n*, ou simplement gémination « populaire » expressive (pour la forme, cf. *mel*).

fēlēs, -is (*fēlēs*, *fēlētērē*, *fēlētēs*) f. : nom générique de petits carnassiers, entre autres « chat, chatte (sauvage) ». Glosé αἴλουρος et aussi v. angl. *merth* = *mustela*. Joint à *mēlēs* « blaireau, martre » par Varron, à *mustēla* « belette, fouine » et à *uiuerra* « furet » par Columelle.

Dérivés : *fēlētērē* et *fēlētēs*. Cf. M. L. 3235.

-fer : second élément de composé ; cf. *ferus*.

féralis, -e : concernant les morts ou les enfers. Terme religieux. *Férales diés* : jours du mois de février où se célèbrent les *Férilia*, *dis manibus sacra festa, a ferendis epulis uel a feriendis pecudibus appellata*, P. F. 75, 20 (étymologie populaire). Dérivés tardifs : *fériliter* ; *férilitas*. Le rapprochement avec *ferō* est enseigné depuis Varro et même amène Ovide à scander une fois *Férilia*, F. 2, 569 : *hanc, quia iusta ferunt, dixerit Fera lucem*. Cf. peut-être *fēriae*, *festus*. On a rapproché aussi lit. *dvāsē* « esprit », m. h. a. *getwās* « fantôme » ?

ferāx : v. *ferō*.

fer(e)tum : v. *ferutum*.

ferulum (et *fericulum*, *fericulus* dans Pétr. ; cf. P. F. 293, 11 : *praefericulum*, *uas aeneum sine ansa patens summum, uelut pelvis, quo ad sacrificia utebantur*) : *In* : proprement ce qui sert à porter, d'où : 1^o « plat », Schol. Hor. Sat. 2, 6, 104, -a sunt... et uasa quae plena pulmentariorum ponuntur in canistris, et « contenu du plat, mets » ; 2^o brancard, civière servant à porter toute espèce d'objet dans les cérémonies, les images des dieux, etc. Mot technique. *Ferculum* est analogue pour la forme à gr. *φέρτηρον*, hom. *φέρτρων* brancard » (avec un dérivé *φέρτρητης* « carquois ») et skr. *bharitram* « bras (ce avec quoi l'on porte) », et représente **bher-lo-m*, **bher-lo-m*. Du reste, *φέρτρων* a été emprunté par les Latins, qui l'utilisent dans le sens de *caput* ; cf. Varr., L. L. 5, 166, *lectus mortui (quod) fertur, dicebant fereum nostri, Graeci φέρτρον* ; cf. M. L. 3249.

V. *ferō*.

ferē (l'ē est attesté par Servius, Ae. 3, 135, et par la métrique ; *ferē* est dû à l'abréviation iambique, cf. Thes. VI 492, 1 sqq.), *fermē* (sans doute forme de superlatif pour **ferimē*) adv. : 1^o environ, à peu près, presque. Souvent employé dans ce sens avec une négation : *nōn ferē, nēmō, nīl ferē*, etc. ; 2^o « le plus souvent ». Pour l'identité de sens de *ferē* et de *fermē*, cf. Varr., L. L. 7, 92, *ferme dicuntur quod nunc fere*. — *Fermē* est un archaïsme beaucoup plus rare que *ferē*, employé par certains auteurs archaïsants ou soucieux de la forme rare (Tac., Gell., qui emploie *ferme modum* au lieu du banal *propemodum*, cf. Thes. VI 522, 2 ; 524, 49) ou provincialisants (T.-L.) ; il est évité par les poètes. *Ferē* est ancien, classique, usuel (Cicéron a 302 exemples de *ferē* contre onze de *fermē*, dont trois sont poétiques, sept dans les traités philosophiques, un dans les traités de rhétorique ; pas un seul dans les discours ; v. les statistiques du Thes. VI 492, 13 sqq.), et B. Axelson, *Unpoetische Wörter*, p. 136 sqq. Non roman.

Faute de pouvoir suivre le développement de sens,achevée dès les plus anciens textes, on ne saurait rien dire de l'étymologie. Le rapprochement avec *firmus*, *frētus* n'est pas impossible, mais il est indémontrable. Ce qui suggère ce rapprochement, c'est all. *fast* « presque » à côté de *fest* « solide ».

ferentarius, -i m. (surtout au pl. *ferentarii*) : « auxiliaire » et « troupes auxiliaires », Varr., L. L. 7, 57, *a ferendo... aut quod ii equites dicti, qui ea modo habebant arma quae ferrentur, ut iaculum...*, cf. Vég., Mil. 3, 14 ; définition différente dans Caton, cité par Festus 506,

25, *Cato eos ferentarios dixit, qui tela ac potiones militibus proeliantibus ministrabant* ; cf. encore P. F. 75, 14, *auiliares in bello a ferendo auxilio dicti, uel quia fundis et lepidibus pugnabant, quae tela feruntur, non tenentur, appellati*, définition empruntée à Varro, cf. Non. 520, 10, 554, 24.

Les Latins le dérivent de *ferēns* à l'aide du suffixe -arius, qui peut s'ajouter à des participes : *praesentarius*, *sedentarius*, *manifestarius*. Le suffixe -arius est fréquent dans la langue militaire ; cf. *primarius*, *rörarius*, *ueterarius* (à côté de *prīmānus*, *ueterānus*), *ballistās*, *sagittarius*. L'hypothèse qui dérive *ferentarius* d'un participe aoriste **ferēns*, de *ferō* (comme *parēns*), se heurte au fait que *feriō* est défectif et n'a que des formes de présent ; ensuite on voit mal pourquoi ces soldats seraient seuls appelés « ceux qui frappent ». Mot rare et de caractère technique, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire.

fereola (*vītis*) : sorte de vigne inconnue (Colum.). Peut-être faut-il lire *ferreola*, de *ferrum* ?

Feretrius : épithète de Jupiter à qui l'on offrait les dépouilles opimes ; de là les étymologies proposées par les Latins : *ab hoste ou a foedore feriendo ou ob exuīs ferendis* ; cf. Prop. IV 10, 45 sqq. ; Festus 204, 13, et P. F. 81, 16. Sans doute étymologies populaires. Mais le sens précis de l'épithète nous échappe.

feretrum : v. *ferculum*.

fēriae, -ārum f. pl. (ancienne forme *fēsiae* attestée par Festus 76, 17 et 323, 6 ; cf. *festus*) : fête(s). Singulier très rare et tardif ; les textes classiques ne connaissent que le pluriel ; un exemple de *feria* dans P. F. 75, 22, *feria a feriendis uictimis uocata* ; cf. aussi GLK suppl. 241, 15, *pluraliter dicuntur feriae, licet abusivē dicatur prima feria, secunda feria*. Le singulier est surtout fréquent dans la langue de l'Église, cf. Thes. VI 505, 20 sqq. ; il s'applique aux différents jours de la semaine : *prima, secunda, tertia feria*, pour éliminer les anciens noms païens. Les formes romaines remontent au singulier : it. *fiera*, fr. *foire*, port. *feira*, M. L. 3250. Les anciens distinguent *feriae* « repos, chômage en l'honneur des dieux » de *diēs festus* « jour de fête », cf. P. F. 76, 17, ... *aliae [sc. feriae] erant sine die festo, ut nundinae, aliae cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulaciones ex prouento fetus pecorum frugumque*. Les *feriae* étaient fixes (*statuiae*) ou mobiles (*conceptiuae*) ; cf. Thes. VI 503, 34 sqq.

Dérivés : *feriatis* (rare et tardif), irl. *feróil* ; *feriatus*, M. L. 3251, sur lequel on a refait à basse époque un verbe *feric(r)* ; *feriaticus* (rare et tardif).

festus : 1^o de fête ; ordinairement joint à *diēs* : d. *festus* (cf. *fastus*, s. u. *fās*) ; 2^o qui célèbre la fête, oisif, joyeux. Le neutre a été substantivé : *festum* = ζέρχει, d'où le pl. *festā* (avec ē, difficile à expliquer en face de *feriae*, *fānum*) auquel remontent les formes romaines : it. *festā*, fr. *fête*, esp. *fiesta*, M. L. 3267 ; irl. *fest*, *festā*. Dénominatif : *festō* (Gloss.) — *festiuus* (archaïque et postclassique, Plt., Apul., langue de l'Église ; Cicéron ne l'emploie guère que dans des passages familiers, cf. Laurand, *Étude sur le style des discours de Cicéron*, 2^e éd., p. 339) : de fête, d'où « joyeux, charmant » ; *festiuus* (ancien et classique) ; *festiuiter* ; *festiuō* (tardif). — pr-

festus : -m diem dicebant qui festus non erat, P. F. 209, 10 ; cf. F. 298, 30, *profestum facere est tamquam profanum facere*.

Le mot *fānum* peut reposer sur **fasnom* ; le vocalisme **fas-* de la racine **fēs-* est attendu dans un dérivé. Ce qui montre que cette étymologie est correcte, c'est que le correspondant de *fānum* a en oeso-ombrrien la forme *fēs* de la racine : pél. *fēsn*., osq. *fiisnū* (acc. *fiisnam*), ombr. *fēsnaf* e « in fānum », ce vocalisme s'expliquant par le fait qu'il s'agit d'un dérivé en -ā (cf. le type lit. *dēnā* « jour », *zēnā* « hiver »).

La racine **fēs-*, **fas-* n'a pas de correspondant hors de l'italique. Comme **dhē-*, **dhō-* « poser » a toujours eu une valeur religieuse (cf. skr. *dhāma* « institution », gr. *θέμα* et le sens de lat. *faciō*, *sacer-dōs*, *crēdō*, etc. ; v. aussi l'article *fētialis*), on est tenté de poser un ancien élargissement **dhēs-* qui serait représenté par italien *fētialis*. Cf. peut-être aussi lat. *fās*, *fānum*.

feriō, -is, -ire (verbe défectif ; une 3^e personne de pluriel avec élargissement en *n*, *ferinunt*, est attestée par Festus 160, 3 ; 362, 5. Au témoignage des grammairiens, *feriō* emprunte son parfait à *perciō*, *īcō* : *percūsī*, ici *feriō* est rare et tardif ; huit exemples dans le Thes.), et son participe à *īcō* : *īctus*, cf. Phocas, GLK V 438, 13 ; toutefois, *feriūrus* apparaît à la fin de l'Empire) : « frapper », dans tous les sens du mot : frapper l'ennemi, un mur, la monnaie, une victime, à la porte ; frapper un traité, à cause de la victime qu'on frappait pour la circonstance, cf. Varr., R. R. 2, 4, 9, *īnitīs pacis, foedus cum feritūr, porcus occidit*. Enfin, *feriō* appartient à la série des mots imagez qui expriment dans la langue familière l'idée de « dépouiller, voler », comme le fr. « taper, estamper, rouler » ; Tér., Ph. 46/7 (dans la bouche d'un esclave), *porro autem Geta | feritur alio munere, ubi era pepererū* ; Prop. 3, 3, 49-50 ; 4, 5, 44 ; cf. l'édition du *Pseudolus* de Lorenz, p. 49 et n. à 455, et l'emploi de *uerberare*, *dēuerberare*, *percutere*, *uorsare*, *tangere*. Ancien, usuel. M. L. 3253 et 3252 : **feriāre*, et B. W. *férir* (vieilli). Pas de dérivés. Composé : *refēriō* (Plt.).

Présent dérivé, substitué à un ancien présent athénomique de la forme **bher-*, **bhor-* ; tandis que le latin a généralisé le vocalisme *e*, on a le vocalisme *o* dans la forme passée au type thématique *barū* « j'insulte » en lituanien et dans les présents cités *barjō* « je combats » en vieux slave, et, en germanique : v. h. a. *berjan*, v. isl. *beria* « frapper ». On comprend ainsi comment le présent lat. *feriō*, tiré d'une racine qui ne fournissait ni aoriste ni parfait, n'est accompagné d'aucun perfectum. En conséquence, il n'y a pas de noms verbaux, ces noms étant liés en latin au groupe du perfectum ; cf. le cas de *ferō*, *lātus*. Cf. *ferō*, *ferula* ?

fermē : v. *ferē*.

fermentum : -i n. : ferment, levain = ζύμη. Ancien, classique. M. L. 3254. De là : *fermentō*, -ās et ses dérivés ; *fermentēscō*, -is (Plin.) ; *fermentātius* (comme *focātius*) ; *fermentōsus* (tardif).

Les correspondants les plus proches sont v. angl. *beorma* « levain » et gaul. *Bormo*, qui désigne une source bouillonnante. *Fermentum* doit s'analyser **bher-men-tum*, le thème étant fourni par une forme non élargie de la racine de *ferueō* (v. ce mot). L'usage du levain et

des boissons fermentées semble remonter à la période indo-européenne commune ; cf. *defrutum* et *brisā*.

ferō, *fers*, *tetulli* puis *tulli*, *lātum*, *ferre* : la conjugaison de *ferō* est supplétive. *ferō* a fourni les formes du présent où sont conservés des restes de la conjugaison athénomique : ind. prés. *fers*, *ferī*, *ferītis* ; impér. *ferī*, *ferītō*, *ferītē* ; inf. *ferre*. La racine de *ferō* étant essentiellement durative n'a pu fournir de parfait. Le parfait (*te)tulī*, le supin et le participe *lātum*, *lātus* (de **lātūm*, -*tus*, cf. gr. *λάτης*) sont empruntés à une autre racine, celle de *tollō*. La complexité de cette conjugaison a eu pour résultat la disparition du verbe dans la langue populaire, où il a été remplacé par un verbe de sens plus concret et de flexion plus régulière, *portare*, qui a seul survécu dans les langues romanes ; cf. M. L. 3258, qui signale seulement *ferīt* en vieux campagnard et *ferī* en vieux portugais. Verbe italien commun : cf. ombr. *ferītu* « *ferītō* », *ferīst* « *ferēt* », voilque *ferōm* « *ferre* », *marrucin ferēter* « *feruntur* », etc.

Le sens est « porter » (réfléchi) « se porter » ; l'emploi absolu est mal attesté et à date tardive (Celse?, cf. Thes. s. u. 561, 53 ; l'emploi de *ferēns* au sens de « se porter », e. g. Corn. Nep., Dat. 4, 5, n'est pas probant) ; le sens de « se porter » (avec idée adjointe de mouvement) se rend surtout par le pronominal *sē ferre* ou le médiō-passif *ferī* ; mais le composé *differe*, comme le gr. *διαφέρω*, s'emploie absolument avec le sens de : « se porter de divers côtés ; différer ». Cf. aussi *fors*.

Un ancien sens de *ferō* est « porter dans son ventre, être fécondée » (d'où *forda* « [femelle] pleine »), emploi où il a été concurrencé par *gestare*. En parlant des plantes, *ferō* a signifié « produire », d'où *ferāx*, *fertilis*.

Un sens de « porter », avec aspect « indéterminé », on passe naturellement au sens de « supporter » : *ferre īiūriās*, *āerumnās*, etc. D'autre part, à *ferō* s'adjoint souvent une idée accessoire de mouvement : *ferre lēgem* « apporter (proposer) une loi devant le Sénat » ; « rapporter (un bruit, une nouvelle) » : *fāma fert, ferunt, ut ferunt* ; et au passif *ferri* « être rapporté » : *per īōrē ferri*, e. g. Acc., Trag. 669, *quorum genitor fertur esse ops gentibus*, transformation de l'ancienne tourmente impersonnelle du type *fertur...* *Aurelianum dīssere*, conservée, par exemple, dans Vopisc., Aur. 24, 3. Enfin, de l'expression *agere ferreque* « pousser devant soi (le bétail razzié) et porter [sur son dos] (les objets pillés) » est issu le sens de « emporter » (= *auferre*, *tollere* ; Plt., As. 487, *numquam hinc feres argenti nummum*) « râvir » (Vg., B. 5, 34, *postquam te fata tulerunt*) ; d'où « voler » ; cf. peut-être *fūr*, *furtum*.

A la racine de *ferō* se rattachent de nombreuses formations nominales où le latin a généralisé le vocalisme *e* et qui expriment l'idée de porter, d'apporter, ou l'idée de fertilité.

1^o D'abord un adjectif *-fer*, *-fera*, *-ferum* (ou l'e doit être analogique de *ferō*, *ferre* ; cf. toutefois les noms de fleuves ligures *Porcobera*, *Gandobera*, si ces mots signifient bien « qui porte des saumons », « qui porte des cailloux ») qui fournit des composés correspondant au type grec en *-phōros* et au type arménien en *-wor* (de **bhor-*) : *bi-fer* (= διφόρος), *frūgi-fer*, *igni-fer*, *signi-fer*, *lēti-fer*, etc. Le latin a *lūcifer* là où le grec a *λευκόφορος* et l'arménien une forme ancienne *lusavor* « lumineux » à côté de la forme nouvelle *lusaber* « qui apporte

la lumière » (cette dernière constituée de manière paire à lat. *lūcifer*). Le sens de *-fer*, dans la plupart de ces composés, est « produisant » (cf. *ferāx*, *fertilis* et *forda*) : *frūgifer*, *ignifer*, etc. ; le sens de « portant » étant exprimé par les composés en *-ger* : *armiger*, *lāniger*, etc. Étant donnée cette répartition, on attendrait * *signiger*. Comme l'a suggéré Niedermañ, la langue a peut-être évité, par euphonie, d'employer *-ger* lorsque le premier terme du composé renfermait un *g*. Ce type s'est étendu à l'infini dans la langue poétique et dans les langues techniques. Toutefois, on ne compte guère qu'un dénominalis : *uōcifero(r)*, d'un **uōcifer* du reste non attesté.

2° Puis des adjectifs tirés du présent *ferō* avec suffixes :

ferāx (cf. *bibāx*, *emāx*, *dicāx*, etc.) : fertile, d'où *ferācīas* (Col.).

fertilis (formation sans doute analogique d'après le type *fungō/fertilis*, *dūcō/ductilis*, dont on a extrait un suffixe *-tilis* ; la forme normale serait **ferilis*, comme *facilis*) : fertile, d'où *fertilīas*. Pélignien *ferīdīs* « fertili » (?) peut-être emprunté au latin. Sur *fertilis* a été bâti *feritus* (Avien), d'après *textus* / *textilis*.

ferutum ? : v. ce mot et *flōrifertum*.

ferius conservé dans des adjectifs employés par la langue religieuse : *ferīria aqua*, *quae inferīs libabatur*, *dicta a ferendo*; *sive uax uini quod sacris adhibebatur*, P. F. 10, 23. Adjectif sans doute d'origine dialectale ; cf. l'ombrien *a feretur*, et Ernout, *Élém. dial. s. u.*; *inferīus* : *inferīum uinum*, Caton, Agr. 132, 2, 134, 3, d'où *inferīae* : *sacrīfīa quae Dis Manibus inferebatur*, P. F. 99, 26, qui, rapproché de *inferi*, a pris le sens de « sacrifices en l'honneur des morts » (*xoal a tñl rōv vēxōvōv orōvāl*, *sacrīfīa inferīorum* disent les gloses), comme l'adjectif dérivé *inferīalis* (Apul.).

3° Un substantif *ferculum*, q. u.

Un adjectif de sens technique, appartenant à la langue rustique et sans doute non romain, présente le vocabulaire *o*, c'est :

**fordus*, usité seulement au féminin, *forda bos* « *quae fert in uentre* », dont il existe un doublet dialectal *horda* ; de là le dérivé dialectal *hordicālia*, *-ium* cité par Varr., R. R. 2, 5, 6, et le composé *fordicidīa* (dial. *hordicidīa*) ; *ōrum n.* pl. désignant les fêtes en l'honneur de *Tellūs*, données le 15 avril, où l'on sacrifiait des femelles pleines ; cf. Varr., L. L. 6, 15 ; Ov., F. 4, 630 sqq. On ne peut déterminer ici si le *or* de *fordu* repose sur i.-e. *or* ou sur *r*. Même suffixe que dans *grauidus*, *crūdus*.

Pour *fors*, *fortuna*, v. ces mots.

Le participe en *-tus* étant *lātūs*, les substantifs verbaux en *-tor*, en *-tiō* et en *-tus*, qui se lient normalement au participe en *-tus*, ne se forment pas de la racine de *ferō*. Il n'y a pas de substantif *feror*, cf. Varr., L. L. 8, 57 : *non fit ut messor, feror*; bien qu'on lise dans les gloses *infētor* : *παράθητης*, qui rappelle l'ombrien *affētūr*, *arffētūr* « *adffētūr* » et que la langue de l'Église ait créé *offerōr*, *-tōrīum*. Toutefois, en bas latin apparaît un dérivé *ferītōrīus* (*-asella*) dans Caelius Aurelianus ; *ferītā* est dans Orientius. D'autre part, *lātōr*, *lātīō* n'existent que dans l'expression technique *lēgis*, *lēgūm lātōr*, *lātīō*. Mais les formes composées sont assez nombreuses : *ab-lātīō*, *con-lātīō*, etc. Elles appartiennent, du reste, surtout à la langue écrite et sont en partie des

calques du grec. *Lātūrā* « portage » (d'après *uectūrā*) n'apparaît qu'à partir de Sénèque, *lātūrādīus* « porteur » qu'à partir de saint Augustin.

Composés de *ferō* :

afferō (*ad*-, *attulī*, *allātūm* (*ad*-) : apporter = *τηρέω* ; cf. got. *atbairan*, phryg. *abberēt* ; *auferō*, *abstulī*, *ablātūm* : emporter = *ἀφαιρέω*, *ἀπέρω*. De là *ablātū*, *-ōnis* : enlèvement, qui, dans la langue de la grammaire et dans la langue de l'Église, traduit *ἀφαιρέσις*, *ἀφαιρέμα* ; *ablātūs* = *ἀφαιρέτης*, M. L. 9642.

antererō : 1° porter devant ; 2° préférer.

circumferō : porter autour, répandre, etc. = *περιφέρω*, avec le postclassique *circumferentia* = *περιφέρεια*. S'emploie aussi dans la langue religieuse pour désigner une procession de caractère lustral ; cf. ombr. *a mīrī*, *aferum*, *anferener* « *circum-ferunt*, *-ferē*, *-ferēndi* ».

conferō = *συνφέρω* : porter ensemble ou au même endroit ; avec de nombreux sens dérivés ; « contribuer à ; comparer ; mettre aux prises ; réunir, conférer » ; « transporter » (sens physique et moral : *c. culpam in aliquem*) ; et *sē conferre* « se transporter » dans lequel le préfixe donne au verbe l'aspect « déterminé ». De là : *collatiō*, *-tor*, *-tiūs*, *-tīcīus*, *collātūs*, *-ūs* (rare). De *collātū* proviennent le britt. *collot*.

dēferō, *-tuli* (*detulerit*, Lex Repet.) = *καταφέρω* : emporter ou apporter (souvent avec idée accessoire de haut en bas) ; remettre entre les mains de : *dēferre negōtium*, *bellum ad aliquem* ou *alicui* ; en particulier, dans la langue du droit, *dēferre nōmen ad iūdīces*, d'où *dēferre reūm*, dénoncer ; *dēlātor* (mot de l'époque impériale, lorsque la *dēlātiō* fut devenue une profession) ; *dēlātiō* (Cic.) ; *dēlātōrius*, *dēlātūra* (tardifs).

differō, *distulī*, *dilātūm* = *διαφέρω* : 1° porter de côté et d'autre, disperser ; répandre un bruit, un nom, d'où « diffamer » ; 2° remettre à plus tard, différer ; d'où *dilātū* remise, délai », et en droit *dilātōrius* ; 3° [se] porter de côté et d'autre, être différent ; d'où *differētia* créé par Cicéron sur le modèle de *διαφόρος* (irl. *dīfrī*, *differētīs* dans Lucrèce (*differētia* était banni de l'hexamètre) et *indifferētīs* également créé par Cicéron pour traduire *ἀδιάφορος* ; cf. Fin. 3, 16, 53, *quod enim illi ἀδιάφορον dicunt, id mihi ita occurrit ut ī indifferētī* Cic.).

ec-ferō (*effērō*), *-fers*, *extulī*, *elātūm*, *ec-ferre* = *ἐκφέρω* : porter dehors, emporter (sens physique et moral). De là différents sens : 1° porter en terre ; 2° produire, faire sortir de terre ; par suite « exprimer » (*e. uerba, sentētiam*) et « éléver, exalter » (cf. *extollō*), d'où *sē effērē* « s'enorgueillir » ; *elātūs* ; *elātīō*.

inferō = *εἰπέρω* et *ἐπιφέρω* : porter dans ou contre (souvent avec idée d'hostilité, *signa*, *arma inferre in*) ; emporter dans la tombe, enterrer : *illātīō mortuī* ; introduire ; apporter : *i. tribūtūm* (époque impériale). M. L. 4398. Dérivés techniques : *illātīō* « inférence, conclusion » = *εἰπορά* ; *illātūs*.

offerō, *obtulī*, *oblātūm* : porter devant, présenter ; spécialement « offrir » ; et dans la langue religieuse : offrir à Dieu, consacrer, sacrifier (v. *oblāta*), M. L. 6043, et germanique : v. sax. *offrōn*, etc. ; celtique : irl. *oifridēr* « offertur » ; *offrāt*, *oifrend*, britt. *offerēt* « offerentur ».

Dérivés tardifs : *oblātīō*, *-tor*, *-tiūs*, *-tīcīus*.

Dérivés en *-ferō* : dans la langue de l'Église, *offerō-*

rium, cf. Isid., Or. 6, 19 ; *offerōr*, *-ōris* (Commad., Instr. 30). Le *offerūmenta dicebant quae offerebant*, P. F. 207, 6, provient sans doute d'un contresens de Festus ; v. *offerūmenta*.

perferō : porter à travers ou jusqu'au bout ; par suite : endurer (souvent joint à *patiōr*, *perpetiōr*) ; et : accom- plir, exécuter. Dérivés tardifs : *perlātōr*, *-trīx*, *-tiō*.

praefērō : porter devant, présenter ; mettre avant, préférer. Dérivés tardifs : *praelātōr*, *-tiō*. Du latin ecclésiastique *praelātūs* dérive irl. *prelat*.

proferō = *προφέρω* : produire au dehors, avancer, étendre, publier, etc. Dérivés : *prōlātō* (classique, Cic., Cés.) ; prolongation, remise, extension ; production, prononciation. Il semble que certaines acceptations de *prōlātō* doivent s'expliquer par une influence de *lātūs* et de *dilātū* ; de même qu'il s'est créé un verbe *dilātō*, rattaché à *differē*, *dilātū*, cf. Thes. s. u.

referō, *-fers*, *retulī*, *rellātūm* : rapporter, rendre (*pār pari referre*, *grātiām referre*) ; reproduire, représenter, répéter, répondre ; terme de droit *referre ad senātū* : mettre en délibération devant le Sénat, en référer à ; *in tabulās publicās referre*. De là : *relātīō*, terme de droit « motion, proposition » ; et « rapport, récit », etc. ; *relātūs*, *-ūs* m. (Tac., Sén.) ; *relātōr* « rapporteur » ; *relātūs* (tardif).

suffērō (*sub-*), *sustulī*, *sublātūm* = *ὑποφέρω* : suppor- ter, souffrir. Ancien, usuel. Panroman (type *fr. souffrir*). M. L. 8428 ; B. W. s. u. Il est à noter que *sublātū* se rapporte à *tollō* et signifie « élévation, exaltation », etc. C'est en partie un calque du gr. *ἀφσις*.

superferō (époque impériale) : placer par-dessus ; élé- ver ; *superlātū* (terme de rhétorique, cf. *ὑπερβολή*) ; *superlātūs* (terme de rhétorique et de grammaire) : *ὑπερβολός*, *θετικός*.

trānsferō, *trānsstulī*, *trānslātūm* (*trālātūm*) = *μεταφέρω* : porter au delà, transporter ; d'où « transplanter, transcrire, traduire » ; en particulier, dans la langue de la rhétorique, trad. *μεταφέρω* « employer métaphoriquement ». Dérivés : *trā(ns)lātū* : transfert, traduction, métaphore = *ἀλληγορία*, *μετάληψη*, *μεταφορά*, *μετά-* ou *παράφρασις* (irl. *translatī*) ; *trā(ns)lātīcīus*, terme de droit : 1° transmis par tradition, coutumier, héritétaire : *-nēdīctūm* ; de là, à l'époque impériale, « consacré, usuel, commun » ; 2° métaphorique ; *trā(ns)lātūs*, terme de rhétorique : *-a cōnīstūtūtō* ; *trā(ns)lātūa*, *-ae* = *μετάληψη* ; *trānslātūr* ; *trānslātūs*, *-ūs*. M. L. 8855 c.

réfēt : v. *ferus*.

(il recourt en partie à *οἰστρός*). Le slave a une forme secondaire : *brānū*, *brāxū*, *brāti*. En arménien, c'est l'ancien imparfait *eber* « il a porté » = skr. *ābhātar*, gr. *ἔπει*, qui sert d'aoriste en face du présent *berē* il porte à. — Une autre singularité consiste dans la coexistence d'un type monosyllabique, celui de *ferē*, etc., et d'un type dissyllabique. Sous *ferculum*, on a vu *fericulum* et ses correspondants sanskrits et grecs ; cf. véd. *bhārīman-* « action de porter » et serbe *brēme*, russe populaire *berējā* « fardeau » en face de véd. *bhārman*, gr. *φέρω*. Pour le sens de *forda*, cf. serbe *brēda*, russe *berēzajā* « pleine » (et la traduction lituanienne qui a été substi- tuée : lit. *neščia* « enceinte ») ; ceci suppose un nom radical **bher-t*, **bher-d* et **bher-a-d*. Le germanique a got. *gabaurpō* « naissance », etc. L'irlandais a *breh* et *brith* « grossesse » (fait de porter), *birīt* « féconde » (d'où « truie »), *combrīt* « enceinte ».

Un emploi religieux apparaît dans ombr. *a ūfertur*, *arsfertur*, qui désigne un prêtre, et répond à skr. *pra- bharītar*, av. *fra-berstar* ; il y a ici un curieux archaïsme. Le latin lui-même a *arferia* (dialectal), *inferīae* (formé comme *exequiae*) et peut-être *ferutum* (v. ce mot).

Fērōnia, *-ae f.* : nom d'une vieille divinité italique, sabine d'après Varr., L. L. 5, 74, en rapport avec *Tellūs* et qui plus tard fut identifiée à Junon. Origine incertaine, étrusque d'après W. Schulze, *Laetīn. Eigenn.*, p. 165 (comme *Populōnia*, *Mellōnia?*). — L'e est toujours scandé long ; la forme avec *ē* des transcriptions grecques provient d'un faux rapprochement avec *ferō* comme pour *ferālia*. — V. Deecke, *Die Falisker*, § 36, et R. Bloch-G. Foti, Rev. Phil., 1953, p. 65 sqq.

ferōx : v. *ferus*.

fērūm, *-i n.* (sans pluriel) : fer ; objet de fer, fer de hache, de lance, d'épée, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3262.

Dérivés : *ferreus* : de fer (sens physique et moral) ; *ferus* et *ferreus*, cf. gr. *στόχηος* ; *ferrea f.* : sorte de râ- teau, cf. *ferrea*, M. L. 3259 ; *ferreola* (*uitis*), v. *fercola* ; **ferriolum*, M. L. 3260 ; *ferrātūs* : muni d'un fer, d'où **fērāre*, M. L. 3256 ; cf. aussi 256, **affērāre* ; 4399, **infrērāre* ; *praeferātūs* ; *fērrāmentūs* : instrument de fer, outil (cf. fr. dialectal *fer(re)ment* « hache à couper le bois »), M. L. 3255 ; *fērrāmentūs* ; *fērrātūs* (Plt.) ; *fērrātūs* : qui concerne le fer ; *fērrātūs m.* : forgeron, M. L. 3257 ; *fērrātā f.* : 1° fer ; 2° mine de fer ; *fērrūgō* : rouille, M. L. 3261 ; *fērrūgīneus* (cf. *cerūgō*, *rōbīgō*, etc.) ; *fērrūgīnās* (Tert.). Composés plautiniens (sans doute sur le modèle des composés grecs en *στόχηος*) : *ferri-terūs*, *-terūm* ; *trībāx* (hybride, cf. *τρίβω* ; la finale rappelle celle de *audāx*) ; *crepīnūs* ; *fērrōfōdīna* (Varr.).

L'origine de *fērūm* est obscure ; on sait que le « fer » n'était pas connu dans le monde indo-européen et, par suite, les noms de ce métal diffèrent d'une langue à l'autre. L'usage du « fer », qui est si important chez les Celtes, avec un nom tout autre, a dû se développer après la séparation des Celtes et des Italiotes. On rapproche v. angl. *bras*, *broes* « bronze » et l'on suppose un emprunt pour le mot latin (peut-être par un intermédiaire étrusque) et le mot germanique (cf. accadien *parzillū* « fer »), phén. *barzel*, ce qui ne fournit rien de net. I

redoulement est de la forme **bhe-* dans v. pruss. *bebrus*, lit. *bēbras* et *bēbrus*, gaul. *bebrinus*, *Bebronna*, corn. *befer*; de la forme **bho-* dans russe, tchèque, polonois *bobr*; de la forme **bhe-* ou **bho-* dans av. *bavrā* (cf. skr. *bahvṛūḥ*); de la forme **bhi-* dans gaul. *Bibrax* (cf., toutefois, Vendryes, MSL 13, 395), sl. *bibrū* (d'où serbe *dabar*). L'*e/i* de v. angl. *beofor*, v. h. a. *bibar*, v. isl. *biorr* est ambigu. Les deux formes lat. *fiber* et *feber* peuvent donc être anciennes l'une et l'autre; mais les formes en *i* et en *o* du slave peuvent être récentes, et le polonois *Bierba*, nom de rivière, atteste un ancien **bēbrū-* en slave. L'*u* du type skr. *bahvṛūḥ* est ancien, car on a des dérivés d'un élargissement *-u-*, v. h. a. *brūn* « brun », gr. *φρύνος* *φρύνη* « crapaud ». Mais, le plus souvent, le mot désignant le « castor » est un dérivé en *-o-*; tel est le cas en latin.

fibra, -ae f. : filament des racines, fibre, veine; dans la langue augurale : « division du foie, lobe », puis le « foie » lui-même et, par extension, « entrailles ». Ancien, usuel. M. L. 3277.

Étymologies diverses et douteuses chez les anciens; Festus rapproche *fibra* de *fimbria*, P. F. 80, 4 : et *fibras* *iocinerum* et *fibrias uestimentorum dicimus*; Varro, de *fiber*, *feber* (v. ce mot), et *Servius* après lui explique *fibra* par *extremitās*, G. 1, 120. Le sens premier a pu être « fente », cf. *fibras radicum*, Cic., Tusc. 3, 13, qui doit désigner l'endroit où la racine se divise pour donner naissance à d'autres racines; ce sens de « fente » est encore dans Pline 30, 33 *praef. 1, persecutum omnes eius [sc. telluris] fibras*. Ce sens suggérerait une parenté avec *findō*, cf. Cic., Diu. 1, 16, *quid fissum in extis, quid fibra valeat*; mais on ne voit pas le moyen de joindre les deux mots phonétiquement.

Sans étymologie claire. Cf. peut-être *filum?*

fibula, -ae f. : agrafe, broche; boucle, fermoir. Se dit proprement de toute pointe qu'on enfonce (cf. *figere*) dans un objet pour le maintenir. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 3278 et 3276, *fibella*. Germanique : v. angl. *fibula*, *fibel*; celtique : irl. *sibul*.

Dérivés et composés : *fibulō*, -as : agrafe; *fibulātiō* : cheville, crampon; *fibulātōrius*, gr. *φεύγοντος* (ou) *λατόποντος* « partie du vêtement attachée sur l'épaule avec une agrafe »; *affibulō*, M. L. 257; *diff.*, M. L. 2668 (**dis-*), *ex-*, *refibulō*; et surtout *infibulō*, -as : attacher avec une agrafe, infibuler; *suffibulō* : *uestimentum album, praetextum, quadrangulum, quod in capite Vestales sacrificantes habebant, idque fibula comprehendebatur*, P. F. 475, 4. Cf. Rich. s. u. V. *figō*.

fidēula : v. *ficus*.

ficus, -i et **ficus**, -īs f. (la déclinaison *ficus*, -ī semble la plus ancienne; *fica*, Orib.): 1^o « figuier » et « figue » (il n'y a pas de neutre pour désigner le fruit, alors que le grec a *οὐκέτα οὐκίη* et *οὐκον*); 2^o *fic* (sorte d'ulcère, généralement à l'anus, ou *in locis urecundioribus*, Marc., Med. 7, 82), cf. gr. *οὐκον* « sexe de la femme », et le sens obscène de l'ital. *fica*. Ancien (cf. le *Ficus Rāmīnālis* et Plin. 15, 77), usuel. Panroman. M. L. 3281, et germanique : v. angl. *fic*, v. h. a. *fich*, etc.; celtique : irl. *fic*, *ficulda*, etc. V. aussi *carica* et *cottāna*.

Dérivés : *ficula* f. (Plt., S. 690); *ficārius* « vendeur

de figues »; *ficāria* : plant de figuier, cf. M. L. 3278 a; *ficulnus*, -neus (formé sur *ficus* d'après *populus/pulnus*, etc.); et même, sans doute d'après *colurnus*, issu lui-même de *corulnus*, *ficurneus*, dans la *Mulciber*, Chiron, et chez *Pelagonius*; v. Glotta II, 54; *ficātūm* n. (sc. *icetur*) : d'abord terme de cuisine « *foie garni de figues* », cf. Hor., S. 2, 8, 88, *fīcis pastūm icetur anseris albāe*, calque du gr. *οὐρώπον* de même sens, puis, dans la langue populaire, simplement « *foie* » (cf. la substitution de *cerebellum*, autre terme de cuisine, à *cerebrum*), e. g. *Gael. Aur.*, *Sign. Diæt. Pass. 93, ex *icore*, h. e. *ficato, sanguis proicitor**, et passé avec ce sens dans les langues romanes, où *ficātūm* a remplacé *icetur*, M. L. 3849, *sykoton, ficatum, ficātūm* (v. *Ernout, Aspects*, p. 128, et B. W. s. u. *foie, figer*); *ficetūm* n. : lieu planté de figuier; *ficitor*, *ficūtās*, mots de *Novius*, cités par *Nomius* 109, 21 (cf. *olus/olitor, oluitās*, etc.); *ficātiō* (cf. *oluitās, agricolātiō*, etc.); *ficōs* : couvert de figs (Marl., *Priap.*); *ficēdāl* f. [« bec-figue »], gr. *οὐρώπη* (λαχείς, M. L. 3279, formé comme *acr-*, *mon-*, *nit-*, *querqu-**ēdula*. Les anciens l'expliquaient comme formé de *fic* + *edūs*, adjetif de la racine de *edō* « manger », mais le degré long de la racine est sans autre exemple dans les adjetifs seconds termes de composés, et il n'y a là sans doute qu'une étymologie populaire; mais la formation est inexpliquée. Cf. aussi P. F. 82, 26, *Ficolea* : *palus ficulneus*, sans doute nom propre; cf. *Ficulea*, nom d'une ville de Sabine sur la via Nomentana près de Fidènes, d'où *Ficulēnūs* (*Ficolenēs*), *Ficuleātēs*; *Ficeliae*, -ārum, nom d'une place sur le Quirinal; *Ficāna*, petite ville du Latium sur la route d'Ostie, cf. Fest. 298, 8, et *Mārs Ficānūs*; *ficeum mālum*, M. L. 3279 a.

Le mot ne peut être emprunté au grec : la forme grecque *οὐρώπη* (et héb. *תִּירָבָּה*) n'expliquerait ni *f*, ni *i*. Mais la parenté manifeste avec le mot grec oblige à supposer un emprunt de l'une et l'autre langue à un groupe de langues parlées dans le bassin méditerranéen (cf. *cupressus, rosa, uīnum*). L'arm. *բարձր* « figue » doit être emprunté à un mot de même famille. Il s'agit du nom d'un fruit obtenu par culture dans la région méditerranéenne dès avant l'extension du grec et des langues italiennes.

fidēlia, -ae f. : *samium uas ad usus plurimos*, Non. 543, 25; pot (en terre ou en verre), jarre, etc. Attesté depuis Plaute.

Le mot est donné pour étranger, on le voit. L'élément radical rappelle celui de gr. *πτώση* « jarre », ion. *πτώσην* (iac. *πτώση*, chez Hésychius), sorte de réceptacle pour le vin, et de v. isl. *biða* « pot à lait ». Le forme att. *πτώσην* dont le rapport avec ion. *πτώση* ne s'explique pas en grec, pose un problème. D'une langue à l'autre, les formes ne concordent pas; sans doute emprunt à une langue non indo-européenne. — Le sens de lat. *ficus* est tout autre.

fidēs, -īum f. pl. : ancien pluriel de même origine que gr. *οὐπίσεις*, *χρηστής μαρτυρία* (Hes.) et *οὐπίση* d'où on a tiré, à l'époque classique, un singulier *fidēs*, *fidis* : cordes de la lyre; puis *lyre, cithara* (au lieu des termes propres *lyra, chelys, cithara*). De là : *fidicula* (*fidiculae*); *fidicen*, -īna, -īnius (*f. lūdūs*); *fidicinō*, -īnius, -īniārius.

Sans doute emprunt à une langue non indo-européenne.

fidēs, -īi f. (et -ei, -ē; datif toujours dissyllabique à l'époque classique ou archaïque; le premier exemple de la scansion *fidēi* est dans *Manilius*); forme à degré zéro de la racine **bheidh-/bhidh-*, cf. *fidō* et gr. *πειθω, πτώση*. Ce nom en -ē est surprenant : on attendrait *fidēs*, comme *sēdēs*, *sēdīs* (cf. toutefois, *famēs*). Étant donné que *fidēs* sert de substantif à *crēdō*, le nom est peut-être une contamination de **bhidh-* nom racine et de **kred-dē* (v. *crēdō*), cf. *Meillet, MSL 22, 215 sqq.* : *to « foi, croyance », au sens religieux; cf. prō diūm fidēm, sens qui n'est conservé que dans quelques locutions toutes faites et qui reparait seulement à l'époque du christianisme, où la langue de l'Église se sert de *fidēs* pour traduire *πτώση* comme de *crēdō* pour traduire *πτώση*, cf. *Isid.*, *Diff. 1, 486, fidēs et credulitas qua deūm confitemur*; id., *Or. 8, 2, 4, fidēs est quo ueraciter creditus id quod nequaquam uidere ualemus*; *2° dans la langue du droit, où le mot a pris toute son extension, « engagement solennel, garantie donnée, serment »; d'où « bonne foi, loyauté, fidélité à la parole donnée », etc. : cf. bonā fidē « sous bonne garantie »; fidē dare, accipere, *Enn.*, A. 32, *accipe dague fidēm foedusque feri bene firmum*; fidē(i) crēdere, committere, iubēre (d'où sont sortis les composés tardifs *fidēcomitō*, *-commisum*, *-commissariūs*, fidē(i)promittō, promissor, fidētēbō et fidētūsor, M. L. 3282 a; cf. encore *fidēdōtor*), in fidē esse, in fidēm alicuius se trādere, in fidēm suam tutēlanque recipere, etc. La notion a été divinisée, d'où *Fidēs* « la Bonne Foi » (traduisant le gr. *Θέτης*), cf. *Enn.*, Sc. V^e 403, o *Fides alma apta pinnis et iusurandum Iouis*; et le commentaire de Cic., *Off. 3, 29, 104*. Dans la langue de la rhétorique a servi à traduire *πτώση*. Le rapport entre *fidēs* et *foedus* était senti par les anciens, comme on le voit par le vers d'Ennius cité plus haut et par la glose de Festus, P. F. 74, 3, *foedus appellatum ab... quia in foedore interponatur fides*.**

Dérivés : *fidēlis* : *πτώσης*, équivalent de *fidus*, cf. *Serv.*, *Ae. 1, 113, fidūm, fidēlēm. Vtrunque nomen idem significat*, quoique le *Servius* *auctus* ajoute : *quamuis quidam uelint fidūm amicūm, fidēlēm seruum dici*. N'a de sens religieux que dans la langue de l'Église, e. g. *Lact.*, *Inst. 4, 13, 26, qui credunt in eum [sc. deūm] ab uocantur fidēles*. De *fidēlis* dérivent *fidēliās* et *fidēlētēs*; et les contraires *infidēlis* (ancien, classique), -ītās, -īter. *Fidēs* et ses dérivés sont bien conservés dans les langues romanes, grâce sans doute à l'Église; cf. M. L. 3285, *fidēs*; 3283, *fidēlis*; 3284, *fidēliās*; et en celtique : brit. *fydd*, irl. *fidil*.

Composés : *perfidūs* (cf. *periūrus*) « perfide », que l'on explique par *qui per fidēm decipit* (Plt. Mo. 500, *per fidēm decipitus sum*), mais où *per-* peut marquer la déivation (v. *per*). Ancien, usuel et classique. De là *perfidia* f. (pluriel concrèt dans Plt.), avec son dérivé *perfidiōsus* (déjà dans Plt.), dont la création a été favorisée par l'existence de *malitiōsus, insidiōsus*. M. L. 6409.

V. *fidēs* et *crēdō*. Cf. *Fraenkel, Rh. Mus. 71, 1916, 187-199*; R. Heinze, *Hermes 64, 140-166*.

Fidius : v. *Dius* et *fidēs*.

fidē (les graphies avec *ei*, *feido*, *dīfēdēns* qu'on lit sur les inscriptions datent d'une époque où *ei* et *i*

étaient confondus), -īs, *fīsus sum* (? Priscien, GLK II 420, 11 enseigne qu'il y a un parfait en -īs, **fīstī*, sans exemple; dans la langue de l'Église, on trouve souvent *fidēs*, *fidēre*, verbe d'état reconstruit sur *fīsus*, et les langues romanes attestent, en outre, **fidēre* « confier », cf. M. L. 3282, B. W. sous *fēr* (et *confidēre*, M. L. 2134), dénominal-transitif, bâti également sur *fīsus* et qui devait être usité dès l'époque chrétienne, comme le montre le dérivé *fidēmēn* qu'on lit dans le *Carm. ad Sen.* 83 attribué parfois à Tertullien, *fidēre* : avoir confiance à ou en (complément au datif ou à l'ablatif), surtout au datif de la personne : *fidēre sibi*, comme *ματεῖσθαι τούτῳ*; dans la langue de l'Église, *fidēre in comme crēdere in*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *fidūs* : digne de foi, fidèle, M. L. 3287 (avec son contraire *infidūs*); à basse époque, synonyme de *fidēns*, cf. *Thes. VI 706, 21, *fidēre, fidēre, fidāmen*, v. plus haut; *fidēcīa* f. : confiance; dérivé d'un adjectif formé comme *cadūcēs*? *Fidēcīa* est voisine de *audācīa* par le sens, cf. *Cic.*, *Inu. 2, 163 et 165*; et *Non. 310, 19, fidūcīa est audācīa*; *Serv. auct.*, *Ae. 2, 61*. De la *fidēcīo*, -ās et *in-*, *of fidēcīa* (bas latin); *fidēcīāriūs*, *fidēcīāliūs*, termes de la langue du droit. *Fidēcīa* est conservé en espagnol et portugais, cf. M. L. 3286; *fidentīa* f. : mot de la langue philosophique de Cic., *Inu. 2, 163*, *fidentīa est per quam magnis et honestis in rebus multūm ipse animus in se fidēcīa certa cum spe collocauit*; 165, *fidentīa contrarium est diffidentīa... audācīa non contrarium, sed apposītū est ac propinquū*. *fidūstus* : v. *foedēs*. Les glosses ont aussi *fidēcīulus* : *πτώσης*. L'i bref de *fidūs* dans *Dius fidēs*, nom du dieu de la Bonne foi, rappelle la forme de *fidēs*, *fidēlis* (v. ces mots). Composés de *fidēs* : *confidēs*, *infidēs sum* : avoir confiance. Souvent avec une nuance péjorative (cf. *audācīs*) sensible surtout dans *confidēns*, *confidēnter*, *confidētia*. *Confidēns* « qui a trop grande confiance en soi » a pris le sens de « audacieux, insolent, impudent », *θαρσόλεος*, cf. *Cic.*, *Tu. 3, 14, qui fortis est, idem est fidēns, quoniam confidēns... in uitio ponitur*.

prāfēdēns, -ter (rare, mais dans Cicéron). *foedēs*, *erīs* : v. ce mot.

La racine est la même que celle de gr. *πτώση* « j'ai confiance, je me fie » (avec le factif actif *πτώθω* « je persuade »), aor. *πτώθω* (chez Homère), parf. *πτώση*. L'emploi de *fīsus sum* pour le perfectum concorde avec la flexion moyenne de *πτώση*. A part la concordance de *πτώση* et de *fidēs*, les thèmes appartenant aux deux racines ne concordent pas en grec et en latin. En italien même, il n'y a pas de concordance sûre : ombr. *combifiatu* « nuntiātō, mandatō » est loin pour le sens et pour la forme (ce serait une forme à redoublement, du type de hom. *πτώση* « persuader »). La racine a reçu en latin et en grec un large développement, alors qu'elle s'éliminait ailleurs. On rapproche le groupe de alb. *bē* « serment ». Pour expliquer le *b-* initial de *got. bidjan* « prier », en face de la racine i.e.-e. *gʷʰedh-* « prier » de gr. *θεωρεῖσθαι*, *πτώση*, etc., on est tenté d'admettre l'influence d'un représentant germanique non attesté

de la racine **bheidh*- « se fier, persuader »; mais c'est une pure hypothèse.

fifeltarēs : mot qui se trouve seulement dans la *lex uicana Furfensi*, CIL IX 3513, où il semble désigner des magistrats municipaux. Mot dialectal, non latin, d'origine et de sens obscurs, et dont la forme même est suspecte.

figō (et un ancien *fiuō*, P. F. 81, 23, *offuebant* « claudébant sérés », Gloss. Latin III, p. 153), *-is, fixi, fictum* (Varr., R. R. 3, 7, 4; Lucr. 3, 4), puis *fixum, -ere* : fixer, enficher; d'où « fixer » et « transpercer » (sens physique et moral). Ancien, technique, usuel. M. L. 3289. Sur l'inscription relative aux Bacchanales se trouve l'infinitif *figier*, remarquable pour l'orthographe — *i* indiquant un ancien *t*, et non la diptongue *ei* — et pour le sens : les consuls ordonnent, en parlant de la *tabula* contenant le texte, *utei eam figier* (être fixée avec des pointes; il s'agit d'une table de bronze) *ioubeatis ubei facilumē gnoscier potis*. L'adjectif *fixus* s'est spécialisé dans le sens de « fixé, qui tient bien », cf. M. L. 3337, et a fourni le dénominatif **fixare*, M. L. 3335 (cf. *adfixō, -ās*, CGL III 400, 6), d'où sans doute **fixicāre* à côté de **figicāre*, v. B. W. sous *ficher*, M. L. 3336 et 3290. *Fixio, fixor, fixōrius* sont rares et tardifs; de même *fixus, -ās*; *fixūra* (Tert., Vulg.) : atteinte, blessure; marque de clous; *fixula?* V. aussi *fibula* (de **fibula?*).

Composés : *affigō* : enficher dans; et « accrocher à, attacher à », M. L. 259 (*adfixō*, v. plus haut); *cōfigō* : attacher au moyen de clous, transpercer, M. L. 2134 a, 9651; *confixō, -ōnis* (bas latin); *confixilis*; *dēfigō* : enficher, fixer de haut en bas, fixer; dans la langue religieuse tente de déclarer d'une manière inébranlable : *quae augur uitiosa, dira defixiū, irriū sunt*, Cic., Leg. 2, 8; dans la langue de la magie *dēfigere nōmen*, cf. Ov., Am. 3, 27, 9, *defixit nomina cera* « fixer un nom sur la cire ou sur une tablette de plomb pour l'envoyer, l'immobiliser [et l'empêcher de nuire] », d'où *dēfixiō*, souvent synonyme de *dēuōtiō*; *infīgō* : fixer, fixer dans, M. L. 4402; et 4401, **infīctare*; *offigō*, peut-être *offimentum*; *praefigō* : fixer en avant (classique); *refigō* : déclouer, desserrer, d'où : abolir, abroger (des lois); *suffigō* : fixer en dessous ou par derrière; *suffictus*, M. L. 8429.

L'et ombr. *fiktū* « *figitō* », *afiktū* « *affigitō* » s'accorde avec la forme de l'inscription des Bacchanales pour indiquer un ancien *t*, qui se retrouve dans lit. *dīgstu, dīgī* « pointer », *dīgūs* « pointu », en face de lit. *dēgiū, dēgi* « fixer, planter ». On n'a aucun autre rapprochement qui semble sûr. Le *u* de l'ancienne forme *fiuō* indiquerait une labiovélaire; *figō* serait une forme récente refaite sur *fiuō*. — Sur lat. *finis*, v. ce mot.

figulus, figura : v. *figō*.

filius, -ī m. (voc. *filī*) : fils; **filia, -ae f. (dat. abl. pl. *filīabūs*** pour éviter l'ambiguité, cf. Charisius, GLK I 129, 13, *filīabūs in testamētō ob discrīmēnē sexūs aut Pliniūs dici consuēsse*; 54, 10, *libertabūs filīabūsque, quod iurisperiti instituerunt, ambīgūtātēs secernēdāe gratia* : fille. Attestés à toutes les époques. Ont pris dans la langue de l'Église, et comme *frāter, soror*, un sens affectif; *filii*, à basse époque, dans la langue du droit et dans la langue commune, désigne, d'une manière générale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq.; 758, 75; Blaise, *Dict. s. u. Panromans*. M. L. 3295, 3303. *Filius, filia* sont apparentés à *fēlāre*; cf. Plt., Ps. 442 s. u. *fēlō*; sur l'alternance, v. Meillet, *Introd.* 8, p. 169. Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'y rappelle plus dans l'usage le sens de nourrisson qui tente. C'est le nom du père, et non celui de la mère, au génitif, qui accompagne le patronymique pour le préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I^a 2023, *C. Proenis Tūiae nāts*, dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare, et *filius*, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec *pater* beaucoup plus qu'avec *māter*. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, *ALLG* VII 73 sqq.

Dérivés : *filiolus, -la*, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302; v. h. a. *fillō*; *filiaester, -trī*, synonyme de *prīuignus* « beau-fils », M. L. 3297; *filiastra²*; et, dans la langue des Pères de l'Église, *filialis, filiālius, filiāliō*; *filietas* = *ūbōrēs*; *filisfūm* = *texwōrōla* (Cael. Aur.); cf. aussi M. L. 3296, **filiālius*.

L'italo-celtique a perdu les noms indo-européens du « fils » (got. *sūnus*, etc.) et de la « fille » (got. *dauhtar*, etc.). Ces noms ont été remplacés par des noms nouveaux, familiers, ou fabriqués. C'est ainsi que le nom celtique de la « fille » est **enigenā* « née dans [la famille] », irl. *ingen*, et le nom irlandais du « fils » est de la forme familiale **māgōs* (irl. *mac*, gen. *magi* dans les inscriptions ogamiques); l'osco-ombrien a *puklo* « fils », v. *puer*. Le lat. *filius* est de la famille de *fēcundus*, etc. (v. ce mot); il a passé du sens de « enfant qu'on élève », au sens de « fils » parce que le vieux nom avait disparu par suite de quelque interdiction et qu'il fallait le remplacer (cf. le groupe slave de *dēva* « jeune fille », *dētē* « enfant »). Le nom ne comporte pas de dérivés anciens. La formation féminine de *filius* est toute secondaire. Sur l'emploi de (*g)nātūs, (*g)nātā* comme substituts de *filius*, *filia*, v. *nāscor*.*

filix, -icis f. (forme ancienne; le doublet *felix* est sans doute dû à une dissimilation des deux *i*, favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait *filix* de *felix*, *infīlētū*, cf. Caper, GLK VII 106, 2; on lit aussi dans les manuscrits *filex*, cf. *carex*; et à basse époque apparaît une forme *filica* (refaite sur *filicula?*), cf. Thes. VI 259, 35 sqq.): fougère. Attesté depuis Virgile. Cf. M. L. 3294, *filex*; 3298, **filicāria*; B. W. s. u.

Dérivés : *filicula* (*filicula*), cf. Plin. 26, 58, *poly-podi, quā nostri filiculam wocant*; Marcell., Med. 25, 37, *herbā pteridis*, i. e. *filiculae, quā ratis gallice dicitur*, etc.; *filicūm* (*fel-*; *filectum*), M. L. 3300; *felicata patera dicta, quod ad felicis herbae speciem sit cætata*, P. F. 76, 14; *felicōnes mali et nullius usus, a felice dicti*, id. 76, 21; *flicina* = *radiolus (-um)*; *flicētōn* (*fel-*), Dioscor., déformation de *θηλυττηρίς* d'après *filix*, *felix*.

On n'a proposé de rapprochement qu'avec gaul. *belovorū*, v. h. a. *bilīsa*, russe *belenā*, dont le sens « justiciame » est tout autre.

rale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq.; 758, 75; Blaise, *Dict. s. u. Panromans*. M. L. 3295, 3303. *Filius, filia* sont apparentés à *fēlāre*; cf. Plt., Ps. 442 s. u. *fēlō*; sur l'alternance, v. Meillet, *Introd.* 8, p. 169. Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'y rappelle plus dans l'usage le sens de nourrisson qui tente. C'est le nom du père, et non celui de la mère, au génitif, qui accompagne le patronymique pour le préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I^a 2023, *C. Proenis Tūiae nāts*, dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare, et *filius*, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec *pater* beaucoup plus qu'avec *māter*. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, *ALLG* VII 73 sqq.

Dérivés : *filiolus, -la*, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302; v. h. a. *fillō*; *filiaester, -trī*, synonyme de *prīuignus* « beau-fils », M. L. 3297; *filiastra²*; et, dans la langue des Pères de l'Église, *filialis, filiālius, filiāliō*; *filietas* = *ūbōrēs*; *filisfūm* = *texwōrōla* (Cael. Aur.); cf. aussi M. L. 3296, **filiālius*.

L'italo-celtique a perdu les noms indo-européens du « fils » (got. *sūnus*, etc.) et de la « fille » (got. *dauhtar*, etc.). Ces noms ont été remplacés par des noms nouveaux, familiers, ou fabriqués. C'est ainsi que le nom celtique de la « fille » est **enigenā* « née dans [la famille] », irl. *ingen*, et le nom irlandais du « fils » est de la forme familiale **māgōs* (irl. *mac*, gen. *magi* dans les inscriptions ogamiques); l'osco-ombrien a *puklo* « fils », v. *puer*. Le lat. *filius* est de la famille de *fēcundus*, etc. (v. ce mot); il a passé du sens de « enfant qu'on élève », au sens de « fils » parce que le vieux nom avait disparu par suite de quelque interdiction et qu'il fallait le remplacer (cf. le groupe slave de *dēva* « jeune fille », *dētē* « enfant »). Le nom ne comporte pas de dérivés anciens. La formation féminine de *filius* est toute secondaire. Sur l'emploi de (*g)nātūs, (*g)nātā* comme substituts de *filius*, *filia*, v. *nāscor*.*

filix, -icis f. (forme ancienne; le doublet *felix* est sans doute dû à une dissimilation des deux *i*, favorisée par l'et ombr. *fiktū* « *figitō* », *afiktū* « *affigitō* » s'accorde avec la forme de l'inscription des Bacchanales pour indiquer un ancien *t*, qui se retrouve dans lit. *dīgstu, dīgī* « pointer », *dīgūs* « pointu », en face de lit. *dēgiū, dēgi* « fixer, planter ». On n'a aucun autre rapprochement qui semble sûr. Le *u* de l'ancienne forme *fiuō* indiquerait une labiovélaire; *figō* serait une forme récente refaite sur *fiuō*. — Sur lat. *finis*, v. ce mot.

figulus, figura : v. *figō*.

filius, -ī m. (voc. *filī*) : fils; **filia, -ae f. (dat. abl. pl. *filīabūs*** pour éviter l'ambiguité, cf. Charisius, GLK I 129, 13, *filīabūs in testamētō ob discrīmēnē sexūs aut Pliniūs dici consuēsse*; 54, 10, *libertabūs filīabūsque, quod iurisperiti instituerunt, ambīgūtātēs secernēdāe gratia* : fille. Attestés à toutes les époques. Ont pris dans la langue de l'Église, et comme *frāter, soror*, un sens affectif; *filii*, à basse époque, dans la langue du droit et dans la langue commune, désigne, d'une manière générale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq.; 758, 75; Blaise, *Dict. s. u. Panromans*. M. L. 3295, 3303. *Filius, filia* sont apparentés à *fēlāre*; cf. Plt., Ps. 442 s. u. *fēlō*; sur l'alternance, v. Meillet, *Introd.* 8, p. 169. Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'y rappelle plus dans l'usage le sens de nourrisson qui tente. C'est le nom du père, et non celui de la mère, au génitif, qui accompagne le patronymique pour le préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I^a 2023, *C. Proenis Tūiae nāts*, dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare, et *filius*, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec *pater* beaucoup plus qu'avec *māter*. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, *ALLG* VII 73 sqq.

Dérivés : *filiolus, -la*, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302; v. h. a. *fillō*; *filiaester, -trī*, synonyme de *prīuignus* « beau-fils », M. L. 3297; *filiastra²*; et, dans la langue des Pères de l'Église, *filialis, filiālius, filiāliō*; *filietas* = *ūbōrēs*; *filisfūm* = *texwōrōla* (Cael. Aur.); cf. aussi M. L. 3296, **filiālius*.

filtrum, -ī n. : *lana coactilis* (Gl.), *filter, centones*; *fil[is]trus* : *fimbria*. Latinisation tardive d'un mot germanique, M. L. 3305; B. W. sous *feutre*.

filum, -ī n. : fil de là : fil de l'épée (Ennius), fil du discours; ligne, trait et particulièrement « trait du vêtement », *oris lineamentum* dit Non. 313, 16. De ce sens dérive celui de « forme », qui a dû s'employer d'abord dans la langue des artistes : *satis scitum filum mulieris* « un beau brin de femme », Plt., Mer. 755; *filum non malum*, Lucil. 816; cf. le sens de « ligne » en français. Toutefois, il est possible que *filum*, au sens de « forme », appartenne comme *figūra* à la racine de *figō* et qu'il y ait eu à l'origine deux mots différents. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3306.

Dérivés : *filo, -ās*, substitut populaire et tardif de *nēre*, cf. *neuerant*: *filauerunt* (Gloss.), qu'il a remplacé dans la langue romane, M. L. 3293, d'où **filandāria*, M. L. 3292 a; *filāmentum*; *filatūra*, M. L. 3293 a; *filātūm*; cf. aussi **filacia*, M. L. 3292, et *afilō*, M. L. 260; *exfilō* (rare).

Le rapprochement avec lit. *gīsla* (zémaite *gīsla*), v. pruss. *-gīslo*, v. sl. *žīla* « veine, tendon » et avec arm. *jl* « tendon » est séduisant; le *jl* arménien suppose une aspiration initiale **gʷʰ* comme lat. *ī*. — Peut-être lat. *fūnis* a-t-il le même élément radical; v. ce mot. Cf. aussi *fibra*.

fimbriae, -ārum f. pl. (le singulier n'apparaît qu'à très basse époque) : franges d'un vêtement. Désigne aussi les tresses d'une chevelure, les radicelles du poirier. Attesté depuis Varron, Cicéron, usuel. M. L. 3308; B. W. sous *frange*.

Dérivé *fimbriātūs*.

Il a été proposé des hypothèses diverses; aucune ne s'impose. Un mot de ce genre a chance d'être emprunté. Cf. *fibra*.

filum, -ī m. et *filum, -ī n.* (les grammairiens le donnent comme masculin et sans pluriel, cf. v. fr. *fiers*; mais le neutre est aussi employé, sans doute sous l'influence de *stercus*; dans bien des cas, le genre ne peut être discerné) : fumier (*stercus quod a uentre purgatur; stercus animalium*; etc.). Ancien, usuel. Souvent joint à *stercus*, dont il est synonyme et qui a influé sur le genre et sur la flexion; cf. M. L. 3311, *filum* et *femus*, *-oris*, d'où M. L. 3310, **fimōrārū* (à côté de **fimāre*, M. L. 3307); M. L. 3310 a, **fimōrārū*.

Dérivé : *filētūm*, -ī, et **fimāta*, **fimāta*, M. L. 3309.

Le fr. *fumier* suppose aussi **fimārūm*, M. L. 3307 a. Influencé, comme fr. *fumer* (une terre), par *fūmūs*, en raison de la fumée qui s'échappe du fumier en fermentation. V. B. W. sous *fumer, fumier et fiente*.

Aucun rapprochement sûr. Cf. peut-être *suffō* et *foetō*, *foetētō* (avec alternance *ae/i* comme dans *aemulus, imitor?*).

findō, -is, fidi, fissum, findere (parfait très rare : trois exemples, en dehors des grammairiens, Cels. 8, 4, 6; Ann. 18, 8, 12; Not. Tir. 74, 85; la forme est, du reste, anomale; car un perfectum radical est en principe caractérisé soit par une alternance vocalique, soit par le redoublement; peut-être ancienne forme à redoublément, **fidātī*, remplacée par une forme simple tirée des composés) : fendre. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3312.

fidūs, -a, -um : second terme de composé, dans *bi-fidūs* = δισχιθής, *tri-fidūs*, etc. Le neutre de *fissus*, *fissum* est substantivé dès Plaute avec le sens de « fente »; Cicéron dit *fissum icorū*, N. D. 3, 14, et Celse *ani fissa* « fissures à l'anus », 5, 20, 5; *fissa* est à l'origine de fr. *fesse*, cf. M. L. 3329; B. W. *fesse* et *fesser*.

Dérivés en *fiss-* : *fissō* f. (rare); *fissilis*, M. L. 3327; *fissūra*, M. L. 3330; *fissōrius*, -a, M. L. 3328; *fissicō*, -ās, terme de la langue augurale « découper les entrailles » (cf. *fissum icorū*, plus haut); *fissipes* (Auson.) traduisant σχύζοντος. Le fr. *fente* suppose un participe **finditus*.

Composés : *confindō* (un exemple dans Paneg. Mess. 173); *diffindō* « faire éclater en fendant »; spécialement, dans la langue religieuse ou juridique, *diffindere diem (dē ōmīne)* « séparer en deux », d'où « faire remettre une affaire (différence) », cf. fr. *disjoindre*; *effindō* (ec-), très rare, un exemple de Manilius, et **exfindicāre*, M. L. 3007; *infindō* : fendre en enfonçant (Vg., Val. Flacc., Dig.); *perfindō* (Prisc.); **refindicula*, M. L. 7154.

Racine bien attestée en sanskrit et en germanique. En sanskrit comme en latin, le présent est à nasale inflexie : *bhinādī* « je fends »; le passage à la forme thématique s'explique bien en partant du pluriel *fin-dunt*, cf. skr. *bhindānti* « ils fendent », du participe présent, etc. La forme en *-to*, *fissus*, est du même type que skr. *bhinnāh* (et *bhītām* « morceau »). En germanique, la formation du présent thématique *got. beita* est normale; le verbe y a un sens limité : « je mords », all. *beissen*. Gr. πτρός « souche, pièce de bois » peut reposer sur **bhīd-tro-*, comme l'a vu F. de Saussure; d'autre part, le sens de gr. φέδωμα « j'épargne » peut s'expliquer par l'idée de « se séparer »; mais ce sont de simples possibilités.

figō, -is, fixi, fictum (*finctus* à basse époque, cf. Thes. VI 770, 47 sqq., et fr. *feint*, etc.), -*re* : proprement « modéler dans l'argile », cf. *figulus* « potier », *figūlīs* « modélisé dans l'argile », -ia *uāsā*, etc., et substantif *figūlīs* n. pl. « vaisselle d'argile »; puis « façonnier dans toute matière plastique, façonne la pâte », cf. *figūlīs* « pâtissier et « sculpteur »; *figūlīs dicti* *figūlīs libīs*, Varr., L. L. 7, 44, cf. Enn., A. 121; et *figūlīs dictūtūr qui imaginēt uel signā ex aere uel cera faciunt*, Serv., Ae. 8, 634; *figūlīs f.* : Varr., L. L. 6, 78, *fictor cum dicit fingo, figuram imponit*; Isid., Diff. 1, 528, *figura est cum impressione formae alicuius imago exprimitur, ueluti si in cera ex anulo effigiem sumat, aut si figulus in argillam manum uoluntate aliquem exprimit, et fingeendo figuram faciat*. Puis par extension : « façonneur » (d'une manière générale, sens physique et moral), d'où « presser, toucher », Ov., F. 5, 409, *saepe manus aegras manibus fingebat amicis*, et Hér. 20, 137; « reproduire les traits de, représenter »; et « imaginer, feindre, inventer »; sens particulièrement fréquent dans l'adjectif *fictus*, et qui s'est maintenu dans les langues romanes, cf. fr. *feindre*, M. L. 3313; B. W. s. u. Usité de tout temps. Nombreux dérivés en *fig-* et en *fict-* : *figulus* m. (et tardifs *figlus*; *figel*, dialectal comme *famel* = *famulus*, « potier »); *fig(u)linus* (*fig(i)linus*) adj., d'où *fig(u)līna* (ars f.); *fig(u)līnum* (*opus*) n.; *figulāris* (archaïque); *figulō*, -ās (tardif) et ses dérivés, M. L. 3290 a. *Figulus* est un cognomen fréquent dans les gentes *Marcia* et *Nigidia*.

figmen (rare et tardif), *figmentum* (tardif, appartient surtout à la langue de l'Église, où il traduit *πλάσμα, στήλη, πολημα, τὰ γυντά, πολημικ, etc.*) : représentation figurée, statue, etc. ; *imagination* (sens concret), fable, invention.

figūra (formé avec le suffixe *-ūra* directement sur la racine, et non dérivé du supin comme les autres noms du même type) : proprement « plastique »; d'où figure donnée à une chose, configuration, figure ; souvent joint à *spécies*, à *forma, habitus*, etc. Lucrèce et Cicéron emploient *formae* (-māi) *figūra* « la configuration du moulé » ; au sens concret *figūra* traduit le gr. *σχῆμα* en mathématique ou en rhétorique ; sert à rendre aussi *εἰδῶλον*. Emprunt savant : irl. *figor*. Dénominatif : *figūrō, -ās* « façonner, donner figure » qui traduit *σχηματίζω*, cf. Quint. 9, 1, 13, *oratio σχηματιζεντή i. e. figurata* par opposition à *ἀρχηγότως figuris carens*, et qui a donné de nombreux dérivés : *figūrātō, figūrātūs*, etc., tous de l'époque impériale, et des composés : *affigūrō; cōfigūrō; cōfigūrātō; dēfigūrō*, rare et tardif, M. L. 2518 a; *exfigūrō; præfigūrō, -rātō; refigūrō; trānsfigūrō* (= *μεταπλάσω, μεταμορφώω*), *trānsfigūrātō*, également tardifs.

Autres dérivés : *figūrālīs, -līās, -līēr* (tardifs).

-figēs : conservé dans *effigēs*, v. plus bas.

figūm : forme (?). V. ce mot.

figūlīs; factor : v. plus haut (*finctor*, CGL III 201, 11); *figūtrix* (Cic.); *figūtō* : formation, création; *figūtō nōmīnīs* = *δύο πατέρων*; *f. persōnārum* = *πρωτοτότατ*; en particulier dans la langue de la rhétorique « supposition, fiction »; à *figūtōne* = *καθ' ὅπλον*; terme de droit *figūtō legis*. Le nom n'apparaît pas avant l'époque impériale; surtout fréquent chez Quintilien, qui l'a peut-être inventé, cf. Inst. Or. 6, 3, 61; *figūtōc* : inventé, feint (cf. *factīcīus*), frelaté : *oleum, uīnum figūtōcīum* (époque impériale); *fi(n)ctōsūs; figūtōrīa* (*ars*) (tardif).

Composés : *affīngō* : imaginer en outre, ajouter en inventant, attribuer (faussement); sur lequel Aulu-Gelle a fait *affīgūrō; confīngō* : imaginer ensemble, ou concerter; inventer de toutes pièces; *dēfīngō* : façonnier (rare), M. L. 2519; *dīfīngō* : transformer, refaire; *effīngō* : 1° faire disparaître, d'où « essuyer », Cat., Agr. 67, 2, *fīscīna spongia effīngant*; Cic., Sest. 35, *e foro spongiis effīngi sanguinem*; 2° *finīgō* : exprimer, *ἐκδιδοτε*, reproduire, représenter en relief; d'où *effīgēs* (-gīa, archaïque) : portrait, image (généralement en relief), effigie, et *effīgō, -ās* (depuis Apul.); *in-* (M. L. 4402 a); *per-, re-, trānsfigūgō*, rares et tardifs (en partie d'après le gr. *ἐκ-, μεταπλάσω*), qui sont doublés par les composés de *figūrō*.

La racine i.-e. **dheig'h-* fournissait un présent radical athénien dont le véd. *dēhmi* « je lute, je fixe par du mortier ; conserve la forme ancienne, et dont grec *dīgāndos* « *πλάσμα* » est une trace. La racine avait deux aspirées, comme on le voit, outre la forme germanique, par osq. *feihūss* « *μῦρος* » et par la comparaison de gr. *τεῖχος, τοῖχος* « mur, rempart, paroi ». Le g. latin s'explique dans *finīgō* par l'n qui précède, dans *figūra* par l'u qui suit (cf. *ligūrīo*); osq. *feihūss* résulte de la contamination de **dheig'h-* et de **dhoig'ho-* (cf. les formes grecques *τεῖχος, τοῖχος, τοῦχος*, -ou). Le présent *finīgō* est du type à nasale infixée, comme *pingō, finō*; le

latin n'ayant hérité d'aucun *perfectum*, il a été fait une forme *finīzī* toute nouvelle; l'osque a une forme à redoublé *fīnīxī* (« finixerit »), le falisque a *fīsked* « *finxit* », cf. *fejacid* en face de *fēci*), v. Vetter, *Hdb.*, p. 43; Lejeune, Fest. Sommer, p. 145 sqq. La gutturale finale était une prépalatale : l'*Avesta* a *-dāzayēiti* « il entasse », *pairi-dāzēa* « enclos » (mot que les Grecs ont hellénisé en *παράδειος*), et le vieux perse *dīdā* « mur, enceinte ». Le thème latin de type **dhīnghe/o-* semble se retrouver dans une partie au moins des formes de l'irlandais : *com-od-ding* « bâtrir » (*cunugim* « je bâties »), v. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.* II, p. 505 sqq. Le sens propre de la racine est « façonneur (de la terre) ». Ce travail de la terre aboutit à faire un *tas*, un mur de terre : arm. *dīzām* « *էռաքոլուռա* » (verbe radical, sûrement indigène, et non emprunté à l'iranien), *dīt* « *tas* », ou de la poterie, ainsi got. *daigs* signifie « argile ». Le latin a développé surtout ce second sens, et l'osque offre le premier.

finis, -īs (abl. *finī*), Lucr. 2, 978; Plt., Men. 859; Caton, Agr. 28, 2, 113, 2, mais Varro enseigne *fine*, Roman. ap. Charis., GLK I 122, 28; acc. pl. en *-eis*, CIL 1584, 3, 28, etc.) m. et f.; le masculin est sans doute plus ancien; le féminin est dû à l'analogie des autres thèmes en *-i* où les féminins dominent, cf. *fūni*: 1° *borne* (= *ὅρος*), limite d'un champ, d'un territoire, cf. *finītōr* « arpenteur », *fīnītūs (-tūs)* « limitrophe »; *confīnia, -tūrūn* n. pl. « confins »; Plt., Poe. 49, *regiones, limites, confīnia determinabo* : *ei rei ego finītōr factus sum*. Il est difficile de dire ce que *finis* désignait primitivement (cf. Bücheler, R. M. 60, 219), mais le caractère matériel de *finis* n'est pas douteux; c'est souvent un arbre qui sert de *finis*, ainsi Varr., L. L. 7, 9, *in hoc templo faciūdo arbores constitui fines*; Agenn., Grom. p. 31, 24 Th., *[arbores] finītūs causa agricolae relinguunt*; CIL III, p. 944, *domus partem dimidiam... cum suis saepibus, saepimentis, finibus, adītibus... h(abere) l(iceat)*; cf. aussi *facere finem* « mettre un terme »; proprement « placer une borne », cf. gr. *τέλος δ' ἔθηρ Ζεύς καλώς*, Soph. Trach. 26; 2° au pl. *finēs, -īum* « frontières d'un pays » et le pays limité par elles, cf. Cés., B. G. 1, 10, 5, *finēs Vocontiorū... peruenit*. Par extension « fin » (*τελετή*) et « but » (*τέλος*). C'est dans ce sens que l'emploi la langue philosophique pour traduire les termes grecs correspondants : *de finībus bonorum et malorum*. Par contre, dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, *fīnītūs* traduit *ὅρον*, *infīnītūs*, *δόριον* et *ἄπορον*. *Finis* à l'ablatif s'emploie avec la valeur de *tenus* « jusqu'à », et comme *tenus* peut être accompagné de l'ablatif (archaïque; cf. Plt., Men. 859, *senem osse fini dedolab... uiscera*; Caton, Agr. 28, 2, *[arbores] operito terra radīcibus fini*), ou, plus fréquemment, du génitif : *fine inquinum ingredīuntur mare*, Sall., Hist. frg. 3, 38. La construction avec l'ablatif est évidemment la plus ancienne, qu'on y voie un ablatif véritable comme celui que suit *tenus* et gr. *μέχρι* ou un instrumental : *osse fini* « avec l'os pour limite ». Cf. it. *fīno* a.

Ancien, usuel ; bien représenté dans les langues romanes, ainsi que *finō*, M. L. 3314, 3315; et en celtique : irl. *finid*, britt. *fin*.

Dérivés : *finīlīs* (tardif; surtout terme de gram-

maire traduisant *τέλος* et de philosophie traduisant *τέλος*, que Cicéron transcrit en grec sans oser le traduire, Fin. 3, 55, *[bona] ad illud ultimum pertinēta; sic enim appello quae τέλον dicuntur; nam hoc ipsum instituamus, ut placuit, pluribus uerbis dicere, quod uno non' poterimus, ut res intellegatur*; *finālīs. finītūs, -tūm* (cf. *marītūs*) : limitrophe, voisin; *finītūm, -ōrum* : les voisins; *finītīma, -ōrum* n. pl. : les pays limitrophes.

finō, -īs : limiter, délimiter (= *ὅρις*, cf. Cic., Diu. 2, 92), borner (sens physique et moral); par suite « finir » (absolu et transitif) et « déterminer, définir ». — De là : *finītō, finītūs, finītūs, infīnītūs et infīnītūs* (Cic., Fin. 7, 21 = *ἀπειρά*), *infīnītūs* (sc. *modūs*), *infīnītūs, infīnītībūs*, tous termes savants (irl. *infīnīt*). Composés : *circumfinītō* : limiter tout autour; *confīnītō* (un exemple d'Iréne glōsīs *δρόμος*) : *defīnītō* = *ὅρις* (= délimiter, définir, déterminer) « (sens physique et moral) ; *defīnītītō* : *δοπικός, -ītūs* = *δοπιστītōs*; *præfinītō* : délimiter par avance, fixer, régler.

Composés de *finis* : *adfinīs* (*af*, *ar* d'après Prisc., GLK II 35, 4) : 1° *es in agris uicini, siue consanguinei coniuncti*, P. F. 10, 15; cf. Modestin, Dig. 38, 10, 4, 3, *adfinēs sunt uiri et uxorū cognati, dicti ab eo quod duae cognationes, quae diuersae inter se sunt, per nuptias copulantur et alteri ad alterius cognationis finem accedit...*; 2° qui participe à, complice. (généralement péjoratif a. *culpae, uitītō*); *adfinītūs*; *confīnīs* (cf. *conterminus*); qui possède les mêmes frontières, limitrophe, *ouīs, δρ. ὁρος*; *confīne* n., sur le pluriel duquel ont été formés *confīnīs, -ā, -um*, et *confīnītō* n., passé en gallois *cyffin*; *confīnītītōs*.

Aucun rapprochement sûr. Le rapprochement avec *figētō* est possible si l'on admet que *finis* aurait indiqué une marque, sur un arbre par exemple, v. Tesnière, BSL 30, p. 176 sqq., sur les dénominations slaves; on partira de **fig-in-s*. Simple hypothèse. M. V. Bertoldi, Mus. Helv. 1948, p. 69 sqq., rapproche *finis* et *fūni* et y voit deux aspects d'un mot méditerranéen ; la limite d'un terrain ayant d'abord été marquée par une corde. Ce rapprochement, déjà indiqué par Isid., Or. 15, 14, 1, et repris par Bréal, MSL 15, 137, et Niedermann, Gl. 19, 7, ne va pas non plus sans difficultés.

fīō : v. *facītō*.

fīscēs, -īs, -īm (*firmīs*, Ital., d'après *fortis* ou d'après *infirmīs*) : ferme (sens physique et moral comme gr. *βέλαιος*), d'où « solide, fort (souvent opposé à *imbēcīlus*), durable ». Ancien, usuel. M. L. 3320. *L'i longa* qu'on trouve dans les inscriptions, CIL IV 175; VI 1248 et 5230, est contredit par les langues romanes, qui attestent *firmus* (it. *fermo*, fr. *ferme*; cf. toutefois esp. *firme*). Le sens de *ferme*, qui s'est développé dans le v. fr. *ferm* et surtout dans *fermer* rappelle des emplois comme Ov., Rem. 623, *uolnus in antiquum reddit male firma cicatrica*; Tib. 1, 2, 6, *firma ianua* (cf. Thes. VI 815, 21 sqq.); Ov., Pont. 1, 2, 24, *firma sera*. V. J. Fahrnschon, *Firmus. Gesch. d. Bedeutungen dieses Wortes*, Munich, 1938; B. W. sous fermer.

Dérivés : *firmītētō*; *firmītūs* f. : fermeté, solidité, autorité (trad. *ἀσφάλεια*), M. L. 3319, v. fr. *ferté*; *firmītūdō* f. (même sens que *firmītūs*, mais plus rare, tombe en désuétude après Tacite); *firmō, -īs* : affirmer, for-

tifier ; affirmer, confirmer, M. L. 3318 (a supplié en français le verbe *clore*), a fourni le v. angl. *firmōian*; *firmātō, -ītō* (rares et tous deux d'époque impériale); *firmānē* (très rare et poétique, Ov., Sén. trag.) et *firmāntūm* : appui, renfort; terme de rhétorique « démonstration, argumentation » (cf. *confirmātō*); dans la l. de l'Église traduit *στρέπερα* « firmament » (d'où irl. *firmāint*, britt. *ffurfafen*). Cf. peut-être aussi les noms propres *Fermus* et *Hirmio* (falisque); *affirmō, -īs* = *διαβεβαῖω*, affirmer. Seul le sens abstrait est attesté ; le Thesaurus n'a que deux exemples de *affirmārē* au sens concret « affirmer », et tous deux d'Apulée; M. L. 260 a. De là, dans la langue de la rhétorique, *affirmātō* (= *διαβεβαῖω*); *affirmātūs* (contraires de *negātō, negātūs*), et, dans la langue du droit, *affirmātō*; *circumfirmō* (Col. c. *uitēm*); *firmō* : consolider, fortifier, affirmer (sens abstrait et concret); *confirmer* (uni à *comprobō*) et « affirmer »; *præfinītō* : délimiter par avance, fixer, régler.

Le rapprochement de *firmus* avec le groupe de skr. *dhārāyati* (il tient) (v. sous *fer(r)ūmēn* et *frētūs*) est d'autant plus séduisant que le sanskrit a des mots importants à suffixe en *-m-* : *dhārma* et *dhārāmā* « chose posée, loi ». On peut aussi penser au groupe de lit. *dīrītī* « se durcir ». Dans les deux hypothèses, l'i n'est pas expliquée ; s'il n'est pas dialectal (cf. *stircus* à Lucré, en face de *stercus*, et, à Préneste, *Mirqurios*), il s'agit d'un vocalisme « populaire ».

fīscēs, -īm. : panier ou corbeille d'osier, employé surtout dans le pressage du raisin ou des olives (cf. *fīscīna*, *fīscella* « moule à fromage blanc », *fīscellūs*, P. F. 80, 2, *fīscellūs casei mōllis appetītō, ut catillōnes catillorūm ligūrītōs*); puis « corbeille à serrer l'argent »; de là, sous l'Empire, « partie du revenu de l'État destinée à l'entretien du prince », par opposition à sa fortune personnelle (*rēs priūtō principīs, ratiō Caesāris*) et au trésor de l'État (*āerārium*). Cf. Pseud. Ascon., Verr. 212, 9 Stangl., *fīscī*, *fīscīna*, *fīscellē* *spartea sunt utensilia ad maiorī summae pecūnias capiendas*. *Vnde, quia maior summa est pecūnia publica quam priūtāe, ut pro censu priūtāe, *āerārium* dicītur pro loculis et arca thesauri, pro sacello *fīscī**. *Inde *fīscī* pecūnia publica, et *confiscāre* dici solet*. Ancien : Plt. (*fīscīna*) et Caton (*fīscella*), Lucil. (*fīscī*). Le sens de « corbeille » (à olives, à fromages) s'est conservé dans les langues romanes, surtout dans les dialectes italiens; cf. M. L. 3326, *fīscī*; 3324, *fīscīna*; 3323, *fīscella*; 3325, **fīscula* (cf. *fīsc(u)lūm* dans Isid., Or. 20, 14, 13). Sur une confusion entre *fīscīna* et *pīscīna*, v. Keller, *Lat. Volksetym.*, 44. Composé : *suffīscī*; — *fīlīcīlūs testīum arietīnorūm, quo utebāntur pro marsupīo, a fīscī similitudīne dictus*, P. F. 403, 11.

cāre (?), cf. M. L. 3366 ; mais **conflexire*, ibid. 2136, est dès plus douteux.

Composés : *adflexio* (rare), M. L. 262 ; *circumflexo* ; *dēflexio* : détourner et « se détourner » ; *dēflexus*, -ūs m. ; *inflexio* : inflechir ; *reflexio* : courber, détourner en arrière, retourner ; *reflexio* ; *reflexus*, -ūs m. (Mātr., *Alpī*), calques du grec.

La formation est la même que celle de *plectō*, *nectō* ; la racine ne se retrouve pas ailleurs. Si *f* peut représenter *ph*, comme on l'a supposé sous *faltō*, on pourrait envisager que la forme *flec-* supposerait une forme populaire à côté de *plectō* ; un **phlek-* aurait existé à côté de **plek-*. Mais il n'y a aucun témoignage à ce sujet.

1 **flemina**, -ūm n. pl. (le singulier est mal attesté) : -a dicuntur cum ex labore uiae sanguis defuit circa talos, P. F. 79, 14 ; 2^o **fleumon** : -est feruor stomachi, Isid. 4, 7, 7. Déformations du gr. φλέγμων sous l'influence du type en -men, -minis (cf. *uermina*, *uermina*) (devenu *flegmōn*, -ōnem dans Végèce) ; avec -γμ- > -um-, cf. *flēuma* = φλέγμα (Cael. Aur.) ; *peuma* non *peuma*, App. Pr. 85 ; *sauma* < *sagma*. — *Flemina* est attesté depuis Plaute et usuel dans la langue médicale au sens de « inflammation des jambes » ; le *fleumon* d'Isidore est un autre emploi du grec.

Dérivé : *fleminosus* (Chir.).

fleō, *fleō*, *fleūl*, *fleūtum*, *flēre* : -re est cum uoce lacrimare, Serv., Ae. 11, 59 ; = ḍōδōpoua « pleurer, verser des larmes ; pleurer sur » (transitif et absolu ; sens propre et figuré). Ancien et usuel, comme *fletus* « fait de pleurer » ; mais appartient surtout à la langue écrite (dans la Vulgate, κλαῖσθαι est le plus souvent traduit par *plōrō* ; cf. W. Baehrens, *Skizze d. lat. Volksspr.*, p. 52). Les grammairiens le différencient de *lacrimāre*, *plōrāre*, cf. Differ. ed. Beck, p. 66 : *lacrimare* leuis strūcta cordis est, *flēre* grauioris affectus est, *plorare* violentioris ; mais la différence n'est pas observée pratiquement, cf. Serv., Ae. 6, 427, sane ploratus tantum lacrimarum est, plancetus, tantum uocum, fletus ad utrunque pertinet, quae plerumque confundunt poetae. Il est joint à *lacrimāre* par Ennius, A. 103, sans que le sens diffère beaucoup : *mærentes*, *flēentes*, *lacrimantes* ; cf. Ov., M. 7, 683, *flebitibus haec lacrimans heros memorabat*, à côté de 14, 305, *fletem flentes amplectimur*. On comprend que le verbe n'a pas survécu dans les langues romanes, où il faisait double emploi avec *lacrimāre*, qui avait l'avantage d'être plus plein, plus régulier et d'être associé à un nom, *lacrima* ; et avec *plangere*, *plōrāre*, de sens plus expressif. Cf. v. Löftstedt, *Philol. Comment. z. Peregr.*, p. 320 sqq.

Dérivés et composés : *fletus*, -ūs m. ; *flēbilis*, qui, appliqué à une voix plaintive, douloreuse, brisée par les larmes, a pris le sens dérivé de « faible » qu'il a conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 3362, B. W. s. u. : *exclusus* *flebile cantat amans*. Ov., Rem. Am. 36 ; *daemones* *flēbilis ululant*, Paul. Nol., Carm. 20, 57. Dans certains parlers de France, un *affigō* est un infirme ; *flētifer* (Aus.) ; *af-fleō* (Plt., d'après *arrīdeō*) ; *dēfleō* et, tardifs et rares, *circum-*, *con-*, *ef-fleō*.

Appartient à un groupe de mots expressifs dont les formes varient d'une langue à l'autre ; cf., en latin même, *flāgiō*, *flīgō*, et, en dehors, v. isl. *belia* « mugir »

et *bylia* « résonner fortement », v. h. a. *bellan* « aboyer » ; lit. *bilōt* « parler » et lette *biluot* « pleurer », lit. *balzū* « voix », skr. *bhasati* « il aboie » et *bhāsate* « il parle », gr. φλήναρχος « havardage ». Le sens original du verbe s'étant tenu que par la tradition littéraire.

fleumon : v. *flemina*.

flexuntē (*flexunte*, Varr. ap. Serv., Ae. 9, 603) *equitum nomen saepe uariatum est...* *Celeres sub Romulo regibus appellati sunt, deinde flexuntē, postea tros-suli*, Plin. 32, 35. Sur les diverses formes du mot dans les manuscrits, v. Thes. s. u. ; dans Hesychius 248, 599 on lit φλεξυτής.

M. Vendryes, Rev. Celt., 40 (1923), p. 430, en fait le participe d'un verbe **flexō* de *dhlegh-s-e/o-, désideratif de la racine occidentale *dhlegh- qui marque l'obligation. Le mot aurait désigné ceux qui « étaient obligés » au service par le fait qu'un cheval leur était donné par l'Etat (*equitēs equō pūblicō*), soit ceux qui, après la *recognitiō equitū*, étaient reconnus comme ayant droit à un cheval. Mais le mot peut être étrusque, comme *trossulī*, et la formation est en faveur de cette dernière hypothèse (cf. *Acceruns*, *Arruns*, etc.).

flīgō, -īs, -īxi, -ītūm, -īre : battre. Très rare et archaïque (Liv. Andr., Acc.) ; *flietus*, -ūs m. « choc, coup, également rare, a été repris aux archaïques par Virgile Silius, Ausone ; cf. Serv., Ae. 9, 664. Par contre, les composés à préverbier sont usuels :

af-flīgō : abattre (sens physique et moral), M. L. 263 ; *afflictus*, -ūs, *afflictō* (tous deux rares et tardifs) ; *afflic-* *tor* ; *afflictō*, -īs intensif de *affigō* ; *configō* (transitif et absolu) : « heurter » et « se heurter » fréquent dans la langue militaire : « se rencontrer avec » ; d'ou *conflictus*, -ūs (irl. *conflict*), -ītō, rares tous deux ; *configūm* (tardif) ; *conflictō*, -īs et *conflictōr*, -āris (transitif et absolu) ; *conflictītō* ; *affigō* : abattre ; *efflictum* adv. archaïque, toujours avec *amāre*, *dēperire*, etc. ; *efflictō*, -īs (Plt.) ; *inflīgō* : synonyme fort de *iniciō* : heurter contre, lancer contre, infliger à ; *inflictus*, -ūs, -ītō, tous deux rares et tardifs ; *prōflīgō* (*prōflictus* dans Aulu-Gelle 15, 5, 2).

Un intensif-duratif en -ā- est attesté par le composé *prōflīgō*, -ās : abattre, achever, ruiner (ancien, classique), d'où *prōflīgātor*, -ītō. Cf. aussi *conflictātō*.

N'est pas représenté dans les langues romanes.

Appartient à un groupe de mots expressifs qui divergent entre eux ; cf. lette *blīzē* « battre » (et *blāzō*) v. sl. *blīznd* « cicatrice », gr. θλίψω et φλίψω « je serre, j'écrase ». Le germanique a, avec -u-, got. *blīgwan*, v. h. a. *blīwan* « frapper », et le grec a une autre forme dans φλάω « je meurtre, je broie » et φλαδεῖν « déchirer avec bruit ». Cf. les autres mots expressifs à -ī- initial : *flō*, *flō*, *flāgiō*, *flāgitum*, *flagrum*.

flō, -ās, -āui, -ātūm, -āre (le métal pour la monnaie, *flō* ; technique « fondre » (le métal pour la monnaie, *flōtum*, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés : *-*flō*, -ōnis dans *cinīflō* ; *flātor*, -ōris m. « souffleur, fondeur » et « joueur de flûte » ; *flātū*, *flātūs*, -ūs m. : souffle, vent ; *flātūra* (tardif, ainsi que ses dérivés *flātūrālis*, *flātūriāris*) ; *flāmen*, -īnis n. équivalent poétique de πνεῦμα, usité surtout au plu-

riel ; *inflāmen* (Fulg.) ; *flābrum* (surtout au pluriel) ; *flābra* (poétique) « souffles du vent », M. L. 3340 a ; *flābilis* « de souffle, d'air » = πνευματώδης, πνευματι-

χός et *inflābilis* (rare et tardif) ; *flābellū* « éventail, soufflet », M. L. 3338 et **flābiolum*, 3339, B. W. sous *flageolet* ; *flābiārē*, M. L. 3341 ; *flābellīfēra* (Plt.) ; *flā-* *bellō*, -as ; *inflābellātūs* (Tert.).

A flō, à l'époque impériale, tend à se substituer une forme plus pleine *flātō* (cf. *nātō* et *nō*), -ās attestée depuis Arnobe (avec un composé *reflātō* dans Oribase), qui seule a passé en roman : it. *flatare*, prov. *flazar*, M. L. 3357. Le roman a conservé aussi *flātūs* et **flātor* (abs-trait contamination de *flātūs* et de *foetor*) ; cf. M. L. 3358 et 3359 ; B. W. sous *flēuer*.

Composés : *af-flō* : souffler vers ou contre, insuffler, inspirer (= ἀπνεύω, καταπνέω) ; *afflātūs*, -ūs m., M. L. 261, et **inflātō*, 4331 ; *circumflō* ; *conflō* : réunir ou former en soufflant, fondre (une statue, etc.), d'où, sens figuré, « former, forger, réunir », etc., employé souvent par image sans que le sens étymologique apparaisse. Apparaît à basse époque comme synonyme de *inflāre* « gonfler », sens technique, peut-être ancien dans les langues romanes : ital. *gonfiare*, etc., cf. M. L. 2135 ; *deflō* (rare) : souffler sur et « faire fi de » ; *difflō* : souffler en tous sens ; *efflō* : exhaler ; *inflō* : souffler dans ou sur, enfler, gonfler, souffler en arrière, M. L. 4406, *inflātūs*, -ūs m. ; *inflātū* : gonflement ; flatulence et « inflammation » ; M. L. 4407, *perfłō* : souffler à travers ; *perfłātūs*, -ūs ; *perfłābilis* : perméable à l'air, et aussi « capable de vibrer aux souffles » ; *prōflō* ; *reflō* : souffler en arrière, M. L. 7455 ; *suflō* : souffler, gonfler, M. L. 8430. A remplacé flō dans tout le domaine roman ; *suflātō* ; *exsuflō* et ses dérivés qui dans la langue de l'Eglise ont pris le sens de « exorciser, exorciseur », d'après gr. ἀπνέω (britt. *isyfōs* « détracteur »?).

Il n'y a aucun correspondant exact. Mais il y a des mots expressifs présentant la même initiale : v. h. a. *blāen*, v. angl. *blāwan* « souffler », et aussi v. h. a. *blāsan* (même sens), avec -ē- en face de la forme latine en -ā-. Les autres mots à flō- initial sont aussi à rapprocher ; v. *flē*, *flū*, et surtout le groupe de *follis*.

flōcēs (*flōcēs*) : — ... *prīca uoce significare uini facēm et uinaceis expressam, sicut fraces oleis*, Gell. 11, 7, 6. Attesté depuis Caecilius ; rare, technique. *Flōcēs* semble confirmé par le lucquois *flogia*, M. L. 3376. Comme *fraces* et *faccēs*, mot technique de la viticulture, non indo-européen.

flōcēus, -īm : flōcon de laine ; duvet. Le génitif s'emploie dans la langue familiale avec les verbes d'estime : *flōcē facīō*, *pendō* dans le sens de « faire peu de cas de », comme notre « pas un fêté ». Cf. *naucus*. Ancien, usuel. Panroman, M. L. 3375 ; B. W. *floche* et *floccon*, et passé en germanique : v. h. a. *floccho*.

Dérivés : *flōcculus*, M. L. 3374 ; *flōccōsūs*, M. L. 3373 ; peut-être *flōcē*, -ās, cf. Thes. s. u. ; *flōccim* : *forūtūi*, i. e. *subitanō casu* (Gloss., où il y a peut-être confusion de deux gloses).

Composé : *deflōcē*, -ās « dégarnir de sa laine » (mot de Plt., Cas. 967) ; *deflōccātūs* : dégarni de sa laine, c'est-à-dire de ses cheveux, Plt., Ep. 616. Mot expressif qui n'a pas de correspondant exact.

flō

flōrus, -a, -um : blond (se dit des cheveux ; de là son emploi comme cognomen). Adjectif de la poésie archaïque, synonyme de *flāus* d'après Servius, Ae. 12, 605, qui l'attribue au *sermo Ennianus*. Rare, souvent confondu avec *flōreus*, dont il n'est pas parent, au moins immédiatement.

V. *flāus*. Même suffixe que dans χλωρός, ἐρυθρός.

flō, -ōris m. (trace isolée de neutre dans Tér., Eu. 319, où A¹ a *flos ipsum*? Le témoignage est plus que suspect ; sur d'autres traces de neutre à basse époque, v. Thes. VI 927, 61 sqq. ; sur des traces de féminin, ibid. 70) : fleur, puis, par image, 1^o la fleur apparaissant comme la partie la plus belle de la plante, dont elle se détache par sa place comme par son aspect : *flō salis* (= ὄλος ἔνθος), f. *nūri*, *aeris*, *derāminis*, *plumbi* ; f. *farinae* ; puis f. *poētarum*, f. *iuuentūs* (= ἔγχης ἔνθος) f. *Italiae*, etc. ; 2^o la floraison étant considérée comme la plus belle époque de la plante, f. *actātis* « la fleur de l'âge » ; 3^o en considérant l'odeur, f. *uīnī* « le bouquet du vin ». La première barbe étant comme la fleur des joues, Virgile dira, Ae. 8, 160, *prīma genas uestibat flore iuuentas* en songeant sans doute au gr. ἀνθέω (v. λ. 320). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3382.

Dérivés et composés : *flōreus* ; *Flōra* « Flore » ; *flōrālis*, cf. *vest-* *mense Flusare* « mense Flōrāli », et *roum. florar* « avril », M. L. 3378 ; *flōrē*, -ēs [**flōrē* dans les langues romanes, cf. M. L. 3380] : celtique : hritt. *flūr*, *Fflur* ; *deflōrē* (Ool.) ; *praeflōrē* (Plin.) ; *flōridus*, M. L. 3379 ; *flōrētum* (Gloss. d'après *dūmētum*, etc.) ; *flōrārium* (cf. *uiridiārium* ; tardif et rare) ; *flōrēsco*, -is ; dē-, ef., in- *flōrēsco*, M. L. 4408 ; *re-flōrēsco*, *flōrēlentus* (tardif, d'après *rōrēlentus*) ; *flōrēsus* (Ven. Fort.) ; *flōculus* ; *flōcellus* (Apul.) ; *flōcellārius* et **flōrissellus*, M. L. 3381 ; *deflōrō*, -ās ; *desflōrātiō*, -tor (tardif, langue ecclésiastique, cf. gr. ἀνθοθέω, *ἀνθοθίζω*) ; *praeflōrō* ; *praeflōrātus* (époque impériale = προανθέω) ; *flōrifētum* : *dictum quod ex die spicēa feruntur ad sacrarium*, P. F. 81, 5 = ἀνθοποῖα sans doute forme récente bâtie sur *flōrifēr* ; *flōri-color*, -conus ; *flōrifēr* (= ἀνθοφόρος), -ger, -genus, -legus (= ἀνθολόγος), -parus, tous poétiques.

Le mot est italienique commun ; on le voit par les dérivés osq. *flōvōtō* « Flōrō », *Flūusa* et *Flōrēa*, *Fiuus* et *asia* et *Flōrālibus*, *sabin Flusare* « Flōrāli ». Élargissement par -ās- (suffixe nominal -es- ou suffixe de désideratif ?), qui a un pendant en germanique : m. néerl. *blōsen* « fleurir », v. angl. *blōstma* « fleur ». L'élément radical n'est connu que sous la forme **blō*, dont le celtique et le germanique ont des dérivés divers : irl. *blāth*, gall. *blāwd* « floraison » et got. *blōma* (masculin) « fleur », v. isl. *blōm* « fleur » (neutre) ; v. h. a. *blōt* et v. angl. *blāed* « floraison » ; v. sax. *blōian* « fleurir ». V. *folium* et peut-être *flātū*.

flō (graphie *flōu-* dans *conflovent*, Sent. Minic., 117 av. J.-C. ; sur la valeur de cette graphie, v. Niedermann, Mélanges F. de Saussure, p. 58 sqq., et L. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914), -īs, -īxi, -ītūm, -īre : couler (= πέω) ; par extension « s'écouler, couler uniformément, tomber mollement ; se laisser aller sans retenue » ; cf. *flēuīs*, *fluxus*. Ancien, usuel. Non roman (v. *colāre*). Dérivés et composés : *flōr*, -ōris m. : écoulement,

flux, diarrhée (cf. *φεῦμα, φεῦσις*) ; en particulier au pluriel « flux menstruel », sens conservé en roman, cf. fr. *fleurs*, M. L. 3390 ; B. W. sous *fleur* ; *Fluōnia*, surnom de Junon : *m. Iunon mulieres celebrant quod eam sanguinis fluorem in conceptu retinere putabant*, P. F. 82, 4; *fluidus* (*fluuidus*, Lucr. 2, 464, 466, d'après *ūuidus*) : fluide, mou ; *fluidō*, -ās (Cael. Aurel.) ; *fluentum* (neutre d'un adjectif *fluentus*, cf. *cruor-cruentus* ; ou plutôt tiré d'un ancien nominatif pluriel de *fluens*, *fluenta*? Cf. Leumann, dans Stolz-Schmalz, *Lat. Gramm.*, 5^e éd., p. 196 a, a), attesté surtout au pluriel *fluenta*, -ōrum « flot, courant » ; *fluentisonus* (Catulle ; cf. *clāri*, *raucisonus*, trad. de *πολύφρονος* sans doute d'après Ennius) ; *fluentō*, -ās (Ven. Fort.) ; *fluentia*, -ae (Amm. Marc.) ; *fluibundus* (Mart. Cap.) ; *flēscō*, -is : devenir liquide ou fluide (Aug.) ; *fluō* (*fluō*, Lucr.), -ās : flotter ; *fluō* « qui coule ». Sert de second terme à de nombreux adjectifs composés, comme gr. *ποος* ; d'abord aux adjectifs correspondant aux composés de *fluō* : *prōfluōs*, *perfluōs*, *superfluōs*, *confluōs*, etc. (auxquels correspondent souvent des noms en -*fluuum*, *prōfluuum*, *confluuum*, etc.), ensuite à des composés artificiels et poétiques : *tābifluōs*, *dulcifluōs*, *blandi*, *splendi*-*fluōs*, etc. ; cf. le type grec *καλλιρροος*.

flūmen, -īnis n. (cf. *φεῦμα*) : courant, eau qui coule (sens conservé en poésie, *fluuius* désignant plutôt le fleuve) ; cf. Varr., L. 5, 27, *fluuius, quod fluīt, ītem flūmen : a quo lege praeidorum urbanorum scribūr* : « *stillicida fluminaque ut ita cadant fluantque* » ; puis « fleuve, rivière » (sens propre et figuré). M. L. 3388.

Dérivés : *flūmineus* (poétique) ; *flūminālis* (bas latin) et *trānsflūminālis* (Gloss.) : *Flumentana porta Romae appellata quod Tiberis pātem et fluxisse adfirmant*, P. F. 79, 21. *Flumentāna* est sans doute fait d'après *Nōmentāna* *porta* la porte de Nomentum ; cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 23.

fluuius, -ī (flouius, Sent. Minuc.) m. (*fluua* f. dans Accius et dans Sisenna d'après Non. 207, 6) : fleuve. Ancien adjectif ; cf. *plūo* *pluuiia* ; classique, mais moins fréquent que *flūmen* et évité par César. M. L. 3391 (formes savantes). Noter le genre animé en face de *flūmen*. *Fluuius* a désigné d'abord le fleuve, personnifié et divinisé ; cf. gr. *Ποταμός* « le dieu Fleuve ».

Dérivés : *flūiālis* (et *trānsflūiālis*, langue de l'Église, hébreïsme) ; *trānsfluuiō*, -ās ; *fluuiāticus* ; *fluuiātilis* ; *fluuiātus* « trempé dans l'eau courante » (Plin.) ; *fluuiōlius*.

Composés : *diffluuiō*, -ās : diviser en deux courants ; terme technique, cf. Colum., *d. ītem* ; *quadrifluuum* : qui coule (ou se sépare) en quatre directions (terme technique, Vitr.), cf. *quadrifluuum* (Prud.).

Dérivés en *fluct-*, *flux-* : *fluctō* : mot de Pline et de Caelius Aurelianus traduisant *φεύσις* et *φεύματισμός* et synonyme de *fluxus*, -ī, *prōfluuum*.

fluctus, -īs (et aussi *flucti*, *fluctuis*, cf. Thes. VI 945, 15 sqq.) m. : courant, flot ; spécialement « flot de la mer » (surtout au pluriel dans ce sens) ; et par suite « agitation, tempête ». Cf. gr. *χῶμα*. M. L. 3385.

Dérivés : *fluctuō*, -ās et *fluctuōn* (T.-L., Sén., Plin.) : être agité par les flots, s'enfler, se soulever (= *χωμάω*) ; flotter ; *fluctuāre*, M. L. 3384) ; *fluctuātiō* (langue impériale, rare) ; *fluctuātiōm* (archaïque), *fluctuōsūs* = *χω-*

ματίας, *χωματέως*. Nombreux composés poétiques *flucti-cola*, *color*, *-fragus* (= *χωματοσάγχη*, *χωματοπάγη*-*gena*, -*ger*, -*sonus*, -*ugus*, etc.).

fluxus, -ā, -um : qui coule, d'où « flottant, fluid, lâche, mou » (sens physique et moral), d'où *fluxō* (inscription chrétienne) ; *fluxus*, -īs m. : écoulement flux. Non attesté avant Pline, M. L. 3394 ; *fluxiō* (bas latin) ; *fluxūra* (Colum.) : liquor musti, jus de raisin moût ; *fluxilis*, -ībilis (bas latin) ; *fluxuātiō* (Ital.) *fluxuōsūs* (Gloss.) ; **fluxina* ; **fluxināre*, M. L. 3393. Pour la formation, cf. le type, sans doute anciennement désidératif, de *luxus*, *noxa*, etc.

Composé de *fluō* : *afluō* : couler vers, affluer (sens propre et figuré, cf. Cic., Diu. 1, 61, *sive deest natura quippiam, siue abundans aqua affluit*), d'où « être abondamment pourvu de », *affluēta*.

āfluō : verbe qui semble avoir été inventé pour traduire le gr. *ἀπόρρει*, sur le modèle de *abundō*. Le plus souvent confondu avec *affluō* ; cf. Thes. s. u. ; Havel. *Man. de crit. verb.*, §§ 155 et 938.

confluō : se réunir en coulant, confluer (sens propre et figuré), dont le participe *Confluentis* et son dérivé *Confluentis* ont joué un grand rôle dans la toponymie ; cf. P. W., IV 871 sqq., et fr. *Confleins*, *Confians*, *Confolens*, *Confouleins*, all. *Coblenz*, M. L. 2136 a ; *confluus* ; *confluuum* (Varr.), cf. *compluuum* ; *confluēta*-*xis* (bas latin) ; *confluges*, -ūm (scil. *aquaē*), archaïque confluent de plusieurs cours d'eau ; *dēfluō* : couler de haut en bas ; dériver de (sens propre et figuré) et aussi « se perdre en coulant, s'écouler entièrement s'évanouir ». Tardifs : *dēfluus*, *dēfluuum* (Plin.) ; *dēfluxus*, -īxiō ; *diffluō* : s'écouler de toutes parts (sens propre et figuré) ; *effluō* ; *influō* : couler dans ou sur se glisser, s'insinuer dans ; *influxus*, -īxus, -īxiō, tardifs *interfluō* ; *praefluō* (époque impériale) = *προπόρεω* ; *præfluō* (Caton.) ; *prōfluō* : couler en avant, prendre source dans ; *prōfluuum*, etc. ; *refluō* ; *subter*, *super* ; *fluō* ; *trānsfluō*.

Ce groupe de mots remplace le groupe indo-européen de skr. *sāvāti* « il coule », gr. *πέω*, etc. qui n'est pas représenté en latin, alors que le celtique en a plusieurs formes nominales ; ainsi irl. *srúaim* « cours d'eau » et face de lat. *flūmen*. L'élimination de **sreu-* a peut-être favorisée en latin par l'homonymie qui se serait produite avec le groupe de *fruor*. — Avec *fruor*, le groupe de *fluō* a en commun d'avoir des formes avec et sans gutturales : *fluō*, *fluuius*, *-fluus* et *fluxiō*, *confluges*, *flu-*. Le cas est d'autant plus embarrassant que, après *u*, le *gʷ* semble s'être réduit à *g* dès l'indo-européen. Peut-être y a-t-il eu contamination du groupe indo-européen de **sreu-* « couler », qui aboutissait en latin **frou*, et d'un groupe **blēu-* qui indique l'émission d'un liquide (influence de *pluō*?). Le groupe slave de sl. *bljuž* « je crache » (serb. *bljužem* « je vomis ») semble indiquer un ancien **blēu-*. Le grec de *fluō* « je souris » coule en abondance », *ἀπρόφενεθαι* · *ἀπερέγεθαι* Hés., à quoi se rattache des noms d'êtres divins indiquant ce qui sort en abondance : *Φλοῖος*, *Φλοῖ*, surnom de Dionysos et de Koré, en tant que dieux de la végétation, et *Φλεῖς* (éphés. *Φλεως*), autre épithète de Dionysos. Ce serait le substantif actif *fluuius*/*fluuius* qui aurait entraîné le groupe. — A côté de *fluō*, le grec aussi des formes élargies par -*g* : *φλώξ* « je souris »

φλόγας (-*φλωγός*) « ivre de vin » qui rappelle lat. *flug-*. Originairement, ce groupe diffère essentiellement de celui de **sreu-*. Le groupe de **sreu-* se rattache à une racine simple signifiant « aller, glisser ». Le groupe de **blēu-* se rattache à une racine simple signifiant « se gonfler ». Le présent *φλώξ* signifie « je déborde », *φλωγ-* « *φλωγάω* » ampoule », *πομφόλα* « bulle d'eau » et *φλοῖο* « je suis gonflé, je suis en fleur ». Ce serait de la notion de « se gonfler, sortir en coulant » que serait venu le sens de *fluō*, sous l'influence de **sreu-* que remplaçait ce groupe en latin. On ne peut qu'entrevoir ici une histoire compliquée.

flustra, -ōrum n. pl. (singulier mal attesté) : — *dicuntur cum in mari fluctus non mouentur, quam Graeci μαλακλούς vocant*, P. F. 79, 11 ; Suét. ap. Isid. Nat. 44, *flustrum* (*flustra sunt Gloss.*) *motus maris sine tempestate fluctuantis, unde Naeuius Bello Punico (frg. 51) sic ait : onerariae onusiae stabant in flistris, ut si diceret, in salo.* Mot sans doute archaïque (repris par Tert., pall. 2) de sens mal fixé. Apparenté à *fluō*?

flūta, -āe f. : sorte de murène, originaire de Sicile ; cf. Varr., R. R. 2, 6, 2 ; Macr. Sat. 3, 15, 7. Peut-être emprunt au gr. *πλωτή* (*cf. plouta*), par un intermédiaire osque, d'où l'ū rendant un ā, et influencé par un faux rapprochement avec *fluō*.

fōcāle : v. *faux*.

fōcīlō : v. *fouēō*.

focus, -ī m. : foyer (domestique, demeure des dieux Lares, Pénates), par opposition à *āra* ; de là *pro āris et foci*. Ancien, usuel. Sens propre et figuré. Signifie aussi « feu, habitation ». Le sens de « foyer » est voisin de celui de « feu » et, dans la langue populaire, *focus* s'est substitué à *ignis*, cf. *focum facere*. Dans la langue des traducteurs de la Bible et dans celle des médecins, *focus* traduit déjà le gr. *πῦρ*. Aussi est-ce *focus* et non *ignis* qui est représenté dans les langues romanes. Panroman. M. L. 3340 ; et celtique : britt. *foc*.

Dérivés : *foculus*, -ī m. : petit foyer (de l'autel) (cf. *fōculum*, sous *fouēō*) ; *foculāre* n. ; *focārius*, -ā : esclave, garçon ou fille de cuisine ; *focārius* « concubinus », Cod. Just. 5, 16, 2 ; *focācius*, depuis l'Italia (*fāpānis*, *focācea* « fourace », M. L. 3396 ; et germanique : v. h. a. *fōhanza*) ; *focāris* (*petra*) « pierre à feu », Isid. 14, 6, 5 ; cf. M. L. 3398 et 3399, **focilis*. Pour **affocō*, v. B. W. sous *affouage*.

Une racine de forme **bhōk-* n'est pas normale en indo-européen. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le mot arménien, également isolé, *boç* « flamme », dont la forme ne répond du reste pas exactement à celle de *focus*. Mais les Latins ont rapproché *focus* de *fouēō*, comme il est naturel.

fōdīō, -īs, *fōdī*, *fōssum*, -ere (un doublet *fōdīre* est attesté également dans Caton, Plaute (*efodīrī*, Mi. 315, 374) et, dans la latinité impériale, chez Columelle, Ulpian, Ammien, Gromat, Dioscoride ; Ennius emploie d'après *fōdīre* un participe *fōdītēs*, A. 504 ; l'abrégié de Festus, 74, 13, signale un infinitif d'un intensif-duratif en -ā, *fōdāre*) : fouir, fouiller, creuser, percer ; = *oxātō*, *ōpōrō*. Ancien, usuel. M. L. 3401, *fōdere* (et *fōdīre*, cf. *fōurī*).

Dérivés en *fōd-* et en *fōss-* : *fōdīcō*, -ās, formation populaire ; cf. *fōrīcō*, *uellīcō* (à côté de *fōrīō*, *uellō*) : fouir, percer, M. L. 3403 ; **fōdīculō*, -ās, M. L. 3404 ; *fōjōr* et *fōuller*.

fōdīna f. : mine, M. L. 3404 a (*argenti*, *auri-fōdīna*) ; *fōssa* f. : fosse, M. L. 3460, britt. *fōs* ; *fōssō*, -ās (et *confōssō*) ; *fōssātūm* n. (langue des arpenteurs et des militaires comme *uallātūm*) : fossé, M. L. 3461 ; *fōssula*, M. L. 3462 a ; *fōssiō* (terme technique de la langue rurale) ; *fōssor* (item) ; *fōssilis* « qui effodi po-test » ; *fōssōriūs* ; *fōssōriūm* n. « bêche », M. L. 3462 ; *fōssūra* (Vitr., Colum.) ; *fōssicīs* (Varr., Vitr.) ; *fōssāris* m. (bas latin) : fossoyeur ; *fōssibilis* (Arn.).

Composés de *fōdīō* : *confōdīō* : creuser, et spécialement « percer d'un trait, transpercer » (aspect déterminé ; sens physique et moral) ; *circum-* (v. B. W. *serfōurī*) ; *dē*, *ef* (ec-) et *pēf*, *in*, M. L. 4409 ; *inter*, M. L. 4489 a ; *per*, *prae*, *re*, *suf*, *trāns*-*fōdīō* ; *refōssus*, M. L. 2157.

Le présent *fōdīō* suppose un présent radical athématique à vocalisme *e/o* qui, comme la plupart des formes de ce type, a disparu presque partout, mais dont le balto-slave et le slave ont aussi des restes importants sous des formes diverses : v. sl. *bōdo* « je pique » et *bādāu*, *bādītā* « piquer, heurter », lette *bedu* et *bežu* « je creuse », v. pruss. *embaddusisi* « plongés » (au figuré, dans le malheur). Pour le sens, cf. lette *bedre* « fosse », v. pruss. *bōadis* traduisant all. *stich*, et, en celtique, gall. *bedd* « tombeau » ; got. *badi* n. all. *Bett*.

fōedūs, -ēris n. (ancien **bhōdī-o-e-s* ; cf. *fōederatei*, SCB ; *fōiderē*, abl. Lex Iul. mun. ; v. Thes. s. u. 1001, 81 sqq.) : traité (public ou privé). Usité de tout temps. Non roman.

Dérivé : *fōederātūs*, qui a sans doute remplacé un ancien *fōedūstūs* (cf. *onustūs* et *onerātūs*, *scelestūs* et *sclerātūs*) ou plutôt **fēdūstūs* dérivé de **fēdōs*, forme de neutre ancienne à diptongue *-ēi* ; cf. Varr., L. L. 5, 36 : *fōedūs quod fidūs Ennius scribūtū dicitum* ; et *fōdūstūs* dans P. F. 79, 26 : *fōdūsta a fide denominata līquae maxime fidei erant*. — De *fōedūstūs* les gloses ont conservé le composé *confōedūstūs* (à côté de *confōdūtūs*), non attesté dans les textes. — De *fōederātūs* a été tiré à basse époque le verbe *fōederō*, -ās (depuis Min. Fel.), sur lequel a été créé *confōederō*, *confōederātīō*.

Dans le composé archaïque et poétique *fōederātūs*, le thème **bhōdīo-* survit peut-être ; mais, en composition, le latin a souvent des formes de ce genre en face du thème en -*es*- : ainsi *uulnī-fōcūs* en face de *uulnūs* ; cf. *homicida* de **homō(n)-*.

Fōedūs résulte de la contamination d'un thème en -*o-* masculin **bhōdīo-* et d'un thème neutre **bhēdīh-* (es) (cf. *pondūs* et *modūs*). Même racine **bhēdīh-* que dans *fōdīo*. Le genre neutre s'explique parce que *fōedūs* a dû désigner à l'origine un acte engageant la foi (cf. *ferīre fōedūs*) : cf. le sacrifice d'un porc par les fétiaires lors de la conclusion du traité ; v. les citations de Festus, sous *Fētrīus*, et de Varro, sous *fētīālis*. La conservation de la diptongue *ō* fait difficulté : maintien d'une graphie archaïsante dans un mot de la langue juridique (cf. *poena*, *moenia?*). Mais ceci ne vaut pas pour l'adjectif

foedus. Essai d'explication dans Lejeune, RÉL XXIX, 1951, 97 sqq.

foedus, -a, -um : 1^o affreux, repoussant ; 2^o qui enlaidit, outrageant. Souvent joint à *taeter*. Se dit de la forme, *foeda species*, de la saveur, *foedus sapor*, de l'odeur, *herba odoris foedi*. Assez fréquent dans ce sens : *cimices foedissimum animal*, Plin. 24, 17 ; *multae bestiae insectantes odoris intolerabili foeditate depellunt*, Cic., N. D. 2, 127. Conserve en corse, en logudorien et dans les langues hispaniques ; cf. M. L. 3406.

Dérivés : *foedō*, -ās (poétique) ; *foeditās*.

Aucun rapprochement net comme pour *taeter*, *turpis*, etc., le sens précis étant indéterminable. Pour la diphthongue, cf. le suivant.

foeteō, -ēs (*faeteō*, *feteō*) : puer. Attesté seulement au présent. Usité de tout temps. Conservé en espagnol et en portugais, comme *foetor*, **foetibundus*, et dans quelques dialectes italiens, M. L. 3407-3410 (avec é ouvert?).

Dérivés : *foetor*, -ōris m. : puanteur ; *foetōsos* (tar- dif) ; *foetidus* ; *foetidō*, -ās (tar- dif) ; *foetēscō*, -is ; et à basse époque *foetōsos*, *foetulentus* ; peut-être aussi *foetūtinae* « rēs foedae » (rare, depuis Apul.), que M. Leumann dérive toutefois de *fētus*.

Le groupement qui a été proposé de *foeteō* avec *fitus* et avec *foedus* est incertain, la forme du mot n'étant elle-même pas sûre (v. Thes. VI 1008, 9 sqq. ; le palimpseste de Plaute a *foetet*, Cas. 727 ; la leçon *fitet*, Ps. 422, est une restitution conjecturale ; les manuscrits palatins ont généralement *fētēt* ou *fētētē*). Et l'on n'a aucun autre rapprochement précis. Le sens du mot inclinerait à le ranger parmi les mots à diphthongue *ae*, indiquant une infirmité, *aeger*, *cæucus*, *taeter*, *paedor*, etc., donc à préférer la graphie *faeteō* ; cf. toutefois *foedus*.

folium, -i n. (*folia* f. en bas latin, Oribase, Diosc., cf. Thes. VI 1011, 48 sqq.) : feuille ; puis, comme la Sibylle inscrivait ses prédictions sur des feuilles de palmier : feuille d'écriture, feuille de papier (= *charta*). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3415 ; B. W. s. u.

Dérivés : *foliolum* (époque impériale, cf. M. L. 3413, **foliōs*, M. L. 3414) ; *foliaceus* « en forme de feuille » ; *foliatus*, M. L. 3413 a ; *exfoliō*, -ās (Apic.), M. L. 3007 a ; *foliātūra* (Vitr.) ; *foliātilis* (Ven. Fort.), M. L. 3412.

Composés : *aguifolium* ; *quinquefolius* (= πεντάφυλλος) ; n. *quinquefolium* ; *centifolia* (*rosa*) ; cf. *trifolium* (et **trifolium* d'après τριφύλλον) : trèfle, M. L. 8899 ; *caerefolium*, 1469.

Il y a deux rapprochements possibles, mais qui s'excluent. On peut rapprocher gr. φύλλον « feuille » de *bh¹lyo- et gaé. *bile* « petite feuille, fleur », gaul. *Blēvouvrīc* (nom de plante chez Dioscoride), et, de plus loin, v. isl. *blad*, v. h. a. *blat*, etc. « feuille » ; on poserait un thème *bhel-, qui serait représenté par des dérivés divers ; lat. *folium* reposera sur une forme *bhōl-. Mais, d'autre part, le celtique a un mot *dal-, *dul- (avec d-ambigu) : ancien d ou dh? et des vocalismes -al-, -ul- reposant sur -ol-, -ul- dans gaul. πεντέδουνα « quinquefolium », irl. *duille*, *duillen* « feuille », gall. *dail* « feuilles » ; cette seconde possibilité ôte le droit d'affirmer le rapprochement d'abord séduisant avec gr. φύλλον, etc. (le

fait que φύλλον a été rendu par *folium* dans *caerifolium* n'enseigne rien). V. *flōs*.

folli, -is m. : sac ou ballon de cuir gonflé d'air ; ballon à jouer ; soufflet de forge (φύσα) ; bourse de cuir. Ancien, usuel. Panroman, dans des sens divers, M. L. 3422 ; en celtique : britt. *ffall* « gros, corpulent »?

Dérivés : *folleō*, -ēs (St Jérôme) ; *folliēcō*, -is (Gloss., bas latin) ; *folliculus* m. : petit sac ; balle ; gousse, coque, cocon ; poche, vessie, vésicule, scrotum, M. L. 3419 et 3418 ; **follicellus* ; *follicularis*, -lōs, -lātūs (Gloss.) ; *folliō*, -ās : respirer comme un soufflet, M. L. 3417 (cf. *fodicō*, etc.) ; *folliāris* adj. (bas latin) : Marcell., Chron. II, p. 95, 498, 3, *nummis quos Romani Terentianos uocant, Graeci follasses...* ; *folliūs*, Prisc., cf. M. L. 3420 ; *follitūs*, Plt., Epid. 351. Cf. aussi M. L. 3421, **folliolus* ; 4408 a, *infoliāre* ; 3432, **suffollicāre*.

folli : fou (cf. CGL V 568, 58 ; 624, 24) est sans doute le même mot que *folli* « soufflet ». Ce sens a pu se développer dans des emplois comme Aug., Serm. 127, 1, *adhuc tumes, folli inflatus?* et *vacuus folli* (Gloss.). Toutefois, il semble y avoir eu une forme *folli* ; cf. Vita Caes. Arel. 2, 42, *folle homo, quid mentiris?* V. B. W. sous *fou*.

Avec d'autres formations, le germanique a des mots voisins pour le sens et pour la forme ; aussi avec -ll- expressif, notamment v. isl. *boldr* et v. h. a. *ballo* « bulle », *bolda* bulle d'eau ». Ces mots font partie d'un groupe étendu dont le sens est « se gonfler, être gonflé par le souffle », etc., et auquel appartiennent *flār*, d'une part, peut-être *fluō*, de l'autre. Avec un élargissement -gh-, on a got. *balgs* « soufflet » et gaul. *bulga* « sac de cuir » emprunté par le latin, irl. *bolg* « sac, ventre », avec un verbe v. isl. *belgja* « gonfler », un participe v. isl. *bolgnt* « gonflé ». Il y a des formes multiples et quasi insaisissables de ce groupe de mots. On notera, entre autres, gr. παφλάξω « je bouillon, je suis en ébullition ».

fōmentum : v. *fouētō*.

fōmēs, -itis m. : — sunt assulde ex arboribus, dum coeduntur, excussae... *Fomites* alii uocari putant scintillas, quae ex ferro candenti malleis excutientur ; dictas autem ita, quia igni sunt confotae. Pari modo assulde, quae sunt securibus excussae, P. F. 75, 1 ; « bois sec, copeaux pour allumer ou pour nourrir le feu » ; au sens moral : ce qui exflamme ou excite, foyer, etc. N'est guère employé dans ce sens que par les auteurs chrétiens.

De ce sens de « matière, aliment » s'est développé le sens de *māteriēs*, *surculus*, *truncus*, dans lequel le mot est employé à basse époque. Attesté depuis Salluste ; non roman. Rattaché par les anciens à *fouētō*, sans doute avec raison. Pour la forme, cf. *tarmes*, *caespes*, *limes*, *stipes*, tous mots du vocabulaire rustique. Les glosses ont aussi : *fōmēo* : πελεκῶ, *dolō* ; *fōmīō*, -ās (Carm. Priap.) ; *fomita* : *fomitibus exassulat* ; *defomitatum* : *a fomitibus succisum, quibus confoueri erat solitum*, P. F. 66, 9.

Fōnēs : v. *Faunus*.

fōns, *fontis* m. (féminin en bas latin, cf. Thes. VI 1022, 38 sqq., fr. *la font* ; thème en -i : le génitif pluriel est *fontium* ; ablatif singulier en -i- ou en -e (*fonte* et *fonte* dans la Sent. Minuciorum), accusatif pluriel en -is

ou en -ēs, cf. Varr., L. L. 8, 66 ; 9, 112 : source, fontaine ; = gr. πηγή, κρήνη. Sens propre et figuré ; dans la langue de l'Église s'emploie pour désigner l'eau du baptême : *fōns baptismi*, *baptismatis*, et l'endroit où l'on baptise, *fōns fontis*. Panroman, sauf roumain. Usité de tout temps. M. L. 3425.

Dérivés : *fontānus*, d'où *fontāna* f. (sc. *aqua*), v. B. W. *fontaine* ; M. L. 3426 ; et en celtique : gall. *fynnon*, etc. ; *fontāneus* ; *Fontānālia*, -ium ; *fontālis* ; *fonticulus* m. ; *fontānālis* ; *Fontānālia* (cf. *Quirinālis*, -lia) ; *Fontētūs* ; *fontius* (Gramm.) ; *fontiūs* (Orib.), d'après *nātūus* ?

Composés savants : *fonti-cola*, -gena.

Rattaché par les anciens à *fundō*, cf. P. F. 74, 28, sans doute à cause de la prononciation avec o fermé, notée *funtes*, signalée par Prisc., GLK II 27, 1, *uetustissimi... preferentes funtes pro fontes... quae tamen iunioribus repudiata sunt quasi rusticō more dicta*, et qu'on retrouve sur un cachet d'oculiste, cf. Thes. VI 1028, 31. Sur cette prononciation, v. Baehrens, *Sprach. Komm. z. App. Probi*, p. 54, et cf. *frōns*, *fruns*.

Ombr. *Funtlere*, *Fondlire* « in Fontulis (?) » est un nom propre sur lequel on ne peut rien appuyer. On rapproche skr. *dhanvai*, *dhanāyati* « il court, il coule ». Le vocalisme -o- indique un ancien nom-racine ; la forme en -i- ne peut être que secondaire ; cf. *mōns*. Sans doute vieux mot religieux (cf. les noms de vieilles divinités *Fōns*, *Fontus*), qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

for, *fāris*, *fātūs sum*, *fāri* (*for* n'est pas employé, cf. Macr., exc. gramm. V 654, 25, *nec dor nec for admittit auctoritas* ; *fāris*, *fāmūr*, *fāminī* n'existent que chez les grammairiens ; ne sont employés que *fātūr*, *fāntūr*, l'imperatif *fārē* [un exemple de *fāminō* dans P. F. 77, 20], l'infinitif *fārt*, *fārēt* [Vg., Ae. 11, 242], le participe *fāns*, le gérondif et le participe en -ndus, le supin *fātū*, le futur *fābor*, *fābitur*, *fābinur* et les temps composés du passé : parler. *Fatūr* is qui primum homo significabilem ore mitū vocem. *Ab eo ante quam ita faciunt, pueri dicuntur infantes ; quom id faciunt iam fari* », Varr., L. L. 6, 52. En dehors de ce sens, le mot a une couleur poétique et archaïque ; cf. Enn., A. 19, *quem Venus... fata docet fari* [v. fari donavit], *diuinum pectus habere* ; Vg., Ae. 1, 261, *fabor...* et *fatorum arcana moebo*. Il apparaît déjà désuet à Cic., de Or. 3, 153 ; à partir du 1^{er} siècle après J.-C., il ne se trouve plus que dans la langue littéraire et dans certaines formules.

Ses participes s'emploient avec le sens passif : *fātūs*, d'où *fātūm*, -i (v. ce mot), *fātārī* attesté par Prisc. III, 486, 12 et P. F. 78, 22, *fātārī, multa fāntūr* ; *fāndus* avec ses contraires *fāndus* (= δεκτός, δρόπτος, puis δέπτος) et *fēnāndus* (peut-être plus récent que *fāndus* et influencé par *fēnās*, cf. Catulle 64, 406, *omnia fāndā, nefānda malo permīxta fūrō* ; d'où *fēnāndūrūs* (Not. Tir.). Cf. aussi *fēnās*, employé au pluriel neutre *fēnāntū* avec le sens de *nefānda* par Lucilius et Varron ap. Non. 489, 14 ; de même *fēnāns facinus* dans Accius.

Dérivés et composés : *fācūndus* (v. pour la formation *fēcūndus*) : *disert* ; Varr., L. L. 6, 32, *qui facile fāntūr facundi dicti* ; d'où *fācūndia* f. : facilité de parole, puis éloquence ». Mots anciens, évités par la prose classique (ne se trouvent ni dans Cicéron, ni dans César, ni dans la Rhétorique à Hérennius, etc. ; cf. Thes. s. u.) et même par la poésie soignée. Repris à l'époque impériale par affectation d'archaïsme. Il en est de même pour les composés *infācūndus*, *per-fācūndus*.

fāmen, -inis n. : parole. Tardif, sans doute d'après φῆμα ; φῆμα ; *affāmen* est déjà dans Apul., Met. 11, 7.

fābula : conversation, d'où « sujet (ou objet) de conversation, récit » ; en particulier : 1^o récit dialogué et mis sur la scène, f. *scenaica*, f. *ad actum scenarum composita*, pièce de théâtre ou fable ; 2^o *fābula* comme *verbūm* s'opposant à *rēs*, *fācta* désigne un récit mensonger ou fictif, cf. *a fabulis ad facta uenire*, Cic., Rep. 2, 3 fin. ; Plt., Cap. II Pro. 52, *haec res agetur nobis, uobis fabula* ; d'où *fābulae* ! « Chansons ! » ou « Histoires ! » ; *fābūlosus*, *fābūlōsē*, *fābūlōsitas* (Plin.) = μολοτά ; *fābūlāris* (f. *historia*), synonyme récent de *fābūlosus*. M. L. 3124 ; irl. *fāball* et *bāblōr*? Déminutif : *fābūlōr*, *ārīs* (avec un doublet *fābūlōbū*) : converser, causer avec ; et simplement « parler », sens déjà attesté dans Plt., Tri. 480 : *rem fabulare* (à côté de *rem hercile loquere*, Ep. 285) ; « raconter, inventer », cf. l'emploi de gr. μῦθος, μῦθοι, μῦθοι, μῦθοι dans certaines langues romanes, notamment dans les langues hispaniques. M. L. 3125. Composé : *confābulōr* (= *colloquor*, familier), *confābulātiō* (Ital.). Dérivé : *fābella* : fable, petite pièce. D'où *fābella* (-rī), attesté dans les Gloses et confirmé par les langues romanes, M. L. 3119 ; *fābella*, *-tor* = μολοδύος (Ital.). *Fābulūnus*, -i m. : Varron ap. Non. 532, 20, ... *cum primo fāri incipiebant, fābella* *dicuābant diuō Fabulino*.

adfōr, *af* : rare, archaïque et poétique ; usité à l'indicatif présent (mais non à la 1^{re} personne du singulier), au participe passé, à l'impératif singulier, à l'infinitif : parler à = *adloquī*. Sur l'emploi dans la langue augurale, v. *ecfor*.

confor : synonyme tardif et artificiel de *conloquor* (Casiod.).

ecfor (ef) : synonyme de *ēloquor*, qui appartient au vocabulaire religieux ; cf. dans la langue augurale (avec sens passif) : *effārī tempila dicuntur* : *ab auguribus effārūt qui in his fines sunt*, Varr., L. L. 6, 53, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. En dehors de cet emploi, le verbe a un caractère solennel et appartient surtout à la langue poétique. Dans la langue de la dialectique, *effārī* signifie « établir une proposition, un axiome » ; d'où *effātūm* (et aussi *prōfātūm*) dans le sens de *ētōwā*.

praefor : appeler ou invoquer d'abord. Terme religieux, synonyme de *praeire* ; cf. Caton, Agr. 141, 2, *Ianum Iouemque uino praefamino* ; T.-L. 22, 1, 16, *cetera, cum decimūrū libros* [scil. *Sibyllinos*] *inspexissent, ut ita fierent quemadmodum cordi esse diuīs* (e) *carminibus prae-farentur* ; *praefundus* « quoniam dobit nominer in s'excusant, déshonête ». Dans la langue commune a le sens de « dire tout d'abord ; commencer par dire » ; *praejātiō* ; *prae-fatiūcula* ; *praefātūs*, -ūs, -men (tardifs).

profōr : synonyme archaïque et poétique de *prōlōquī* ; a aussi le sens de *prae dicere*. A l'époque impériale apparaît *profātūs*, -ūs « parole, prononciation ».

Le grec a un présent correspondant à *fātūr*, à savoir dor. φῆμι, ion.-att. φῆμι. Le présent *hom. φέτω* a des désinences moyennes comme lat. *fātūr*. La racine se retrouve, en outre, dans v. angl. *bōian* « se vanter », v.

baju « je raconte », *basnū* « récit », arm. *bay* « dit-il », *van* « discours » et *bay* « parole » (cf. gr. φάτις, φάσις). Une valeur religieuse apparaît notamment dans v. sl. *baliji* « sorcier » (d'où « médecins »). Le sens de « raconter » et « énoncer, déclarer » domine dans la racine.

Le lat. *fātūm* appartient à ce groupe ; le *fātūm* serait une « énonciation » divine. Quant à *fās*, qui est plus éloigné, v. ce mot.

V. aussi *fāma* et *fator*.

forāgō : v. *forō*.

forās : v. *forēs*.

forbea, -ae f. : -m antiqui omne genus cibi appellabant quam Graeci φορέην uocant, P. F. 74, 7; cf. CGL V 457, 44, *fordea* (sic codd.) : *omnis herba*. Sans autre exemple. Peut-être création de grammairien pour rapprocher *herba* de φορέη.

forceps, -ipis m. (f. dans Ov., M. 12, 277) : pince, tenailles de forgeron ; pince de dentiste. Dans la langue militaire : troupe disposée en forme de tenaille ou de V pour recevoir l'ennemi qui avance en forme de coin (*cuneus*) ; se confond dans ce sens avec *forfex*, q. u. Ancien, usuel. Une forme étymologique *formucapēs* est dans l'abrév. de Festus, 81, 10, *formucapes forcipes dictae quod forma capiant i. e. Ieruentia* ; v. Thes. VI 1049, 79 sqq., qui est peut-être une reconstruction faite d'après le grec πυράρχα. On trouve aussi *forpez* (sans d'après *irpezi*) ; par contre, *forfex* semble être un autre mot, malgré Charisius.

V. *formus* et *forfex*.

foreo : quam nunc falliscum appellamus, nunc cultur, alias securis qua pontifices in sacris utuntur, CGL V 22, 2; cf. 501, 35 : *foreo* : *falliscum uel culturum uel securum*. Sans autre exemple, et sans explication.

foretis (-tus) : v. *fortis*.

forda : v. *ferō*.

forem : v. *sum* et *fui*.

forēs, -ium et **foris**, -is f. : porte (de maison, particulièrement celle qui s'ouvriraient au dehors, Serv., Ae. 1, 449). Un nominatif singulier *forēs* est attesté par Donat, Ad. 264 ; les manuscrits de Plaute ont parfois la leçon *forēs*, cf. Thes. IV 1057, 70 ; mais *foris* est la graphie courante et correcte ; l'ablatif est toujours *fore*, non *fori*, mais il est attesté dans des groupes métriques tels que *in fore*, là où *in fori* serait amétrique et à une époque où l'ablatif en -i tendait à disparaître (Hor., Ov.). Il est donc impossible d'en rien conclure en faveur de l'existence en latin d'un thème consonantique semblable à celui qu'atteste le pluriel skr. *dvārah*. Le génitif pluriel est à peine attesté ; on lit une fois dans Plt., Cu. 158 (troch. sept.), *placide egredere et sonitum prohibe for(i)um et crepitum cardinum* (B a *forum* et *cardium* ; la correction *forium* est exigée par le mètre et semble sûre) ; dans Vitr. 6, 3, 6, *forium* est une correction de Rose, aujourd'hui abandonnée pour *ostiorum* de Iocundus ; les manuscrits ont *erorum* ou *earum*. Le singulier est employé (Plt., Mi. 154), mais beaucoup plus rare que le pluriel, au point que les grammairiens rangent *forēs* parmi les noms sans singulier ; cf. Thes. VI 1058, 23. Ancien, usuel, classique. Diminutif : *foricula* f. (rare), *foriculā-*

rius (Inscr.). Pas d'autres dérivés : pour désigner le « portier », Plaute dit *iānitor*, Varro *ōstīarius*, et on lit dans la Vulgate *portarius*. Pour *forēnsis*, v. *forum*.

Composé : *biforis* (-rus, Vitr.), sans doute calque de διθυρός.

A un doublet **fora* se rattachent les adverbes *foris* (ablatif locatif pluriel), *forās* (accusatif pluriel) « dehors, au dehors » (sans mouvement et avec mouvement), attestés dès les plus anciens textes et renforcés à basse époque, d'où *ā forās*, *ā foris* ; *dē forās*, *dē foris* ; employés aussi dans la langue vulgaire comme prépositions, e. g. Apul., Apol. 50, *foras corporis* (avec le génitif d'après gr. ἔχον) ; Met. 1, 21, *foris urbē*, où ils ont concurrence extrā ; cf. *forās mūrāneus* (d'après *intrā*), Greg. Tur.). *Forūs* s'oppose à *intus*, de là *forinsecus* formé sur *intrin-*, *extrin-*secus. Cf. aussi *forum*, *forus*, *afforēs* (*oculi*), Orib.

Foris, *forēs* « porte » n'est pas représenté dans les langues romanes, où ont survécu *ōstium* et *porta* ; mais les adverbes *forās*, *foris* y sont bien attestés, M. L. 3431, v. B. W. sous *hors*, de même que *a et foras*, *foris* (esp. *afuora*, ital. *affuori*, fr. *dehors*, etc., M. L. 265), les dérivés de la basse époque : *forānus* (-neus) « étranger », M. L. 3428-3429 ; *forasticus* « farouche », M. L. 3432 ; *foretis* (Diplom. de Childebert, Mon. Germ. Dipl. imp. I n° 5, p. 7, 42). Cf. F. Brall, Lat. *foris*, *foras* im Romano-italischen, bes. im Französischen, Breslau, 1918, et B. W. sous *forēt*.

Le thème **dhauer-* « porte » s'employait essentiellement au pluriel, ainsi qu'en le voit par v. sl. *dōri*, lit. *dūrys* (gén. pl. *durū*), v. h. a. *turi* (et v. angl. *duru*, de *dhurn-*s, acc. pl.) et skr. *dvārah* (avec *d*, par suite d'une altération secondaire), acc. *durāh*. Le latin *forēs* peut être issu de **dhawer-* comme *bonus* de *duenos*, etc., ou représenter une forme **dhawor-*, avec le vocalisme du pluriel. Le singulier n'apparaît que secondairement, ainsi dans v. sl. *dōri*, lat. *foris* ou arm. *dūri* (passé aux thèmes en -n-).

Le dérivé en -a- a le vocalisme radical zéro : hom. θύραι (et postérieurement un singulier θύρα), gall. *dor*, arm. *durk'* (pluriel, avec valeur de singulier) ; gén. abl. dat. *drac*. Lat. *forās* doit son vocalisme à *forēs*. — Le germanique a un dérivé en -o- : got. *daur* « porte » (neutre) ; le celtique un dérivé de forme complexe : irl. *dorus* (neutre) « porte » ; le grec a θύραρον, l'albanais a *dere* « porte ».

La notion de « dehors » est souvent exprimée par des formes signifiant « à la porte » : autre lat. *forās*, *foris*, on a arm. *durs* (locatif et accusatif) « dehors », gr. θύρας (c'est-à-dire *θύρας-θε) « dehors » et θύρα έξω, Hes. En grec, *faura-dauri* traduit πλατεῖα. La « porte » clôt non la maison, mais l' « enclos » au point de vue indo-européen ; de là le dérivé **dhaworo-* désignant l'enclos qui, aujourd'hui encore, dans l'Europe orientale, entoure la maison : v. sl. *dorū* ; mais v. perse *duwarayā* signifie « à la porte » ; ainsi s'explique lat. *forum*, *forus* (le vocalisme de ombr. *furu*, *furo*, même sens, est incertain) ; v. ce mot. Qui est hors de l'enclos est dans la campagne : v. *peregrē sous ager*. Mais l'opposé propre de *foris*, *forās*, c'est *domi*, *domum* ; de même que *domus* indique moins la bâtie (ordinairement nommée *adēs*) que le siège de la famille à laquelle préside le *dominus*, le mot *forēs* désigne l'accès de la *domus* » plutôt qu'un objet matériel ; c'est sans doute la raison pour laquelle

le mot a été éliminé, dans le sens de « porte », au profit de formes de sens plus concret, tandis qu'il est demeuré comme adverbe.

forfex, -icis, f. (usité surtout au pluriel *forfices*, -um) : ciseaux, cisailles ; forces pour tondre. Souvent confondu avec *forceps*, mais désigne un instrument différent ; cf. App. Prob. GLK IV 202, 14, *inter forfices et forceps hoc interest, quod forfices incisorias esse designat, forceps uero tenaces esse demonstrat*. Les glosses distinguent *forceps* : πυράρχα et *forfex* : φαλάξ. Diminutif : *foricula* ; dénominatif : *foricō*, -ās (Chir. 66). Rare et technique. M. L. 3435-3437.

Le *f* intérieur de *forfex* n'est pas conforme à la phonétique romaine. Si une forme dialectale a prévalu, c'est sans doute sous l'influence de composés tels que *artifex*, *opifex*, etc. — La racine pourrait être celle de skr. *hardhakāth* « couplet » et « charpentier », v. h. a. *baria* « hache » et gr. πέρθω « je détruis ». Mais il est imprudent de rien affirmer sur l'origine de mots techniques comme *forceps*, *forfex*, qui peuvent être empruntés et déformés par l'etymologie populaire.

foria, -ae f. (et *foria*, -ōrum?) : foire, diarrhée. Mot vulgaire, rapproché de *foris* par étymologie populaire. M. L. 3438, qui note *foria* avec ô.

Dérivés : *foriō*, -īs (*conforiō*, roumain *cufuri*, M. L. 2137) ; *foriolus*, -ī m., M. L. 3440 ; *foricai* f. pl. « cabinets publics » ; *foricārius*.

Il a été proposé des rapprochements divers dont aucun ne s'impose. Isl. *gor* « pus » et v. angl. *gor* « fumier » ont des sens assez différents.

formā, -ae f. (attesté par l'apex dans les inscriptions et par les langues romanes) : forme (sens concret), moule, cf. Lex Rubria, CIL I 592, 2, 2, *pecunia... signata forma p[ublica] P[opuli] R[oman]i* ; Colum. 7, 8, 7, *caseus uel manū figurātū, uel buzeis formis exprimitū* ; de là « objet fait à la forme » ; Cic., Mil. 86, *clarissimum urorum formas (= imagines cereas Claudiorum)*, en particulier *forma appellatur puls miliacia ex melle*, P. F. 73, 26, cf. le fr. *fromage*, anciennement *formage*, de **formāticum* ; puis « forme donnée à un objet matériel ou abstrait » (= μορφή, τύπος) ; dans ce sens, souvent joint à *facies*, *figūra*, *speciēs*, dont il ne se différencie guère ; en particulier, « belle forme, beauté (physique) » (cf. gr. Μορφή, nom d'Aphrodite à Sparte), d'où *formōsus*, prennent « fait au moule », par suite « bien fait, beau » au sens concret (cf. gr. εὔμορφος, μορφής, de même sens) ; v. Ernout, Philologica II, 78 sqq. Dans la langue philosophique, *formā* correspond à *speciēs*, εἴδος, cf. Quint. 5, 10, 62 ; dans la langue de la rhétorique, traduit le gr. χαρακτήρ. Ancien, usuel. M. L. 3441. Cela : irl. *forim*, brit. *furf* et bret. *fourondec* « fromage ». Dérivés : *formō*, -ās : proprement « mettre en forme » (*māteria formāta* s'opposant à *māteria rūdis*), puis « former, façonnier », M. L. 3443 ; *formātor*, -īx, -īra ; *formāmentum* (Lucr.). Composés : *confōrmā* : façonnier, conformer ; *dēformō* : 1^o ébaucher, décrire (cf. *déscribō*, *dēpingō*) ; 2^o défigurer, déformer ; *efōrmō* (tardif, d'après *effingō*) ; *infōrmō*, *praeformō* (époque impériale) ; *refōrmō* ; *trānsfōrmō* (d'où brit. *transffurſo*), qui presque tous ont des dérivés en -tor ou en -tiō.

formālis : qui sert de type, de moule (terme technique, usité en grammaire, en droit, en arpenteage, etc.) ; *formābilis* (tardif) ; *conformālis*.

formāceus (Plin.) : moulé, fait à la forme. Plin. 35, 169, in *Africa Hispaniaque e terra parietes, quos formaceos appellant*, emploi conservé en espagnol, cf. M. L. 3442, emprunté en germanique : v. h. a. *formizzi*. **formāticus* : v. plus haut.

formārius, -ī, *formāria*, -ae (très basse époque) : qui sert d'exemple (terme de la langue monastique) ; *formāster* (joint à *luculentāster*, Titin.) ; *formāstrum* n. : *opus pistiūm* (Gloss.).

formōsus : v. plus haut. A subsisté en roumain, en vieux vénitien, en espagnol et en portugais, M. L. 3450 ; tandis que les autres langues romanes ont conservé le diminutif affectif *bellus*, la forme espagnole suppose une forme dissimilée **formōsus*, cf. Meyer-Lübke, Einf.³, p. 159. Dérivés : *formō(n)sulus* ; *stātis* ; *so-n*.

formula f. : 1^o forme délicate ; 2^o forme, règle, système ; spécialement dans la langue du droit « modèle juridique » (primitivement « loi rédigée et publiée in formā ») ; « formule », de là : *formulā cadere* « être mis hors de cause » ; *formulārius*.

formella (tardif) : petit moule ; conservé dans l'ital. *formella*, M. L. 3444 ; *formellus* : sorte de fromage.

Composés en *formis*, correspondant souvent à des types grecs en -μορφος :

informis (= *μορφος*) : informe (sur lequel ont été faits *confōrmis* (= *ομόμορφος*) ; *dēformis* (-mus) « laid, hideux », contraire de *formōsus* ; *trānsfōrmis*, d'après *con-*, *dē*, *trāns*-*fōrmō*) ; *bi*, *tri*, *multi*-*fōrmis* ; *tauri-fōrmis* (Hor. = *ταυρόμορφος*).

Les anciens (cf. Don. ad Ter., Ph. 107-108) rattachent *formā* à *formus* « chaud », *forus*, *fornāx* ; ce n'est qu'une étymologie populaire, malgré Müller-Graupa, Gl. 31, 129.

Aucun rapprochement satisfaisant : l'*o* fait une difficulté particulière. Sans doute emprunté. La fermeture de l'*o* devant *r* + consonne rappelle le passage de *e* à *i* dans les formes dialectales *stircus*, *Mirqurios*, osq. *amirkatud*. Un emprunt à gr. *μορφή* est possible, par un intermédiaire étrusque. Il s'agit d'un terme technique, concernant une industrie florissante chez les Étrusques. M. Benveniste envisage la possibilité d'un **mōrma* avec une dissimilation comme dans *formica*. V. Ernout, Aspects, p. 66.

formīca (*formīca*, App. Prob., GLK IV 197, 27), -ae f. : *fourmi*. Ancien. Panroman. M. L. 3445 ; B. W. s. u.

Dérivés : *formicula*, M. L. 3448 (*formiculōsus*) ; *formīcinus* ; *formīcōsus*, M. L. 3447 ; *formicō*, -ās : chatouiller, démanger ; avoir des fourmis ; cf. *μωρητίζω* ; M. L. 3446, d'où *formicā(bi)lis* ; *formicōleōn*, Isid., Or. 12, 3, 10, déformation de *myrmēcoleōn* ; *formicāria* (Gloss.) = *μωρητότραγη*.

Les noms, divergents d'une langue à l'autre, de la « fourmi » commencent par -m ou par une forme dissimilée de m-. On a ainsi irl. *moirb*, v. isl. *maurr*, v. sl. *mraviti*, arm. *mr̄jān* (gén. *mr̄jān*), av. *maoiriš*. Le lat. *formīca* doit résulter d'une dissimilation de **mōrma* (cf. *formīdō*), forme à redoublement qui rappelle gr. *μόρμηξ* et, avec dissimilation, *βόρμαξ*, *βόρμαξ*, *δρμακας* ; le

skr. *vamrah*, *vamri* a aussi une dissimilation et, en outre, des altérations ultérieures. Le *-ur-* de *formica* peut donc être ancien. — Les noms d'insectes, n'appartenant pas au fonds noble du vocabulaire, sont sujets à toutes sortes d'altérations populaires ; cf. *pūlex* et *uermis*. *Formica* en face de *μύρης* rappelle *lōrica* en face de *θώραξ*, *seneca* en face de *senex*. M. Niedermann fait remarquer qu'une formation parallèle à lat. *formica*, à savoir skr. *valmikah*, signifie « fourmilière » et non « fourmi ».

formidō, -inis f. : 1^o sens concret « épouvantail », terme de la langue des chasseurs ; Sén., Dial. 4, 11, 5, *cum mazimos ferarum greges linea pininis distinca contineat et in insidias agat, ob ipso effectu dicta formido* ; objet d'épouvante ; 2^o sens abstrait : effroi, épouvante ; l'Épouvante personnifiée et divinisée. Ancien, usuel et classique. Conservé seulement dans un dérivé du vieil espagnol, M. L. 3449.

formidō, -ās (*formidō*, Itala, d'après *ueror?*) : 1^o ab-solu « avoir peur, s'épouvanter » ; 2^o transitif « redouter ; s'éloigner avec effroi de » (= *ἀφορᾶν* dans Sén., cf. Thes. VI 1094, 76 sqq.) ; composés : *reformidō* ; *praeformidō*. Dérivés : *formidāmen* (Apul.) ; *formidābilis* (non attesté avant Ovide et Sénèque) ; *formidātiō*, -tor (bas latin, rares) ; *formidulōsus* (cl. *meticulōsus*, fait, du reste, d'après *periculōsus*) : 1^o sens actif « qui remplit d'effroi » ; 2^o sens passif « qui est plein d'effroi » (ancien, classique) ; *formidōsus* (Itala).

Le sens de *formidō* incline à le rapprocher de gr. *μορφά* « épouvantail ». C'est une forme à redoublement, avec même dissimilation que dans *formica*, et dont la dérivation est la même que dans *cupido*, *libidō*, qui désignent aussi des états d'âmes violents ou des forces déterminant ces états d'âme. Le rapprochement avec *fōrma* au sens de all. « *Gespensit* », d'où serait issu *formido* « *Gespensiterfurcht* », suggéré par Norden, ad Aen. 6, 290, p. 215, est à rejeter, le sens de « fantôme » étant évidemment secondaire dans *fōrma*. Mais l'étymologie populaire a pu associer les deux mots.

formus, -a, -um : chaud. L'adjectif n'est plus conservé que chez les grammairiens pour expliquer *forceps* et *fornāz*. Il a été remplacé par *calidus* ; cf. P. F. 74, 6, *formus dicuntur quod his forma, i. e. calida, capiuntur*.

Dérivé : *formidus* (adjectif créé par Caton, Inc. 23, d'après *frigidus* ; cf. P. F. 73, 24, ... *Cato ait de quodam aedifici : aestate frigido, hieme formido* ». Cf. aussi *deformus* dans P. F. 73, 24, ... *exta quae dantur deforma appellantur*.

La forme ancienne de l'adjectif avait le vocalisme *e* conservé dans gr. *θερμός*, arm. *jerm*. Le vocalisme *o* est celui du substantif : skr. *ghṛṇāh* « chaleur », v. pruss. *gorma* « chaleur », lett. *garne* ; il a été transporté dans l'adjectif, d'où av. *garamō* « chaud » qui concorde avec lat. *formus*. La racine fournit un présent radical athématique dont le slave conserve le participe nom. plur. *gorošte* « brûlant » ; les formes verbales sont dérivées de manières diverses : v. sl. *goriū* « il brûle », *gorēti* « brûler », lit. *garīù*, *garēti* « brûler », irl. *guirid* et *fo-geir* « il chauffe », gr. *θέρμω* « je me chauffe » ; le présent en **-nu-* est secondaire dans skr. *ghṛṇati* « il brille » (chez les grammairiens) et arm. *jernum* « je me chauffe ». Le latin n'a pas conservé le thème en *-es* attesté par skr. *hāruh* « ardeur » et gr. *θέρος* « été ». — A la même

racine appartiennent sans doute lat. *furnus*, *fornāz* (ces mots), avec les correspondants slaves **gūrnū* (v. sl. *grūnīčarjī* « *χεραπένες* », r. *gorn* « foyer », tch. *krne* « pot » et skr. *ghṛṇāh* « chaleur »). L'*-ur-* de *formus* peut reposer sur **gʷʰornos* ou **gʷʰrṇos* ; cf. v. sl. *gorn* « feu » et skr. *ghṛṇāh*, v. sl. *grūnū*.

fornāx (*furnāx* ; inscription du 1^o siècle ap. J.-C.), -ācis f. et m. : fourneau, four. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3451 ; v. h. a. *furnāche* ; irl. *uirneis*. Souvent usité au pluriel.

Dérivés : *fornācula* : petit four ; *fornāculās* ; *Fornāculā*, -ium n. pl. : *sacra erant cum far in fornāculās torreabant*, P. F. 73, 19 ; cf. 82, 30. Tardifs : *fornācius*, M. L. 3450 a ; *fornācātor*.

furnus, -i m. (*fornus* ; *fornum* n. dans Varr. cité par Non. 531, 28, *fornum et fornaces dicuntur a forma...*) : four. Panroman, M. L. 3602 ; et celtique : irl. *sorn*, britt. *furn*.

Dérivés et composés : *furnāceus* ; *furnārius*, M. L. 3604 ; *Furnius* ; *praeurnium* (Cat., Vitr. = *προνυγέτον*).

Les deux mots ont été différenciés dans l'usage : *furnus* désigne le four à pain (*furnārius*, le boulanger) ; *fornāz*, le four industriel (four à poterie, à métal, à chaux, four de bain). *Furnus* correspond à *λύνω*, *fornāz* à *χάμνως* (que, du reste, le latin a emprunté au grec).

Fornāz, *furnus* ont été expliqués ci-dessus sous *fornus*. Mais on peut aussi rapprocher *fornix* que *vōtē*, *arcē* ; le grec *χάμνως* à côté de *χαμάρα*, le four étant en forme de *vōtē*, cf. Rich, s. u. *Fornāz* serait à *fornix* comme **cornax* que suppose **cornacula*, ital. *cornacchia*, est à *cornīz*. On ne peut rien affirmer sur l'origine d'un mot technique comme *fornix*.

fornix, -icis (*fur*) m. : arc, arche, voûte. Attesté depuis Ennius. A l'époque impériale, *fornix* dans le sens d' « arc triomphal » a tendu à être remplacé par *arcus* (P. Fabianus, dit Cic., Verr. 1, 7, 9, mais *Arcus F.*, Sén., Constat. Sap. 1), cf. Rich, s. u. ; et *fornix* s'est spécialisé dans le sens de « voûte (souterraine), poterne voûtée » et spécialement « chambre voûtée » comme en habitaient le bas peuple, et notamment les prostituées (Hor., S. 1, 2, 30 ; Juv. 11, 173, etc.). De là le sens pris dans la langue populaire et spécialement chez les chrétiens par *fornicor*, -āris (*fornicō* ; *exfornicor* [Ital.]) et ses dérivés *fornicārius*, -tor, -trix, -tiō, sens qui a seul survécu dans quelques dialectes romans ; cf. M. L. 3452, *fornicāre* ; 3453, **fornicūm* (tous deux avec *i?*) — Pline, Vitruve n'emploient *fornicātiō*, *fornicātūs*, etc., que dans le sens architectural.

V. *furnus*.

forō, -ās, -āre : percer, trouer, forer. Ancien, technique. M. L. 3430 ; B. W. sous *forer*.

Dérivés et composés : *forāmen* : trou, M. L. 3421 (d'où *forāminō* ; *forāminārius* : *προγλύτης*), *forāmentum* (Gloss.) ; *forābilis* ; *forātūs* m., -ātūra f., tous deux tardifs ; *forātūm* et sans doute *forāgo* « film quo textices diurnum opus distinguunt, a forando dicunt », P. F. 80, 16 ; *efforō*, *inforō* (Pline, Plt., Curr. 40, cf. *forum*), *perforō*, -ās et ses dérivés, *trānsforō*.

La racine se retrouve dans : v. h. a. *borōn* « percer », gr. épique *φέρωστι* « ils labourent » (Callimaque), *φέρος* « terre labourée », arm. *brem* « je déterre, je creuse » (*erka-bir* « qui creuse la terre »), alb. *bire* « trou ».

Sans doute de **bhorō*, formation en -ā, à valeur durable, comme *ducō*, -ās, etc. V. *feriō*.

fors, -tis f. (en tant que nom commun, n'est usité qu'au nominatif singulier *fors* et à l'ablatif *forte* [on n'a jamais **forti*, peut-être pour éviter des confusions avec *fortis*] ; les autres cas sont fournis par *fortūna* ; en tant que nom propre, joint à *Fortūna*, *Fors* *Fortūna* s'emploie à tous les cas du singulier ; cf. Thes. VI 1129, 73 sqq. ; sur l'épignion *forte* « fortunae » ? gén., v. Vetter, Hdb., n° 214) : hasard, chance. Souvent divinisé et associé à *Fortūna* ; opposé à *cōsūlūm*, *fātūm*, etc. *Fors* est issu d'un ancien **fortis*, cf. *sors*, etc. Un rapport — réel ou imaginaire — avec *ferō* était établi et a donné lieu à de nombreuses figures étymologiques ; cf. Enn., A. 197, *Quid... ferat fors uirute experiamur* ; Cic., Att. 7, 14, 3, ut *fors tulerit*, etc. A côté de *fors* a existé un thème en -u **fortu-*, attesté par les dérivés *Fortūna* (cf. *portus*/*Portūnus*, *fortuitus*). *Fors* a dû son triomphe à l'apogée de *sors*, avec lequel il faisait couple.

Fors s'emploie adverbialement, au nominatif absolu formant une sorte de phrase nominale : Vg., Ae. 5, 232, et *fors aquatis cepissent præmia rostris/nī...*, ou avec *sī* : *forsī* (= *fors sī*), Hor., S. 1, 6, 49. *Fors*, *fortis* peuvent être renforcés de *an* : *forsan*, *forsitan* « peut-être », accompagnés généralement du subjonctif à l'époque républicaine ; à l'époque impériale on trouve aussi l'indicatif. A côté du nominatif s'emploie aussi l'ablatif *forte* (fréquent dans *sī*, *nisi forte*), qui a fourni des dérivés de formation obscure *fortasse*, *fortassī* (plus récent, semble-t-il, et plus rare que *fortasse*), qui peuvent être aussi accompagnés de la proposition infinitive (e. g. Plt., Most. 782) ou de *an* et du subjonctif (e. g. Acc. Trag. 121 ; v. Thes., s. u.). *Forsī* a survécu en italien *fors*, *forsī*, M. L. 3454.

Dérivés de **fortu-* : *fortuitus* (i dans Hor., Od. 2, 15, 17 ; dans Juv. 13, 225, etc., il faut scander non pas *fortūtus*, mais *fortuitus*, avec *u* consonne (comme *i* dans *abīs*, *omīnā*, etc. ; cf. *gratuitus*), ce qui permettait au mot d'entrer dans l'hexamètre) : *fortuit*. Un adverbe *fortuitū* est attesté à côté de *fortuū* ; cf. *similitū*.

forsan, *fortasse* : v. *fors*.

fortax, -acis m. : mot de sens incertain « base, fondation » qu'on lit dans Caton, Agr. 31, 1. Du gr. *φέρω*? V. Thes., s. u.

Fortūna, -ae f. (féminin substantivé d'un adjectif *fortūnus* ; *Fortūna dea*) : 1^o la Fortune, divinité = *Tōxη* ; 2^o la fortune, bonne ou mauvaise (*f. secunda*, *prospera*, *adversa*), opposée à *ratiō*, jointe à *cāsus*. S'emploie au singulier comme au pluriel, cf. Plt., Ru. 674, *sese ut ferunt res fortunaeque nostrae*. Comme c'est plutôt la bonne Fortune que l'on invoque, ou à laquelle on pense, *fortūna* sans épithète a tendu à signifier seulement « bonne fortune » et *fortūnātus* « favorisé de la fortune » (cf. les contraires *infortūnūm*, *infortūnātus*). De là le sens pris par le pluriel concret *fortūnae*, *ārum* « dons de la fortune » et en particulier « richesses ». Le singulier s'est même employé dans ce sens à partir d'Horace,

Ep. 1, 5, 12, *quo mihi fortunam, si non conceditur uti?* Usité de tout temps ; emprunté en-irl. *fortān*. — Dans certaines langues romanes, italien, roumain, vieux provençal, à le sens particulier de « tempête » non attesté dans les textes latins, mais qui devait être usité comme euphémisme dans la langue des marins. M. L. 3458 ; B. W. s. u.

De *fortūnātus* ont été tirés *fortūnō*, -ās, du reste peu usité et qui ne semble pas avoir vécu longtemps dans la langue impériale ; *fortūnātūm* (Ennius) ; *infortūnūm* n. : substantif dérivé d'un adjectif **infortūnūs* non attesté (cf. *īteūnūs/īteūnūm*) et remplacé par *infortūnātūs*. Mot archaïque, de la langue comique, souvent en litote pour désigner le châtiment qui menace l'esclave ; repris par les archaïsants de l'époque impériale, Apulée, Macrobius, et sur lequel a été refait *fortūnūm*. *Fortūnātūs* « infortuné » a eu le même sort. Autres dérivés tardifs : *infortūnūtūs*, -ātōs.

On rapproche d'ordinaire le groupe de *ferō*, cf. *fors* ; mais skr. *bhṛtih* « acte de porter », arm. *bard* « fardeau », got. *ga-baurps* « naissance » sont loin pour le sens. Le sens de gr. *συμφόρα* « rencontre » tient avant tout au préverbe, et le préverbe est aussi pour beaucoup dans le sens des verbes germaniques tels que v. sax. *giburian* « arriver, se rencontrer » (all. *gebühren*). On n'ose affirmer aucune étymologie.

fortis, -e : *frugi* et *bonus*, *sive ualidus*, P. F. 74, 14 ; fort (physiquement et moralement), f. *equus* (Ennius, repris par Lucr. et Vg.), *fortissima ligna* (César), *fortis familiā*, Plt., Tri. 1123 (où le sens est voisin de *diūes*, *locuplets*, cf. Pe. 845), *fortissimus uir* ; « bien fait » (et par suite « beau », en parlant d'une femme, cf. Plt., Mi. 1106, *ecquid fortis uisasti?*) ; de là « courageux, brave », cf. gr. *ἀνδρεῖος*. Mais ce dernier sens est secondaire, de même que le sens de « courage » pour *fortūnātū* ; et c'est le sens de « fort » qu'ont conservé les langues romaines ; de même que l'adverbe *fortiter* est dans la langue parlée l'équivalent de *uadē* (= *multum*), cf. Thes. VI 1165, 80 sqq. ; J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 76. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 3457. Le pluriel neutre *fortia* s'emploie poétiquement au sens de « actes de force ou de courage », cf. Vg., Ae. 8, 509, *seraque ad fortia uires* ; de là l'emploi, dans la langue de l'Église, de *fortia* au sens de « force », cf. Prud., Apoth. 1061, *ne maiestas sua fortia perdat* ; Comm., Apol. 40, [deus] *de monstrauit fortia Pharaone decepto*, qui a passé comme féminin dans les langues romanes, M. L. 3455, avec un dénominatif **fortiāre*, M. L. 3456, tous deux panromans (sauf roumain).

Dérivés et composés : *fortiēr* ; *fortūtūdō* (*fortitūdō*) n'existe pas ; *fortūtūs* n'est que dans les gloses (*fortūtūs* et *fortūtūlūs* tardif et rare) ; *fortēsō*, -is (un exemple de Laevius) ; *fortificō*, -ās (tardif) ; *fortiōs* (Virg. gramm.) ; composé : *confortō*, -ās (*fortiō*, d'après *confirmō*, etc.), utilisé comme synonyme de *rōborō* dans l'Itala et conservé dans les langues romanes, M. L. 2138 ; *praefortis* (Tert.). L'explication de *fortasse*, -ās par un optatif en *-ss-* de **fortō* (non attesté) est de pure fantaisie.

L'abrégué de Festus a les gloses : *horūtūm* et *forūtūm* *pro bono dicebant*, 91, 14 ; *fortēs* (l. -tis?) *frugi* et *bonus* *sive ualidus*, 74, 14 ; et dans le texte de Festus on lit,

474, 26, *itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forcibus, i. e. bonis* (cf. 426, 28). On interprétait généralement *forcitus* (et le dialectal *horctus*) comme un doublet de *fortis*, ancienne forme de *fortis* ; mais *fortis*, *fortus* sont peut-être des noms d'une peuplade latine, cf. Thes. s. u.

Si la glose de Festus est exacte, ce qui est contestable, il faudrait partir d'un ancien *forctis*, donc d'une racine terminée par guttural ; cf. toutefois osq. *fortis* « *fortus* » de la Tab. Bant., I. 12. La racine **dher-*, qui figure dans *firmus*, etc., a, d'ailleurs, une autre nuance de sens. D'autre part, le rapprochement avec skr. *dṝmhati* « il affermit », *dṝdhāk* « ferme », av. *darzayaiti* « il attache fortement », *drezrō* « ferme, solide », lit. *diržas* « courroie » n'est possible que si l'on sépare gr. *δέρασσομαι* « je saisir », v. h. a. *zarga* « clôture » et si l'on pose **dhergh-*. Le rapprochement le plus plausible serait dès lors avec av. *dražaite* « il tient », v. sl. *držati* « tenir », gr. *τρέφομαι* « je me coagule » (fut. *θρέψομαι*) ; pour le sens, cf. gr. *τρόφος* « épais », *τρόφις* « gros, bien nourri » ; mais il n'y a pas évidence, tant s'en faut. Le rapprochement avec skr. *barhāyati* causatif « il augmente », d'une racine **bhergh-* n'est pas meilleur.

forum, -I n. (*forus* m. vulg.) : a dû désigner à l'origine l'enclos qui entoure la maison (cf. *forēs*, *forus*), l'enclos devant la tombe (*forum antiqui appellabant quod nunc uestibulum sepulcri dicari solet*, P. F. 74, 21 ; cf. Cic., Leg. 2, 24, 61). Dans la langue rustique, il le sens technique de « partie du pressoir où l'on disposait les grappes ou les olives à écraser ». Le mot a eu une fortune particulière dans le sens de « place de marché » : *f. boarium, oliitorium*, etc. ; cf. Varr., L. L. 5, 145 sqq., qui le distingue de *macellum* « marché couvert » ; et il a servi à désigner nombre de villes : *Forum Alieni*, *F. Appi*, *F. Aurélium*, *F. Cornelium*, etc. En raison de l'affluence de citoyens, urbains et campagnards, qui s'y rencontraient, le Forum devint le centre des affaires publiques et privées, le lieu où se réglait les contestations, les procès, et c'est autour de cette place que s'élevaient les monuments publics les plus importants : tribunaux, curies, temples, etc. De là, *attīngere forum* « toucher aux affaires publiques », *forum agere* : *cum is qui prouincia praeest... ciuitates uocat et de controuersiis eorum cognoscit*, P. F. 74, 20. Cicéron oppose *forum* et *iurisdictionem* à *ferro et armis*, Verr. 2, 4, 54. *Forum* en est venu ainsi à désigner le barreau, la tribune » ; *forēnsis*, -e à signifier « qui concerne l'éloquence politique ou judiciaire ». Mais, d'assez bonne heure, peut-être déjà dans Varro et Cicéron, *forēnsis*, faussement rapproché de *foras*, *foris*, et opposé à *domesticus*, pris le sens de « étranger, extérieur », e. g. *forēnsēs uitēs*, Plin. 14, 42 ; cf. M. L. 3434.

Conservé partiellement dans les langues romanes avec des sens divers et dérivés. M. L. 3459 ; B. W. *fur*. Cf. les adjectifs *assi-*, *circum-*, *con-*, *infrā-forāneus* (-*forānus*), tous rares.

inforō, -ās : mot de Plaute, Cu. 401, qui équivoque avec *inforō* « mettre en perce », fait d'après *incomitō*.

V. *forēs*. Ombr. *furo*, *furu* « *forum* » est sans doute emprunté au latin.

forus, -I m (usité surtout au pluriel *forī*, et peut-être *fora?* ; cf. Charis., GLK I 71, 29, *masculina autem tabu-*

lata nauium... quamuis Cellius (hist. frg. 32) *fora nauium neutraliter dixerit* : sens général « espace libre ménagé ou réservé », qui prend des acceptations spéciales dans les langues techniques : 1^o passage dans un vaisseau, tablier du pont, espace entre les bancs des rameurs, etc. ; 2^o places réservées à certaines personnes dans un spectacle (T.-L. 1, 35, 8) ; 3^o planchers superposés dans une ruche (Vg., G. 4, 250), d'où *forulus* : i. e. *armarium uel locus liborum*, CGL V 653, 15, cf. Juv. 3, 219 ; 4^o sillons ou allées tracées dans un champ ou dans un jardin, planche (Colum. 10, 92).

Peut-être même mot que *forum* ; la différence de genre s'est accompagnée d'une différenciation de sens. V. *fores*.

fossa : v. *fodiō*.

fouea, -ae f. : fosse ; spécialement « fosse où l'on prend les animaux » (sens le plus fréquent) ; « trou du serpent, tanière, terrier » ; « trou, lacune ». Ancien, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens du Nord, M. L. 3463 ; celtique : britt. *fau*. Cl. *fauissa*, et P. F. 77, 15, *Fou, qui nunc Fau appellavit, dicti quod principes eius ex ea natus sūt, cum qua Hercules in fouea concubuit. Alii putant eum primum ostendisse quemadmodum ursi et lupi foueis caperentur.* Dérivé : *foueālis* (Cassiod.). Formation comme *cauea*.

Le rapprochement avec hom. *χεύη* « trou du serpent », médiocre pour le sens, n'explique pas *f* initiale du latin. *Foueis* est peut-être à rapprocher de *fauissa* ; étrusque? V. Ernout, *Philologica*, I, p. 35.

fouē, -ēs, **fōui**, **fōtum**, -ēre : 1^o chauffer, réchauffer (sens physique et moral) ; par suite « soutenir, favoriser », etc., voisin, dans ce sens, de *fauē*, avec lequel il est souvent confondu ou il allie : C. E., p. 492, 22, *fauēas... ac... foueas* ; 2^o dans la langue médicale « faire des lotions », chaudes d'abord, puis indifféremment chaudes ou froides ; cf. Celse 4, 2, 4, *multa aqua prius calida, post egelida fouendum os caputque* ; 1, 5, *os quoque multa frigida aqua fouendum est* ; et *praeftōtus*, Cael. Aur., Tard. 4, 2. Usité de tout temps. Non roman.

Dérivés et composés : *fōtus*, -ūs m. (époque impériale) ; *fōtōr* (St Aug.) ; *fōtrix?* cf. Thes. s. u. ; *fōutiō* (Chir.) ; *fōculum* (attesté seulement au pluriel) ; l'est assuré par Plt., Pe. 104 ; le mot est donc distinct de *foculus* qu'on lit dans Juv. 3, 262, et *bucca fōculum excitat* (où *foculum* est l'accusatif du diminutif de *focus* au sens de « brasier ») : réchaud ; *fōculō*, -ās (*fōcul(l)ō*, -or) « réchauffer » et *refōculō* ; *fōciliātō*, P. F. 75, 10 ; *fōmentū* (*fōmen*, tardif) : ce qui sert à réchauffer ou à rallumer ; dans la langue de la médecine « cataplasme chaud, fommentation », puis toute espèce de remède calmant ou lénitif ; d'où : *fōmentō*, -ās ; *fōmentātō* ; *con-*, *refouē*. V. aussi *fōmes* ; pour *fauōnius*, v. ce mot.

Causatif (du type *moneō*) de la racine qui fournit skr. *dāhati* (causatif *dāhāyati*), av. *dažāiti* « il brûle » (*dh* initial dans véd. *dhāhāk* « il a brûlé »), lit. *degū*, alb. *djek* « je brûle ». V. tch. *dahnēti* « brûler » à un ancien. Les sens de « cendre », qui apparaît dans gr. *τέρπε* « cendre brûlante », se retrouvent dans lat. *fauilla* ; le vocalisme **dhōgwh-*, attesté par ce mot latin, est celui de irl. *daig* « feu ». Le grec a aussi *θεττανός* : *ἀπτόμενος*.

Hes. On rapproche v. pruss. *dagis* « été » (pour le sens, cf. lat. *aestas*) et got. *dags* « jour » (simplement possible).

fracēs, -um f. pl. (un singulier *frax* est dans le glossaire de Philoxène) : marc d'olives = gr. *στέμφυλα*. Attesté depuis Caton. Rare, technique.

Dérivés : *fraceō*, -ēs (attesté par l'abrégié de Festus et Plaïde) ; *fracēscō*, -is (*fraccēscō*, avec *c* géminé dans Non. 62, 2, comme *flacceō*, *flaccēscō*, formes populaires à gemination de consonnes) « se décomposer, rancir » ; *fracidus*, conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 3465.

On a rapproché des mots comme v. isl. *dregg* « levain, lie », v. pr. *dragios*, v. lit. *dragēs*, qui reposent sur **drehg-* « lie, dépôt » ; et, d'autre part, v. irl. *mraich*, d'où *braich*, gall. *brag* « malt » (que Pedersen rapproche de lat. *marcēre* (v. ce mot) dans *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 162). Mais peut-être mot d'emprunt, comme *jaex*.

fragilis, **fragor** : v. *frangō*.

fragrō, -ās, -āui, -āre (ā dans Catulle 6, 8, où le manuscrit présente la forme dissimilée *flagrans*, qu'on retrouve en bas latin *flagrō*, *efflāgrō* et *fraglō*) : exhale une odeur forte ou agréable.

Dérivés : *fragrantia*, -ae f. ; *fragratiō* (bas latin).

Mot poétique et de la langue impériale, qui semble inconnu à la langue archaïque ; non attesté avant Catulle ; en tant que terme expressif a pénétré dans la langue populaire et de là dans les langues romanes, M. L. 3476 (*fra-* et *flagrare* ; v. B. W. sous *flaire*) ; et en celtique : britt. *flair* « pet », *fleirio* « puer », etc. ; et M. L. 3477, **fragrātēre*.

Le rapprochement avec skr. *ghrātī* et *jīgrātī* « il sent » est séduisant pour le sens ; mais il ne rend pas compte de la forme du redoublement, ni de *f* initial. On rapproche, d'autre part, v. h. a. *bracko* « chien de chasse » ; simple possibilité.

frāgum, -I n. (n'est guère employé qu'au pluriel *frāga*, -ārum, d'où le singulier féminin *frāga*, -ae dans *Pseud-Apul.*, *Herb.* 37) : fraise(s). Attesté depuis Virgile. M. L. 3480, *fragum* et 3478, **fragula*.

Sans doute emprunt au même mot, d'origine inconnue, **srāg-* qui a fourni le nom *þāk*, *þārō* du « raisin » en grec. Mais un rapprochement (secondaire) avec *fragrātēre* n'est pas exclu.

***frāgus** : *recurratio populiis quae et suffraginatio* (Gloss.). Sans doute création de grammairien pour expliquer *suffrāgō*.

framea, -ae f. : framée, mot germanique ; cf. Tac., Germ. 6.1

frangō, -is, **frēgī**, **fractū**, **frangere** : briser, abattre (sens physique et moral). Voisin de *rumpō*, qui semble, toutefois, signifier plutôt « rompre par éclatement, déchirer ». Aussi dit-on *frangere trām*, mais non *rumpere trām* ; la différence est la même qu'entre « briser » et « rompre » en français, où l'on dit « mes espérances sont brisées », et non « sont rompues », mais indifféremment « j'ai la tête brisée » ou « cassée » ou « rompue », comme en latin on trouve *si membrum rupit* (l. *rupsit?*) dans la loi des XII Tables et *frangere bracchium*, Cic., De Or. 2,

62, 253. Usité de tout temps. — Au rebours de *rumpō*, *frangō* a une nombreuse famille.

Formes nominales et dérivées : *frāgūs*, -a, -um, adjec-tif second terme de composés : *con-frāgūs*, cf. *confra-ga* « fourrés » ; *nau-frāgūs* « qui brise son navire, qui fait naufrage », d'où *naufra-gō* et ses dérivés, *naufra-gūm* n. (d'après gr. *ναυράγος*, -*τα*, -*γον*, -*γον*) ; *foedi-* (archaïque et poétique), *osse*, *saxi*, *silu-frāgūs* (Lucr.) ; *lumbi-frāgūm* (mot plautinien, comme *crūri-frāgūs*, Poe. 386 ; *crūri-frāgūm*, dont Apulée, Met. 9, 23, a tiré un simple *frāgūm* : *crūrum frāgūm*).

frāgor : 1^o fait de briser, brisure, fracture ; 2^o bruit produit par l'objet qui se brise, fracas ; sens dans lequel *frāgor* s'est spécialisé, tandis que le sens de « brisure » passait à *frāctūra* et, dans la langue impériale, à *frāctō*, sans doute de création récente. *Frāgōs* : cassé, brisé ; âpre, raboteux, et « bruyant » ; et *con-frāgōs* : pierreux, rocailleux, rude, âpre, raboteux ; *frāgilis* : fragile, frêle, d'où *frāgilis* et *infrāgilis* ; *frāgēscō*, -is (Acc., Gloss.) ; *frāgnen* n. (usité surtout au pluriel *frāgnina*) : fragment, débris. Archaïque et poétique, suppléé par le dérivé *fragmentum*.

Dérivés en *frāctō* : *frāctō*, -or et *confra-gātō* (tardif), -*trōriūm* (langue de l'Église) ; *frāctāmēntū* (id., Gloss.) ; *frāctāriūs* (Pline) ; *frāctīllūm* (Gloss.) ; *frāctūra* (depuis Caton) ; *frāctūriās* (Itala) ; *frāctūs*, -ās m. (Gramm.), et *confra-gātō*, *infrāctūs*, *refrāctūs* (Prob. App., GLK IV 193, 9). Sur *frāctūm* > fr. *frāis*, v. B. W. s. u.

Composés : *con-*, M. L. 2139 ; *dif-*, *ef-* (ec-), *in-*, M. L. 4412 (et *infrāctō*) ; *of-* (*offringi terra dicitur cum itērum transuerso sulco aratur*, P. F. 217, 7), *per-*, *pra-*, *suf-* *frāngō* avec des doubles en -*frāngō* refaits sur le simple *of*, *con-*, *dē*, *dis*, *ef*, *in*, *re*, *sub-*, *subfrāngō*, M. L. 266 et 266 a, 4412, 8634. Cf. aussi *refrāctāriūs* (Sén., Ep. 73, 1), *refrāctāriōlūs* (Cic., Att. 2, 1, 3), qui, par le sens, sont plus proches de *refrāgor* que de *frāngō*.

Il semble qu'il faille rattacher à la racine de *frāngō* les formes avec ā du type *suf-frāgor*, -giūm et *refrāgor*. Peut-être y a-t-il là une image semblable à celle qu'on a dans *supplōdō*.

Nombreux représentants dans les langues romanes : M. L. 3482, *frangere* (cf. fr. *freindre* et *enfreindre*), pan-roman ; 3466, *fracta* « rupture », ital. *fratta* « clôture » (faite de branches brisées?), etc. ; 3468, *fractūm*, fr. *frāis*, *frēt* ; 3468 a, *fractūra* ; 3469, **fragilārc*, ital. *frāgellārc* ; 3470, **frāgūcā* (dial. nord-ital.) ; 3471, *fragilis* ; 3472, *fragūm* (napol., sarde) ; 3473, **fragmentārē* (roumain) ; 3474, *fragor*, v. fr. *freour*, *frayer* ; 3475, *fragōs*, esp. *port. fragos* ; 3479, *fragilārc* (sarde) ; v. fr. *frāllier* ; 3481, **fragūm* (prov. galic., port.) ; 6113, *ossi-frāga*, fr. *orfaie* ; 7160, *refrāngere*, *refrāngere* ; 7158, *refrāgūm*, v. fr. *refrāfai* ; 8434, *suffrāgērē*, **sūfrāngērē*, v. fr. *soufrāndre* ; d'où 8433, *suffrāctēs* (*soufrāte* et par dérivation *soufrēteux*, B. W. s. u.). Cf. aussi en celtique : br. *freuza*, de **frāctō*.

La racine se retrouve dans got. *brikan* « briser », etc. ; c'est une racine en -e- dont *frēgī* conserve la forme longue qui a son correspondant en germanique dans les formes en *brēk-* du présent ; *frangō* est donc le présent à nasalé inflexé avec une forme **bhrōg-* de la racine, cf. got. *ga-brūka* « fragment ». — Il y a une racine

*bhēg-, de même sens aussi avec présent à nasale inscrite : skr. *bhanakti* « il brise », v. irl. *com-boing* « il brise »; cf. arm. *bekanem* « je brise » (aor. *beki*) et skr. *bhātī*, av. *bažatī* « il partage ». Cf. *suffrāgor*.

frâter, -tris m. : 1^o frère par le sang, la parenté étant précisée par une épithète ; *f. germanus, geminus, uterinus* ; 2^o frère par alliance ; *f. patruēlis* ou frâter seul « cousin german » du côté paternel ; beau-frère = *lēiūr* ; 3^o membre d'une confrérie (sens qu'on retrouve en ombrien) : *frātrēs Aruālēs*, cf. gr. *φράτρα, φράτρια*. Comme gr. *ἀδελφός*, le pluriel *frātrēs* peut désigner le frère et la sœur. Frâter s'emploie souvent comme terme d'amitié, e. g. : *quam copiose laudavt Apronius a Timarchide...* *Volo, mi frater, fraterculo tuo credas : consorti quidem in lucris atque in furtis, gemino et simillimo nequitia, improbitate, audacia*, Cic., Verr. 2, 3, 66, 155. De là le sens spécial qu'il a pris dans la langue érotique : « amant, mignon ». Enfin, comme *ἀδελφός*, frâter se dit aussi d'objets de même nature et rapprochés ; de là *frâtrâre* : *puerorum mammae dicuntur, cum primum tumescunt, quod uetus fratres pares oriuntur, quod etiam in frumento spica facere dicuntur*, P. F. 80, 24 ; cf. l'emploi de *soror, sororiāre*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3485.

Dérivés et composés : *frâtria* (et *frâtrissa*, Isid.) f. : *uxor frâtris*; *frâtrculus* et *frâtrellus* (Seaurus, GLK VII 13, 13 ; cf. M. L. 3484, it. *fratello*) ; *frâternus* ; d'où dans la langue impériale *frâternitâs*, généralisé par la langue de l'Église ; *frâtruelis* (formé d'après *patruus/patruēlis*) « fils du frère, cousin german », M. L. 3486 (logoud. *frâdile*) ; *frâtrō, -ās* (d'où *frâtrabiliter*, Inscr. de Pompéi) et *frâterculo*, v. plus haut ; *frâtrîmōnium* (Not. Tir.) ; *frâtri-cida, -cidium*, faits sur *pâricida*.

L'un des grands noms de parenté indo-européens, désignant les membres de la famille qui sont au même niveau par rapport au chef, le **pater*, ce qui n'implique sans doute pas qu'ils étaient tous ses enfants (de même *soror*) ; en grec, *φράτηρ*, *φράτωρ* ne s'est conservé qu'au sens de « membre de la même *φρâtrîplâ* ». Le mot se retrouve dans osq. *fratrum* (génitif pluriel), ombr. *frater*, *frater* (« frères »), irl. *brâthir*, got. *broþar*, arm. *եղբայր*, skr. *bhrâdâ* (thème *bhrâtar*). Le slave et le baltique ont des dérivés : v. sl. *bratru* (bratû), lit. *broter-ēlis*, etc.

Pour l'u de *frâtruelis*, cf. skr. *bhrâtriyah*, av. *brâtu-riyô* « fils de frère ». Pour la forme, cf. *patruus* sous *pater*. Le génitif tardif *fratrum* (Ital., GIL VIII, 4202) est, comme *patruum*, analogique de *nuruum, socrum*.

**fratillī* : *uilli sordidi in tapetis*, P. F. 80, 14. Cf. *fratellī* : *sordium glomusculis*, CGL V 70, 17.

frâus, -dis f. (ancien thème consonantique, comme *laus* ; l'ablatif est en *-e* ; le génitif pluriel est tantôt en *-um*, tantôt en *-ium* dans les bons manuscrits, mais la poésie dactylique n'emploie que *fraudum* ; quelques traces d'une graphie *frus* refaite peut-être dans des expressions comme *sé frûde* (cf. *sédule*) ; cf. toutefois *frus-trâ* : *tort fait à quelqu'un* ; dommage, perte résultant d'une erreur ou d'une ignorance personnelle ou d'une tromperie ; et par suite « fraude, tromperie » : *mala frâus* comme *dolus malus*. Dans l'ancienne langue, *sé fraude, sine fraude = sine dâmnô, sine nozâ* ; cf. aussi *facere [dare] fraudem* « faire tort à, causer un dommage à »,

fraudâre algm algâ rē « faire tort à, frustrer quelqu'un de quelque chose », *esse fraudi* « être une cause de dommage », e. g. Lex. Rubr. 2, 20, CIL I² 592, *id ei fraudi poenae ne esto* (sur la différence entre *frâus* et *poena*) v. Dig. 50, 16, 131), etc. ; ce sens de « dommage » est encore conservé par la langue du droit, cf. Ulp., Dig. 38, 5, 1, 15, *frâus... in danno accipitur pecuniario*. Comme le dommage s'accompagne généralement de manœuvres dolosives, *frâus* est arrivé à signifier « ruse, tromperie, fourberie » et même « piège » dans la langue familière, cf. Plt., Mi. 1435 ; Tri. 658 ; Cic., Att. 11, 16, 1 ; Verr. II 4, 101 ; il s'oppose à *uîs* et est uni à *dolus, fallâcio*, etc. ; cf. Dig. 1, 3, 29 et 50, *contra legem facit qui id facit quod lex prohibet : in fraudem uero legis qui salutis uebilis legis sententiam eius circumuenit*. *Fraus enim legi fit ubi quod fieri noluit, fieri autem non uetuit, id fit...* Finalement, on arrive à employer *frâus* au sens indéterminé de « crime, forfait ». Peut-être représenté dans un dialecte italien. M. L. 3487 a ; en celtique : gall. *fraud*.

Dérivés : *fraudō, -ās* (à côté est signalé un parfait déponent *frausus sum* attesté chez Plaute, As. 286) et par l'abrév. de Festus, 81, 2 ; cf. sans doute ombr. *frosetom* de **frausso*) : faire tort à, frustrer. Ancien usuel. M. L. 3487 ; B. W. *flouer*.

De *fraudō* dérivent *fraudâtor, -tiō* et le composé *frâduō*; *fraudulentus* : qui fait tort à, trompeur, frauduleux ; *fraudulenter, -tia*; *fraudulōsus* (Paul. Dig. 47, 2, 1, 3).

Cf. aussi *fraudiger, sociofraudus* (= προδοσταρος Plt.).

Etymologie inconnue, comme celle de *laus*, dont la formation est la même. Le vocalisme *a* de *frâus* indique une forme « populaire », tandis que *frustrâ* a un vocalisme de type normal !

**fraxâre* : *uigiliām circuiri*, P. F. 81, 4 ; cf. CGL V 569, 9, *flaxare uigiliās circumire*. Pas d'autre exemple.

fraxinus, -i (frâ-? ; *fraxus* tardif) f. : frêne. Ancien Panroman. M. L. 3489.

Dérivés : *fraxineus* ; *fraxinus, -a, -um*, Ov., Ep. 41, 76 (metri causa) ; *fraxinetum*, M. L. 3488. Pour la forme, cf. *taxus* et *carpinus*.

Cf. *farnus*. — On rapproche souvent le nom du bouleau v. skr. *bhûrjah*, russe *beréza*, lit. *béržas*, v. h. a. *bîrîha*. Mais ceci ne va pas sans difficulté soit de sens soit de forme.

frediānus : mot du Cod. Theod. 16, 20, 20, 2 (415 ap. J.-C.) ; dérivé du germ. *fredum* « aes collatum ».

**frementum, -i* n. : mot de l'Itala (Lev. 14, 54 cod. Luggd.) correspondant à gr. *θραύσα*, à Vulg. *percussum*. Forme vulgaire pour **fragimentum*? Cf. M. Leumann, Gnomon 13 (1937), p. 32.

fremō, -is, -uī, -itum, -ere : gronder (se dit de tout bruit grave et violent ; du rugissement des feuves, du hennissement des chevaux, d'une foule émuée ou irritée du vent, de la mer, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3492.

Formes nominales et dérivées : *fremor, -ōris* m. (poétique), M. L. 3494 ; *fremitus, -ās* m., M. L. 3493 ; *fremēs* (archaïque) ; *fremidus* (Ov.?) ; *fremisō*, *frēndus* (archaïque). Composés : *confremō* : retentir de toutes

parts ; *infremō* : gronder dans, frémir ; et aussi, rarement, *af, -dē, per-fremō*, tous poétiques.

Mot expressif déjà expliqué comme une onomatopée par Varr., L. L. 6, 67 ; 7, 104. On ne saurait dire à coup sûr si l'on faut le rattacher au groupe de v. h. a. *bremā* « gronder », *bremō* « frelon » et de skr. *bhrāmardh* « abeille ». pol. *brzmie* « résonner, bourdonner », ce qui semble probable ; le rapprochement avec lat. *murmurare*, en partant de **mrem-*, est vague. Le grec a *βρέμω*, de même sens, avec un autre groupe initial. Cf. *premō*, *trēmō*.

frendō, -is, frē(n)sum, -ere (et *frendēō, frendui*) dans Pac. cité par Non. 447, 19, *frendere noctes misera quas perpessa sum* ; cf. *fulgō/fulgeō*, etc.) : *frendere* est frangere ; *unde et faba fresa* (conservé dans les langues romanes) ; cf. M. L. 3498, *frēsum, faba frēsa*, et 3497, *frendēō* ; fr. *fraise, fraiser*, B. W. s. u.) ; *unde et dentibus dicimus frendere*, P. F. 81, 8 ; et Varr., R. R. 2, 4, 17, *parci dicuntur nefrēndes ab eo quod nondum fabam frendere possunt, i. e. frangere* : broyer (avec la meule, avec les dents) ; d'où, absolument, « grincer des dents ». Ancien, usuel. M. L. 3495 ; it. *frendire*.

Dérivés : *frendō, -ōris* (rare et tardif) ; *frendēō* (id.) ; *frēnum* (v. ce mot). Le participe *fresa* désigne aussi la farine, *similâgō* (Ital.).

Composés : **defrendō*, cf. P. F. 65, 22, *defrensam, defritum atque detunsam* ; *infrendō* : grincer des dents ; *infrens* ou *infrendis, -e* : *infrens sine dentibus infrendes dicuntur*, Lact. ad Stat. Theb. 5, 663 ; *nefrēns* ou *nefrēndis, -e*, cf. plus haut.

Cf. v. angl. *grindan* « frotter, broyer », lit. *grēndu* « je frotte violemment ». L'intonation du verbe lituanien donne lieu de croire que le primitif comportait une forme **gwhrēndh-* athématique.

frēnum, -i n. (pluriel *frēna* et *frēni* plus fréquent, v. Thes. s. u.) ; le pluriel semble plus ancien, ce qui est normal, le mot étant un collectif ; le singulier n'est attesté qu'à partir de Cicéron) : bride de cheval, comprenant le mors, la têtière et les rénes ; au singulier « mors, frein » (ʃ. *mordere*), cf. *χαλυνός* et *χαλωτό*, -vá. S'emploie souvent au figuré et s'oppose à *calcâria*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3296 ; et celtique : m. irl. *srian*, gall. *frayn*.

Dérivés et composés : *frēnarius* (Gl.) « fabricant de freins » ; *frēnō, -ās* (usuel), *frēnātor, -tiō* (rares, tardifs) et ses composés : *infrenō* « brider » (panroman, M. L. 4415) ; *infrenātus* « tenu en bride » ; *infrenātō* (Tert.) ; *refrenō* « ramener en arrière avec la bride, réfréner » ; *refrenātō*.

infrenō, -nis (poétique) « sans frein » ; *infrenātus* « qui monte sans bride » ; *effrenō, -nis* « effréné », *-natus*, d'où Sil. Ital. a tiré *effrenō*, -ās, 9, 496 ; *frēnōs* (Ps.-Aug.) ; *frēniger* (Stace) ; *frēnusculi* (var. *frēniculus*) : *i ulcera circa rictum oris, similia iis que sunt iumentis asperitate frenorum* (Isid.).

Le rattachement de *frēnum* à *frendō* est enseigné depuis Varron ; cf. Serv., Aen. 8, 230, *frendere... Varro frēnos hinc putat ductos* ; cf. Ov., A. am. 1, 20 ; et c'est l'etymologie la meilleure pour le sens et pour la forme : *frēnum* de **freds-no-m*, cf. *frēsa*. L'explication par *frētus*

« soutenu, garni » proposée par Curtius, cf. W.-H., est peu vraisemblable.

frēvēns, -entis adj. : terme d'agriculture, s'oppose à *râsus* et s'emploie, avec valeur active ou passive, comme synonyme de *densus*, cf. Cat., Agr. 3, 5, *oleum bonum beneque freqvēns* (scil. *arboribus*) ; Varr., R. R. 3, 16, 2, *pabulumque sū freqvēns* (scil. *herbis*) ; Ov., M. 8, 329, *silua freqvēns trabibus*. Le sens premier a dû être « bien garni, abondant en », « serré », cf. Varr. R. R. 2, 5, 8, *inferiorē partem [codae] freqvēntibus pilis subcrispam*. De la langue rustique, le mot est passé dans la langue commune, où il a pris le sens de « qui fréquente un endroit, assidu, fréquent » (cf. le développement de sens de *saepe* et de *it. spesso*) : *erat ille Romae freqvēns*, Cic., Rosc. Am. 6, 16 ; *cum illis una aderat freqvēns*, Tér., Andr. 107 ; et « fréquenté, peuplé, populeux », *freqvētissimum theatrum*, Cic., Diu. 1, 28 fin., et par suite « nombreux » : *uidet multos equites Romanos, freqvētates praeterea ciues atque socios*, Cic., Verr. 1, 3, 7 ; *freqvēns senātus* « le Sénat en nombre », expression technique, cf. Thes. VI 1297, 70 sqq.

Dérivés et composés : *freqvēnter* ; *freqvēntia* ; *freqvēntū, -ās*, M. L. 3496 a, avec ses dérivés, dont le terme de grammaire *freqvēntiūs*, synonyme de *ite-ratiūs*, gr. *οὐεχός* ; *infreqvēns* « peu assidu » et « peu nombreux » ; *infreqvēntia* ; *infreqvēntūs* (Sid.).

Le rapprochement souvent fait avec *farcīō* (cf. *theatrum furtum* comme *t. freqvēns*) présente plusieurs difficultés de forme.

**frētale, -is* n. : sorte de poêle à frire (Apicius).

frētum, -i n. (*fretus*, -i m., Varr., frg. Non. 205, 34 ; Lucr. 6, 364 ; T.-L. 41, 23, 16? ; Iord. Got. 157 ; Enn., Sc. 382? ; Naev., Trag. 53 ; *fretus, -ūs*, Lucil. 939 ; Messalla ap. Char., GLK I 129, 7 ; Cell. 10, 26, 6 ; cf. Prisc., GLK II 27, 4, « o » *aliquot Italiae ciuitates... non habebant, sed loco eius ponebant u... Lucretius* (I 720...) ; *fretu... pro freto. Quae tamea i junioribus repudiata sunt, quasi rustic more dicta* : détroit, bras de mer, caractérisé par l'agitation de ses vagues, d'où le rapprochement avec *feruere* établi par les Latins ; cf. Varr., L. L. 7, 22, *dictum ab similitudine feruentis aquae, quod in fretum s_hape concurrat* (à estus atque effervescat) ; Serv. Dan., Ae. 1, 557, *sane quidam a feruore dici putant, et la figura etymologica de Lucr. 6, 427, *freta circum/feruescent*, imitata per Vg., G. 1, 327. De là les deux sens du mot : 1^o agitation, effervescence (cf. Lucr. 4, 1030) ; 2^o limite, fossé. Enfin, la langue poétique emploie par métonymie *fretum* pour désigner la mer. Ancien ; conservé en catal. *fretu*, M. L. 3499 (qui note *fretum* avec *ē?*).*

Dérivés : *fretēns* : usité dans *Fretēnse mare* « le détroit de Sicile » ; *fretālis* : *Fretālis Oceanus* (Amm.).

Composés (d'époque impériale) : *trānsfretō, -ās*, d'où a été tiré, semble-t-il, *fretō* (Ital.), mal attesté ; *trānsfretān(e)us* (Tert., d'après *trānsmarīnus*). Aucune étymologie claire.

frētum, -i n. : paix. Mot germanique (Greg. Tur., Mart. 4, 26).

frētus, -a, -um : qui s'appuie sur, fort de. *Frētus* est régulièrement suivi d'un ablatif : *frētus conscientiā*, Cic.,

Fam. 3, 7, 6 ; l'emploi absolu est très rare (trois exemples dont un de Properce, les deux autres tardifs) ; la construction avec le datif (qu'on trouve, par exemple, dans T.-L. 6, 13, 1, *multitudo hostium nulli rei praeterquam numero freta*) est analogue de *fidēns*. Ancien, usuel, non roman.

frētus, -ūs m. (Gloss. : f., θάρσος; et Symmaque). Cf. peut-être *ombr. frētū*, *frētēf*, T. E. II a 26; IV 31, *frētū, frētās*?

Sans doute mot expressif ; on trouve ailleurs, au même sens, des mots semblables, mais différents : gr. φρένα « je fais griller », skr. bhṛjyati « il fait griller », etc. Cf. le groupe de *friguttio*.

frigus, -oris n. (et à partir de saint Augustin *frigus*, masculin d'après *color*, *sūdor*, M. L. 3513, et à très basse époque *frigora*, *frigura* féminin construit sur le neutre pluriel, cf. M. L. 3515) : froid, froidure et aussi « fricheur » : *frigus captabis opacum*, *frigida Tempe* (Vg.), au sens moral « froideur ». Le double sens, physique et moral, se retrouve dans *frigeō*, *frigidus*, qui souvent s'opposent à *caleō*, *calidus* ; cf. ad Herenn. 4, 15, 21, *frigidissima cales*, *in feruentissima friges*. Cf. pour la sens φύχος, φύχρος. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *frigēō*, -ēs, -xi (-ui) (les grammairiens enseignent que le parfait est *frīzī*, qu'on trouve dans Liv. Andr., Od. 17, ... *Vixi frīzī pīrē pauorē cor* ; *frigū* est récent. Dans la plupart des cas, il est impossible de déceler si l'on a affaire au parfait de *frigeō* ou de *frigēō*) : être froid, M. L. 3509; *frīzī* (Greg. Tur.) : frisson; *frigēō*, -is et ses composés *dē*-, *in*-, *inter*-, *per*-, *refrigēō*, M. L. 7159 a, dont le parfait est *perfrīzī* (d'où *perfriktiō* « refroidissement») (Plin.), *perfriktiūcula* (M. Aur.); *refrīzī*; *frigerō*, -ārare (Catal. Cael. Aur.), mais le composé *refrigerō* est fréquent et classique ; dans la langue de l'Église il traduit καρπωω, καψώω « rafraîchir, soulager », le substantif *refrigerūm* a pris le sens de « apaisement, consolation » ; cf. aussi *dē*-, *per-frigerō*; *frigō*, -is et *factō*, -ās; *frigidus* (*frigidus* d'après *culdus*, cf. App. Probi, *frigida non frida*) « froid », M. L. 3512 (*frigidus* d'après *rigidus*) ; et *perfrigidus*, *frigidulus*; *frigiditās* et *frig(i)dor* (tardif); *frig(i)dōsū* (Cael.); *frig(i)dārīs* (cf. *caldārīs*, *tepidārīs*) tiré du féminin substantif *frig(i)da* « eaux froides », d'où *frig(i)dārīum*, -ī (savoyard *fridier*, non cité par M. L.); *frig(i)dārīa*, -ae; *frig(i)dō*, -ā et *infrigōdō*, *frig(i)dēō* (tardif); *frigēō* (Varr.); *frigōsūs* (tardif; M. L. 3514); cf. aussi *frigōritūs* (Greg. Tur.) sans doute d'après *paralyticus* et les adjectifs de la langue médicale en -īcus tirés du grec; *frigorificūs* (Gell.).

frigō, -is, -xi, -ētūm (et -xum), -ere : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec » ; cf. Caton, Agr. 106, 1, *sesquibram salis frigō*; Plt., Ba. 767, *frictum cicer*, et CGL V 456, 27, *frizi ciceris* : *fabae siccatae in sole*, etc. ; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, Or. 20, 2, 23, *frixum a sono dictum, quando in oleo ardet*. Rapproché de φρύγειν par Festus : *frigere et frictum a Graeco uenit φρύγειν*, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, *friza*; 3504, **fricta*.

Dérivés : *fricō* (Gloss.); *frizōriūs*; *frizōrium* (et *frizūria*, **frizōria*, M. L. 3524); *frizūra* f., M. L. 3526, B. W. *frizzare*; *frizō*, -ās (Cael. Arel.); cf. aussi *fricūtūra* (St. Jér.); *frictūs* (Orib.); et M. L. 3508, **fricūtūra*; 3523, **frizeolum*. Composés : *con*-, *ef*-, *re-frigō*.

frigū

Saetas, rubore ex oculis fulgens flammēo.

Frigere est et friguttire cum sono sussilire... Afranius Priugno (245) :

... *neptis porro de lecto frigū* (Non. 308, 6 sqq.).

La première partie de cette glose repose sans doute sur une mauvaise lecture de Nonius, qui a dû confondre *ērigō* avec *frigō*. Le verbe attesté dans la seconde partie est à rapprocher de *fringilla*, *friguttio*.

frigō, -is, -xi, -ētūm (et -xum), -ere : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec » ; cf. Caton, Agr. 106, 1, *sesquibram salis frigō*; Plt., Ba. 767, *frictum cicer*, et CGL V 456, 27, *frizi ciceris* : *fabae siccatae in sole*, etc. ; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, Or. 20, 2, 23, *frixum a sono dictum, quando in oleo ardet*. Rapproché de φρύγειν par Festus : *frigere et frictum a Graeco uenit φρύγειν*, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, *friza*; 3504, **fricta*.

Dérivés : *fricō* (Gloss.); *frizōriūs*; *frizōrium* (et *frizūria*, **frizōria*, M. L. 3524); *frizūra* f., M. L. 3526, B. W. *frizzare*; *frizō*, -ās (Cael. Arel.); cf. aussi *fricūtūra* (St. Jér.); *frictūs* (Orib.); et M. L. 3508, **fricūtūra*; 3523, **frizeolum*. Composés : *con*-, *ef*-, *re-frigō*.

Cf. *ombr. frehtu*, *frehtef*, T. E. II a 26; IV 31, *frītū, frītās*?

Sans doute mot expressif ; on trouve ailleurs, au même sens, des mots semblables, mais différents : gr. φρύγα « je fais griller », skr. bhṛjyati « il fait griller », etc. Cf. le groupe de *friguttio*.

frigus, -oris n. (et à partir de saint Augustin *frigus*, masculin d'après *color*, *sūdor*, M. L. 3513, et à très basse époque *frigora*, *frigura* féminin construit sur le neutre pluriel, cf. M. L. 3515) : froid, froidure et aussi « fricheur » : *frigus captabis opacum*, *frigida Tempe* (Vg.), au sens moral « froideur ». Le double sens, physique et moral, se retrouve dans *frigeō*, *frigidus*, qui souvent s'opposent à *caleō*, *calidus* ; cf. ad Herenn. 4, 15, 21, *frigidissima cales*, *in feruentissima friges*. Cf. pour la sens φύχος, φύχρος. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *frigēō*, -ēs, -xi (-ui) (les grammairiens enseignent que le parfait est *frīzī*, qu'on trouve dans Liv. Andr., Od. 17, ... *Vixi frīzī pīrē pauorē cor* ; *frigū* est récent. Dans la plupart des cas, il est impossible de déceler si l'on a affaire au parfait de *frigeō* ou de *frigēō*) : être froid, M. L. 3509; *frīzī* (Greg. Tur.) : frisson; *frigēō*, -is et ses composés *dē*-, *in*-, *inter*-, *per*-, *refrigēō*, M. L. 7159 a, dont le parfait est *perfrīzī* (d'où *perfriktiō* « refroidissement») (Plin.), *perfriktiūcula* (M. Aur.); *refrīzī*; *frigerō*, -ārare (Catal. Cael. Aur.), mais le composé *refrigerō* est fréquent et classique ; dans la langue de l'Église il traduit καρπωω, καψώω « rafraîchir, soulager », le substantif *refrigerūm* a pris le sens de « apaisement, consolation » ; cf. aussi *dē*-, *per-frigerō*; *frigō*, -is et *factō*, -ās; *frigidus* (*frigidus* d'après *culdus*, cf. App. Probi, *frigida non frida*) « froid », M. L. 3512 (*frigidus* d'après *rigidus*) ; et *perfrigidus*, *frigidulus*; *frigiditās* et *frig(i)dor* (tardif); *frig(i)dōsū* (Cael.); *frig(i)dārīs* (cf. *caldārīs*, *tepidārīs*) tiré du féminin substantif *frig(i)da* « eaux froides », d'où *frig(i)dārīum*, -ī (savoyard *fridier*, non cité par M. L.); *frig(i)dārīa*, -ae; *frig(i)dō*, -ā et *infrigōdō*, *frig(i)dēō* (tardif); *frigēō* (Varr.); *frigōsūs* (tardif; M. L. 3514); cf. aussi *frigōritūs* (Greg. Tur.) sans doute d'après *paralyticus* et les adjectifs de la langue médicale en -īcus tirés du grec; *frigorificūs* (Gell.).

frigō, -is, -xi, -ētūm (et -xum), -ere : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec » ; cf. Caton, Agr. 106, 1, *sesquibram salis frigō*; Plt., Ba. 767, *frictum cicer*, et CGL V 456, 27, *frizi ciceris* : *fabae siccatae in sole*, etc. ; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, Or. 20, 2, 23, *frixum a sono dictum, quando in oleo ardet*. Rapproché de φρύγειν par Festus : *frigere et frictum a Graeco uenit φρύγειν*, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, *friza*; 3504, **fricta*.

Dérivés : *fricō* (Gloss.); *frizōriūs*; *frizōrium* (et *frizūria*, **frizōria*, M. L. 3524); *frizūra* f., M. L. 3526, B. W. *frizzare*; *frizō*, -ās (Cael. Arel.); cf. aussi *fricūtūra* (St. Jér.); *frictūs* (Orib.); et M. L. 3508, **fricūtūra*; 3523, **frizeolum*. Composés : *con*-, *ef*-, *re-frigō*.

De *friguttio* existent des variantes : *fringul(t)iō*, *fringut(t)iō*; cf. aussi *frigō*, *frindō*, *fritūniō*; *fringilla*; *frisō*. Mot expressif de forme mal fixée, qui fait penser notamment à gr. φρύγα (nom d'oiseau) et lit. bruzgū, bruzgēti « faire un bruit léger, crépitant ». Cf. *frigō*.

frindō ou *frindō* : *merulorum frendere* (?) uel *zīziare*, Suet. 252, 2 Reiff.; *frindit merulus*, Thes. Gloss.

Cf. *frūtāmentum* : *uox merulae*, CGL II 580, 42; *frītūniō*, -is : *pullos peperit frītūniōtis*, Varr., Men. 565; *cicadārum frītūnīre*, Suet. 254 Reiff.

fringilla, -ae f. (*fringuilla*, -us, ce dernier dans Martial IX 54, 7, Polem. Silvius et les Gloses) : pinson, fringille; M. L. 3516, *fringuilla*.

frīo, -ās, -āre : réduire en morceaux ; concasser, broyer. Rare et technique (Varr., Lucr., Plin.). N'est guère employé qu'au passif.

Dérivés : *friābilis* (Plin.); *infrīo*, -ās (Caton, Varr., Cels., Plin.).

Cels., Plin.).

Au même groupe appartient *fricāre*, qui présente un élargissement « populaire » en -k- (v. Meillet, MSL 23, 50). Ni l'une ni l'autre des deux formes ne se laisse rapprocher d'un mot identique d'une autre langue. Un rapprochement avec le groupe de irl. *meirb* « mou », v. h. a. *maro* « mûr, tendre », gr. μαρανωμα « je m'épuise » est vague ; le skr. *mrityau* « il se désagrége » est moins loin, avec son -i- (élargi par -t-) ; de même hitt. *marriya-* « émietter, broyer (du sel) » ; de **nra-*, v. Benveniste, BSL 33, 140. Mais l'hypothèse reste fragile et le traitement *mr* > *fr* latin est peu sûr. — Peut-être mot expressif ; v. *frigō*, *friguttio*.

On rapproche aussi le groupe de *friūolus*, sans plus de précision. Le sens de *refriūa* (*faba*) est trop incertain pour justifier un rapprochement.

frisiō, -ōnis m. : loxie ; oiseau dit aussi « bec croisé ». M. L. 3520. Sans doute onomatopée, comme *frītūniō*, etc.

frit : *illud... summa in spica iam matura, quod est minus quam granum uocatur frit*, Varr., R. R. 1, 48, 3. En dehors de Varron, semble se retrouver dans Plt., Mo. 595, *ne frit* (*ne erit codd.*) *quidem*. Cf. *ne... hilum*.

frillūs, -īm : cornet à dés. Attesté depuis Sénèque. Onomatopée?

frītūniō, -is : gazouiller, chanter, babiller (se dit des oiseaux, des cigales). Cf. *fringilla*, *friguttio*; *frītāmentum* *uox merulae* (Gl.); *frītilla* (*frūtīa*) : τύρξ (Gloss.); et *tīnniō*, *titūniō*. Verbe expressif. M. L. 3521 a; B. W. *frēdōnēr*.

friūolus, -ā, -ūm : -a sunt proprie uasa fictilia quassa. Vnde dicta uerba *friūola*, quae minus sunt fide subnixa. P. F. 80, 9. Rare à l'époque républicaine ; un seul exemple dans Rh. ad Herenn. 4, 11, 6; toutefois, une comédie perdue de Plaute avait pour titre *Friūolāria* ; surtout employé à l'époque impériale et chez les auteurs chrétiens au sens de « vain, futile, frivole ; sans valeur ». Cf. le suivant ?

frītūsculum, -ī n. : terme de droit tardif, semble le diminutif d'un nom **friūus*, -ōris non attesté ; désigne une brouille passagère entre époux ; cf. Ulp., Dig. 24, 1, 32, 12, *si diuortium non intercesserit, sed friūsculum, projecto ualebit donatio*, si *friūsculum queuit*; cf. Isid., Or. 9, 7, 26, *friūolum est, cum eo animo separantur, ut rursus ad inuicem reuertantur*. *Nam friūolum est uel quassae mentis et effluxae nec stabilis. Proprie autem friūola uocantur fictilia uasa inutilia*. Cf. *friō*?

frōns, *frondis* f. (*fruns* dans Ennius d'après Charis.,

GLK I 130, 29 ; cf. Juret, *Phonēt.*, p. 340, et Thes. VI 1348, 10 ; sur la prononciation *frōs*, cf. ibid. 16 ; sur la longueur de l'*o*, ibid. 1347, 75. Il est difficile de dire si *frōns* est un ancien thème en -i- ou non ; le nominatif *frondis* est tardif et rare ; le génitif *frondium* est dans Sénèque et Columelle, mais *frondum* est aussi attesté ; on a quelques graphies d'accusatif pluriel en -i-, mais les manuscrits de Virgile ont *frondes* ; cf. Thes. VI 1348, 35, 55 sqq.) : feuillage, feuillée. Singulier collectif ; s'emploie néanmoins au pluriel, dès Ennius, A. 261, *russes-cunt frondes*. Ancien, usuel. M. L. 3532.

Dérivés : *frondeus* : de feuillage ; cf. M. L. 3530, *frondia*, Thes. VI 1348, 59 sqq.; *frondōsus* feuillu, M. L. 3531; *frondōtās* = ἐπιφύλλις dans St. Jérôme ; *frondāriūs* : où l'on met des feuilles (Plin.); *frondātor* m. : émondeur qui coupe les feuilles ; d'où *frondātō* f. (cf. *holitor*, etc.) et *defrondā*; *frondeō*, -ēs : être en feuilles ; *frondēō*, -is et *ef* : se couvrir de feuilles ; *frondōcō*, -ās (tardif) : avoir des feuilles, cf. *fructicāre*, *frondūcula* : *quae ex frondibus amputantur* (Gloss.).

Composés poétiques : *in-frōns* (adjectif = φυλλος) : sans feuillage, sans arbres ; *frondī-comus* = φυλλόχομος ; *-fr* = φυλλοφόρος ; *-flūs* = φυλλόρροος ; *-sonus* (Eng. Tolet.).

Il a été proposé divers rapprochements dont aucun ne s'impose.

frōns, *frontis* f. (et masculin chez les archaïques ; cf. Non. 204, 25 sqq.; P. F. 80, 12, 136, 15, etc.; Thes. VI 1353, 9 sqq.; cf. les hésitations pour *finis* et *fūnis*; quelques graphies *fru[n]s*, *frōs*; ablatif *frontē*, génitif pluriel en -is, e. g. Hor., C. 1, 1, 29; accusatif pluriel en -is, Ov., F. 1, 135 R.); front, partie du visage correspondant à gr. μέτωπον (dont *frōns* a tous les sens), souvent considéré comme le miroir des sentiments, d'où *frontē contrahere*, *remittere*, *ferire*; *frōns seuēra*, *hilara*. Dans cette acception est souvent synonyme de *uolts*, *ōs*, et comme ce dernier a pu prendre un sens péjoratif : « avoir le front de », « être effronté »; *frōns dūra* se dit comme *ōs dūrum* et est peut-être plus ancien. Nombreux sens dérivés : front, devant d'une chose, par opposition à *tergū*, *latus*; cf. *ā frontē*, *ā tergō*, *ā lateribus*; cf. aussi le sens de « faire front », c'est-à-dire tenir tête ; aspect extérieur (par opposition à *mēns*). Terme technique de la langue militaire « front d'une armée ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3533.

Dérivés et composés : *frontō*, -ōnis m. : qui a un grand front (cf. *buccō*, *cāpīō*, *nāsō*, etc.); *frontālis*, usité presque uniquement au pluriel neutre *frontālia* : fronteau, têtière des chevaux, M. L. 3534; *frontātū* : fronteau, têtière des chevaux, M. L. 3534; *frontātūs* dans *frontātī* (scil. *lāpīdēs*) m. pl., Vitr. 2, 8, 7 « pierres de front »; *frontōsus* (bas latin) : effronté. Cf. aussi *effrōns* (bas latin); *frontispīcūm* (tardif; cf. Thes. s. u.); *affrontō*, M. L. 267; *refrontat* : *repellit a fronte* (Gloss.).

Aucun rapprochement plausible. Il n'y a pas de nom indo-européen du front.

**frontesia* : *ostēnta*, Gloss. Plac. V 22, 22. Rapproché de βροντή, βροντησάρανος (Ar., Nub. 265) par Bücheler, Rh. Mus. 39, 409 ; mais peut-être étrusque : cf. cīr. *frontac* = *fulguriātor* (inscription bilingue de Todi).

fructus : v. fruor.

frūgi : v. frux.

*frūmen, -inis n. : gosier? Mot de glossaire ; cf. Donat ad Ter. Ad. 950, « *agellist hic sub urbe paulum quod locutas foras : / huic demus qui fruatur* » : *fruatur... est alatur, quia frumen dicitur summa gula, per quam cibum linguis demittit in uentre* ; Ph. 322, « *fructus* » *cibus quia frumen dicitur tractus gulas quia cibus in aluum demittitur* ; Eu. 816, *frui... est uesci, a frumine, quod est summa pars gulae*, etc. Si l'explication de Donat était exacte, il en résulterait que le sens ancien de *frui* serait « se nourrir de » et que le sens de « *jouir de* » résulterait d'un développement secondaire (comme dans *uesci*, auquel Donat pensait peut-être), tandis que *frūges*, *frūmentum*, *frūctus* auraient conservé le sens ancien et, par conséquent, ne présenteraient pas une restriction analogue à celle qu'on observe dans *fēnum*, etc. Mais il se peut que *frūmen* — si le mot a vraiment existé, ce dont on est en droit de douter — ait une autre origine que *frui* (on en a rapproché *φάρυγξ*) ; et le correspondant en grec de *frui*, *brukian*, a aussi le sens général de « *jouir de* », se servir de ».

frūmen, -inis n. : bouillie pour les sacrifices. Ancien terme du rituel, conservé par Arnobe, Nat. 7, 24. V. fruor. M. L. 4412 a, *infrūmināre?

frūmentum, -i n. (les grammairiens enseignent que le nom n'a pas de pluriel, tout en reconnaissant que *frūmenta* s'emploie, cf. Char. I 34, 23; Diom. I 328, 19, etc. En fait, il y a de nombreux exemples du pluriel, cf. Thes. VI 1417, 55 sqq., notamment chez César : comme en français « le blé » et « les blés » ; cf. Pline 18, 152 : *imber in herba utilis tantum, florentibus autem frumento et hordeo nocet... maturentia frumenta imbre laudentur, et hordeum magis*) : se dit de toutes les céréales à épis (cf. Paul. Dig. 50, 16, 77), et spécialement du blé, *frumentum* (*triticum, ador*), et est compris dans le terme plus général *frūges* qui désigne les produits issus du sol, par opposition à *frūctus* les produits des arbres ; cf. Cic., N. D. 3, 36, 86, *ubertas frugum et fructuum, et a legūmina*. Il ne semble pas qu'il y ait un ancien nom spécifique du blé : *ador* est sans étymologie sûre et peut être emprunté ; *frūmentum* est un terme général. L'« *orge* », au contraire, a un nom indo-européen. *Frūmentum* est demeuré dans les langues romanes, it. *frumento*, fr. *frument*, etc., cf. M. L. 3540 ; mais ces langues ont aussi, pour désigner le « blé », un autre substantif plus répandu remontant à un type **blatnum*, d'origine germanique ; cf. M. L. 1160 et B. W. sous blé.

Dérivés : *frumentor*, -āris : vient de la langue militaire « aller chercher du blé », cf. *agor*, *pābular*; *frūmentātō*; *frūmentātor*; *frūmentārius* : relatif aux céréales ou au blé ; f. *ager*, f. *lēx*, etc.; *frūmentārius*, -i m. : négociant en blé, etc.; *frūmentāceus* (tardif, fait sur *trīticeus*); *frūmentālis* (Cassiod.); *frūmentācius* (St Jér.); *frūmentātō* (bas latin & λ. synonyme de *frūgifer*).

V. fruor.

frūnīscor : v. le suivant.

fruor, -eris, *frūctus sum* (sans doute avec ū et à l'époque impériale *frūtus sum*, sur le modèle *tuor*, *tuūtus*

sum ; cf. Thes. VI 1423, 27 sqq., d'où *frūtiō*, -ōnis bas latin), *frui* : avoir la jouissance de, et spécialement « jouir des produits, des fruits de » (suivi généralement d'un ablatif instrumental ; quelques exemples archaïques ou postclassiques d'accusatif, e. g. Cat., Agr. 149, *pabulum frui occipito ex Kal. Sept.*, cf. Thes. VI 1423, 66 sqq.). Souvent joint à ūt « se servir de » (en général à possidere « posséder » pour en être différencié ; cf. Anton. de Term. CIL I² 589, 1, 31, *quod... habuerunt possederunt usei fructeque sunt*; Cic., N. D. 2, 152, *plurini... maritimi rebus fruimur atque utimur*, etc.) ; cf. le groupe *ūsusfrūctus* « droit d'user d'une chose et de jouir des fruits produits par elle ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *frūctus*, -ūs (génitif archaïque *fructuī* *fructū*) m. : 1^o droit de percevoir et de garder en propriété les fruits produits par la chose, jouissance de ces fruits, fruit, profit ; 2^o sens concret : récolte, fruit (surtout au pluriel), produits(s) de la terre, des arbres d'un animal ; bénéfice retiré de, revenu. — Bien que le fruit de l'arbre se dise spécialement *pōmum*, le terme générique *frūctus* peut s'employer dans ce sens spécial, cf. Cat., Agr. 102, *oleo si fructum non fer*, pour la confusion, cf. Nux 163, *raperen mea poma procellae | uel possem fructus excutere ipsa meos*. On sait que le français a différencié *frūctus* « fruit », terme général, de *pōmum* spécialisé dans le sens de « fruit du pomier, pomme », et a éliminé *mālum*. Panroman. M. L. 3537 ; germanique : v. h. a. *fruit*, etc., celtique : gall. *frwiyth*. De là : *fructuārius* : qui concerne les fruits, qui rapporte ; *fructuārium* : rejeton de la vigne qui donne des fruits (cf. *pampinārium*) ; *fructuārius*, -i m. : usufruitier ; *fructuōsus* : fructueux, fécond, et *infructuōsus*. — *Fructescē* (St Aug.) : déesse des moissons.

Composés : *frūctiōfer* = *χαρποφόρος*; *frūctiōferō*, -ōs; *frūctiōfō*, -ōs (attesté à partir de Columelle) et *frūctiō*. M. L. 3536 ; *dēfruor*, -eris, à peine attesté ; *dēfrūmentum*; *perfruor* (classique) ; *perfrūctiō* (tardif).

frūnīscor, -eris ; *ītūsum* : doublet archaïque de *fruor*, cf. Autu-Gelle 17, 2, 5, qui rapproche pour la forme *īteor* et *ītīscor*. Inconnu de la langue classique ; repris à basse époque, notamment dans la langue des inscriptions. Un composé *īnfrūnītus* est dans Sén. *uit. bea* 23, 3 et signalé par l'abrégié de Festus, P. F. 80, 24, *frūnīscor* et *frūnītum dicit Cato* ; *nosque cum adhuc dīcīmus īfrūnītum, certum est antīquos dīxisse frūnītum*. Pour la forme, cf. *conquīnīscō*, qui présente la même accumulation de suffixes.

Dans une société rurale comme l'ancienne société romaine, les substantifs *frūctūs*, *frūges*, *frūmentum*, par une restriction de sens naturelle, ont servi à désigner les produits de la terre. Cette spécialisation est sans doute italique commune ; cf. ombr. *frīf*, *frī*, accusatif pluriel « *frūges* », osq. *fruktatiūs* « **fructiōtī*, *frūctōtīs* ».

Le rapprochement de got. *bruks*, v. angl. *brȳce* « utilisable » et de got. *brukjan*, v. angl. *brȳcan* « utiliser » avec *frūg* (cf. *frūges*, *frūctus*) est évident. La spécialisation pour les choses agricoles, qui tient à l'importance qu'avait la campagne pour les anciens Romains et qui apparaît dans *frūx*, *frūctus*, ne se retrouve pas en got.

manique — Mais il est difficile d'expliquer le présent *frui*, sans g. Il n'y a pas en germanique trace d'une labio-vélvétale répondant à *gō*, qui, du reste, ne serait pas normale après ū. Il faudrait poser un ancien **bhrūg-wē*, avec un élément de formation -*wē* comme dans *uiwō* ; mais rien hors du latin n'autorise cette hypothèse. Cf. *frugor*. V. *frūx* et *frūmentum*.

frūstrā (sur la quantité de l'a final, v. Thes. VI 1429, 97 sqq. ; Lindsay, *Early latin verse*, p. 116. Il est probable que *frūstrā* est la forme la plus ancienne [il s'agit sans doute d'un accusatif pluriel neutre adverbial] ; mais le mot a dû être rangé dans les adverbes en -*trā* du type *extrā*, *suprā*, etc.) adv. : en pure perte, en vain. Fréquent dans l'expression de caractère familier *frūstra esse* « être dupe » ; *ne frūstra sis* « ne t'y trompe pas » (Plt.) ; *frūstra habere* « duper, tromper ».

Dénominatif : *frūstror*, -āris (et *frūstrō*) : 1^o absolument « traîner les choses en longueur, tertiaiser » ; 2^o transitivement « rendre vain » ; et « tromper, abuser, frustrer » ; *frūstrātor*, *frūstrātiō*, etc. ; *dēfrūstror* (Plt.).

Les anciens rattachaient *frūstrā* à *frāus* ; il s'agirait d'un de ces mots obscurs où l'on trouve alternants *au*, *ā* et *ū* ; cf. par exemple, *naugae*, *nūgae*, etc. Plus usité que *nēquām* (v. Thes. s. u.) ; non roman.

frustum, -ī n. (ū attesté par les langues romanes) : morceau (f. *pānis*, *lārdi*, *carnis* ; se dit surtout des aliments). Ancien, usuel. M. L. 3544.

Dérivés : *frustum n.* M. L. 3543 ; *frustillum* ; *frustātūm* ; *frustillātūm* en morceaux ; *frustulentus* (Plt., d'après *esculentus*?); *dēfrustō* (tardif). Cf. M. L. 3542, *frustiōre* « froisser ».

La phonétique permet de rapprocher soit irl. *brūid* « il brise » (v. Pedersen, V. *Gr. d. k. Spr.*, II, p. 478), v. *brūsnuti* « gratter, raser » et tout le groupe slave de ce mot (v. Berneker, *Et. sl. Wōrt.*, I, p. 90), v. angl. *brīsan* « briser », soit gall. *dryll* « fragment », got. *drūhsnos* « *λάθοματα*, *ψλγια* », lit. *drūzgas* « petit morceau », lette *druska* « miette ». Une décision est impossible.

frutex, -īcīs m. (et quelquefois féminin) : 1^o arbrisseau ; 2^o jeune pousse, rejeton d'un arbre ; d'où « branche, ramée, taillis » (le plus souvent au pluriel). Ancien, usuel. Pour la formation, cf. *cortex*, *caudex*, *latēx*.

Dérivés : *frūtīcō*, -ās (*frūtīcō*) et *effrūtīcō* : pousser des rejetons (souvent confondu avec *frūtīcō*, cf. Ernout, *frutex*, *frūtīcō*, dans Rev. belge de Philol. et d'Hist., t. XXVI, 1948, p. 85 sqq.); *frūtēscō*, -īs (Pln.); *frūtēscō* (tardif); *frūtīcōsūs* : qui pousse des rejetons ; *frūtēctūm* et *frūtēctūm n.* : taillis, fourré ; *frūtēctōsūs*.

Aucun rapprochement sûr.

**frūtis* : surnom de Vénus ; cf. P. F. 80, 18, *frutinal* : *templum Veneris Fruti*, et Solin II 14. Emprunt par l'intermédiaire de l'étrusque au gr. **Appōdētēn* ?

frūx, -īs f. (mot racine ; toutefois, le singulier est rare ; la forme la plus employée est *frūges*, -ūm ; le nominatif singulier *frūgīs* indiqué par Varr., L. L. 9, 76, est sans exemple ; cf. Thes. VI 1448, 17 sqq.) : le singulier, féminin comme *lūx*, etc., donc du genre « animé », a dû désigner la force féconde du sol, la récolte ; le

pluriel, de sens concret, désigne les produits du sol ; cf. Varr., L. L. 5, 37, *quod segetes ferunt, fruges, a frudo fructus* ; et, plus spécialement, les céréales. Terme plus général que *frūmentum* ; cf. Plin. 18, 48, *sunt prima eārum [scil. frugūm] genera : frumenta, ut trītūcum, hordeūm ; et legūmina, ut faba, cicer*. M. L. 3546.

frūgī indécl. : ancien datif de *frūx* employé d'abord dans des locutions telles que *esse frūgī bonae* « être capable de donner une bonne récolte, ou un bon revenu » ; de la terre, s'est ensuite étendu à l'homme, Plt., Ps. 468, *tamen ero frugi bonae* ; cf. les locutions analogues, Poe. 892, *erūs si tuus uolt facere frugem* ; Tri. 278, *certa est res ad frugem applicare anūmum*. — *Bonae frūgī* s'est réduit à *frūgī*, qui a été considéré comme une sorte d'adjectif invariable, cf. Don., Ter. Ad. 958, « *frugi homo* » *utilis ut fruges*, et muni d'un comparatif et d'un superlatif *frūgālior*, *-issimū*, d'un adverbe *frūgālior* (sur lesquels à l'époque impériale on a refait *frūgālior*, du reste très rare, et à basse époque un nominatif *frūgūs*, *frūgīus*, cf. Thes. Gloss. emend. s. u.), d'un nom abstrait *frūgālitās*, cf. Cic., Tu. 3, 18, *frugālitās... a fruge, qua nil melius a terra*. Ennius a même employé *frūx* pour *frūgī homō*, cf. A. 314, et Thes. VI 1455, 21 sqq.

Le contraire de *frūgī* est *nēquām* (cf. Cic., De Or. 2, 248 ; Plt., Pe. 454 ; Colum. 1, 9, 5), qui a évolué de la même façon.

De *frūx* : *frūgēscō*, -īs (Tert., Prud.) ; *frūgāmentum* : -a a *frūgibus appellata*, P. F. 81, 7 (sans autre exemple). Composés : *frūgīpōros* ; *ferēns* (Lucr.) ; *legūs* (Ov.) ; *parēns* (Ven. Fort.) ; *parus* (Lucr.) ; *-perdiūs* (-*perdūs*?), mot créé par Pline, 16, 110, pour traduire l'homérique *ἀλεπόχαρπος*.

L'ombrien a aussi *frīf*, *frī* « *frūges* » accusatif pluriel. Le latin et l'ombrien sont les seuls à avoir conservé ce mot racine, qui n'apparaît ailleurs que dans des dérivés.

V. fruor.

fu : fi. Interjection marquant le dédain ou l'aversion. Cf. gr. φύ, φέν, et *fufae*. Onomatopée labiale ; cf. fr. *peuh!*, *puf*, etc., de la langue familière.

fuam, *fūi* : v. *sum*, pour l'emploi ; *fūtāuit* : *fuit* (cf. P. F. 79, 5, cité sous *fūtō*) ; *fūtāuēro* : *fuēre*, CGL V Plac. V 22, 14 et 30.

Le groupe de *fui*, *fuam* appartient à une racine dissyllabique dont le sens concret de « croître, pousser » est conservé seulement par le grec φύ et l'arm. *busanīm* (aor. *busay*) « je pousse », *boys* « plante », cf. aussi skr. *bhūmī* « terre », mais qui, dans la plus grande partie du domaine indo-européen, a pris le sens de « devenir » et a servi à compléter le système de la racine *es- « exister », laquelle fournissait seulement un présent et un parfait. Le perfectum *fui* doit donc reposer sur l'aoriste, qui est représenté par gr. φύ, « il a poussé » et par skr. *ābhūt* « il a été », v. sl. *by* (*bystū*), lit. *bū-k* « sois » ; l'irlandais a de même *boi* « a été ». Le degré zéro de la racine devant consonne est nécessairement de la forme ū : skr. *ābhūt*, gr. φύ, v. sl. *bytī*, lit. *būtī* ; un *u* bref ne peut apparaître que devant voyelle, ainsi dans gr. φύ, dans lit. *būtō* « il a été » (qui sert de présent à esmi, esū « je suis »), et de même dans lat. *fūi* et *fuam*, ou dans le subjonctif du perfectum, osq. *fūid* « fuera ». C'est donc sur les deux formes fondamentales qui servaient l'une de perfectum, l'autre de subjonctif — subjonctif

autonome, indépendant du présent, suivant l'ancien usage italo-celtique — qu'ont été faites les formes nouvelles *fore*, *forem* et *futurum*; même chose a eu lieu en osque, où *fusid* répond à lat. *foret* et où, de plus, le présent et le futur de l'*inflectum* sont tirés de *fu* : imparf. osq. *fufans* « erant », futur osq. ombr. *fust* « erit », ombr. *furent* « erunt », et même en ombrrien un impératif *futu* « estō ». De même que l'*u* bref de gr. φύσις, φυτόν provient de φύω, en face des formes anciennes à *u* telles que φύλη, φύλον, « tribu », l'*u* bref de *fore* (ancien **fusi*), *forem* et de *futurum* provient de formes telles que *fui* et *fuam*; ceci en atteste le caractère secondaire. Le procédé remonte haut; en irlandais, on trouve parallèlement des formes telles que *buith* « être », *ro-both* « on a été ». La racine de *fui* est entrée ainsi dans le conjugaison du verbe « être ». Le mélange est allé loin en celtique (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, p. 419-441) et en germanique occidental : v. h. a. *bis* « tu es », etc. Le grec et l'arménien n'en ont pas trace.

Entrée dans la conjugaison du verbe « être », dont elle fournit, outre le *perfectum*, la survivance isolée *forem* et les infinitifs futurs *fore*, *futurum*, la racine de *fui* a perdu en latin son existence propre. Elle ne fournit aucune forme nominale. La traduction du datif osque *fu utre i* de la table d'Agnone par « *Genetivū* » est aujourd'hui abandonnée, pour revenir à la traduction *filiæ*, proposée par Thurneyse; v. Vetter, *Hdb.*, nos 147 et 123 b et e.

La racine avait si bien pris le caractère d'un auxiliaire qu'elle a servi à former des formes grammaticales. L'imparfait italo-celtique du type de osq. *fufans* « erant » et de lat. *legēbam*, *amābam* présente un morphème *-jā- qui est manifestement la racine de *fui* avec la caractéristique de présent -ā qui figure dans lat. *eram* et dans le type lit. *būvo* « il était », arm. *cnay* « je suis n. », etc.; dans le futur lat. *monē-bō* (al. *pipafo* « je boirai », *carefo* « carēbō »?), il y a une formation parallèle dont le second terme est sans doute le même subjonctif dont on a en vieux slave la 3^e plur. *bę* « qu'ils soient ».

D'autre part, il faut citer *fū*, qui, à l'*inflectum*, sert de passif à *faciō*. V. aussi peut-être *fut(r)uō*.

**fūas* : *faciās*, CGL V 361, 35; *fuat* : *faciat*, IV 412, 1; *fuet* : *faciet*, V 629, 10.

Formes sans autre exemple. Si elles sont correctes et ne résultent pas d'une confusion avec *fuam* ancien subjonctif de *sum*, elles s'expliqueraient comme les formes *duim* et *crēduā* anciens subjonctifs de *dō* et appartiennent à la racine **dhē-* de *faciō*, sans l'élément -*k*. Mais leur isolement les rend suspectes; peut-être faut-il lire : *fūas* : *fīas*, etc.; cf. ombr. *fuia* « fiat ». V. *faciō* in fine.

I. **fūcūs**, -i m. : *fucus*, algue marine, lichen roccella; teinture que l'on en tire, rouge, fard (sens propre et figuré), déguisement. Ancien (Plt.), usuel, non roman; passé en celtique : gall. *fug* « tromperie ».

Dérivés et composés : *fūcō*, -ās : teindre, farder, gr. φύξō; *fūcō*, -ōnis : gl. ἐργάνων « flâteur » (cf. *fullō*, etc.); *fūcātus*, -tiō; *fūcīlis*, P. F. 82, 1; *fūcōsūs*; *fūcīnus* -in, -of, per-*fūcō*, -ās : jeter de la poudre aux yeux; *offūcīae* : fards, tromperies.

Correspond au gr. τὸ φύκος avec changement populaire de genre et de déclinaison (cf. *cētūs*); la correspon-

dance : φ, au lieu du *p* attendu, indique que le mot grec est d'origine étrangère (sémitique) ou que les deux mots sont des emprunts indépendants à la même langue. Ernout, *Aspects*, p. 50 sqq., 63.

II. **fūcūs**, -i m. : bourdon, faux-bourdon. Ancien (Plt.). Non roman.

Le nom racine **bhei-* de l' « abeille », dont des dérivés figurent dans : v. sl. *bičela*, lit. *biūts*, v. pruss. *biūte*, v. h. a. *bini*, irl. *bech*. On suppose **bhoi-ko-s*; Kluge, comparant v. angl. *bēaw* m. « taon », part de **bhouk*», mais le sens est différent.

fūfāe : « pouah »; *interiectio mali odoris*, CGL IV 240. 2. Familiar; cf. *fu*.

fūgiō, -is, *fūgi*, -itum, -ere (doublet *fūgire*, *fūgiū*, *fūgiū* dans la langue vulgaire, v. Thes. VI 1475, 35 sqq., qui a passé dans les langues romanes, v. M. L. 3550; cf. *fodere* et *fodīre*) : fuir (transitif et absolu), s'enfuir, éviter de (avec l'infinitif); échapper à; être exilé, banni (les sens sont à peu près les mêmes pour ceux de gr. φεύγω, qui a pu, du reste, exercer une action sur le verbe latin). Usité de tout temps. Panroman.

Formes nominales et dérivés : *fuga*, -ae f. : fuite, M. L. 3548, B. W. sous *fuir*; britt. *fo*; causatif *fugo*, -ās mettre en fuite, M. L. 3549, et ses composés *au*, *de*, *dīf*, *ef*, *re-fūgō*, tous rares et tardifs; *fugālia*, -iūm n. pl. : fêtes pour célébrer l'expulsion des rois; *fugār* adj. : fuyard; *fūgiūtus* : fugitif, M. L. 3553; *fūgiūtus*, -ās : esclave fugitif, -ve; *fūgiūtūrius*, -i qui poursuit [ou qui accueille] les esclaves fugitifs »; *fūgiūtūsus*, φυάς (Gloss.); *fugitor*, -ōris m. : & λ, création plaisante de Plt., Tri. 723, d'après *bellātor*; *fūgiō*, -ās : chercher à fuir, éviter (archaïque et familier). Sur *fūgiō* d'après l'analogie de *fūgiō*/*fuga* a été créé **fūgiā*, qui est à l'origine du fr. *fuite*, M. L. 3552; *fūgēla*, -ae f. (archaïque) et *confugēla*; *fūgībilis* (Boèce = φεύγοτε).

Composés en -*fuga*, -*fūgus*, -*fūgūtum* : *per*, *re*, *trāns-fūga* m.; Fest. 236, 10, *perfugām* *Callus Aelius aī qui liber aut seruus sua uoluntate ad hostes transierit*; *qui idem dicitur transfuga*; *pro-fūgus*; *re-fūgus*; *ef*, *per*, *re-fūgūtum*, M. L. 7161; *rēgīfūgūtum*; *suffūgūtum*.

Composés de *fūgiō* : *au* (M. L. 781 a), *con*-, *dē*, *dīf*, *ef* (ec-), *per*-, *pro*-, *re*, *suf*, *trāns-fūgiō*, dans lesquels le sens du verbe demeure inchangé et précisé seulement par le préverbe.

Dérivé d'un présent athématique **bheug-* que le grec a fait passer au type thématique : φεύγω, φύγω. Le même thème existait comme nom racine d'action conservé dans l'accusatif gr. φύγα-δε; on en a au nominatif le dérivé hom. φύξα et ordinairement le dérivé φύγη, qui a son pendant exact dans lat. *fuga*. Le lituanien a aussi un présent dérivé *būgstu* « je prends peur » (avec une forme allongée de l'*u* radical), un causatif *bauginti* « effrayer » et un adjectif *baugūs* « craintif ». — En revanche, le -gh- intérieur oblige à séparer got. *biugan* « plier », apparenté à gr. πτύω- (πτύσσω) et sans doute à la racine sanskrite *bhu-* « plier », où le *bh-* initial représenterait un ancien groupe de consonnes et où -j- est sans doute le résultat d'une dissimilation.

fūliō, -is, *fūlīs*, *fūltum* (à basse époque *fūliūtū*, *fūliūtum*), *fūlīcēre* : étayer, soutenir, supporter; et par suite

« affermir, fortifier ». Ancien, usuel. M. L. 3554, 3564 (illust.). Formes nominales, dérivées et composés : *fūlērum* n. (noté aussi *fūlētrum*, Gloss.) : support, étai; pied [de lit, etc.]; *fūlērīa* : lecti ornamenta, CGL, Scal. V 600, 9).

fūlēmē, -inīs n. : très rare; mais semble bien attesté, Cic. Balb. 34; Ov., Am. 1, 6, 16; 2, 1, 15-20 (v. Thes. VI, 1525, 1. 29 sqq.). L'homonymie de *fūlēmē* (issu de *fūlērē*), sur laquelle, du reste, joue Ovide, a fait triompher le dérivé *fūlēmentum* (*fūlēmenta* f. dans Caton); *fūlēmē* (rare ou poétique); *fūlēmentum* (époque impériale, Vitr., Colum., Plin., Hor.) d'où *fūlētū* -trīx à basse époque; *fūlēpēdia* f. : forme d'injure dans Pétr. 75, 6 « *ban*-croche »?; *fūlētū*, M. L. 267 a; *circumfūlētū*; *confūlētū*; *effūlētū* (Vg.); *infūlētū* : enfouir (époque impériale, Sén., Suét.), M. L. 4413, 4414; *perfūlētū* (tardif); *præfūlētū*; *sūfūlētū* : soutenir en dessous, M. L. 8435. Cf. aussi M. L. 3563, **fūlētūrū* et **refūlētū*, 7162.

Étymologie incertaine. L'indo-européen n'admet pas de racine commençant par la sonore aspirée nécessaire pour rendre compte de lat. *f* et finissant par une sourde. Sans doute forme à finale assourdie d'une racine **bhēlēg-*; la forme à c' différencierait cette racine de *fūlētū*. On rapprocherait v. isl. *bjalki*, v. angl. *bealca* « portre », lit. *balzēna*, *balzēnas* « pièce de bois servant à soutenir quelque chose »; on explique ainsi exactement lat. *fūlētū*. Peut-être gr. φέλαγχος « embrasement », φέλαγον « inflammation » et φέλαγός « flamme ». Le vieux haut allemand a *blechen* « devenir visible », de **blakjan*. — Un vocalisme à degré zéro **bhēlēg-* apparaît peut-être dans les formes baltiques et slaves, qui ont le suffixe **ske/o*: v. sl. *blišq* (*blišiūtū*), *blištātī* « briller » (avec type -i-/-ē- des verbes indiquant l'état), lit. *bližgū*, *bližgētī* « briller » (avec -zg- de -gsk-; cf. le type gr. φλόγα), et ce vocalisme concorde avec celui de lat. *flagrētū* et *flamna*. Les formes latines n'admettent pas d'autre explication; mais les formes slaves *bliškū* et *bliškū* « éclat » supposent des diphtongues -ei- et -oi-; ces formes pourraient être faites secondaires sur le verbe; mais le germanique a des formes reposant sur **bhēlēg-*: v. isl. *blikja* « briller », v. angl. *blikja* « briller », etc. On ne peut donc rien affirmer. Du reste, **bhēlēg-* et **bhēlēg-* sont des formes élargies de la racine **bhēlē* « briller » de skr. *bhālām* « éclat », v. sl. *bēlū* « blanc », v. isl. *bāl* « feu », gr. φαλνεῖ *λαχπρόνε*, Hes., etc.

flāgrā est un dérivé d'un mot **flāgrō* ou **flāgrā* non attesté, qui a pu disparaître par suite de son homonymie avec *flāgrum*; cf., avec un autre vocalisme, norv. *blakra* « briller, faire des éclairs ». Quant à *flamna*, le -mn- ne peut s'expliquer ni en partant de -gm-, cf. *agmen*, etc., ni en partant de -gsm-, cf. *exāmen*. Il y a une gémination expressive de la consonne médiane.

fūlīgō, -inīs (*fūlīgō*, CGL II 74, 11) f. : suie. Ancien. M. L. 3558, *fūlīgō* et **fūlīgō*. Cf. *cālīgō*, *rōbīgō*, *origō*, etc., Ernout, *Philologica*, I, p. 175 sqq.

Dérivés (tardifs) : *fūlīgīnātū*; *fūlīgīneus*; *fūlīgīnās*. Il faut sans doute y rattacher *fūlīnātā* : *coquīs*; *fūlīnātī* : *coquētā*; *fūlīnātē* : *coquīnātē*, qu'on trouve dans les Gloses et qui doivent être des transformations plaisantes de *culīna*, influencées par *fūlīgō*.

Dérivé d'un thème **dhūlīj-*; cf. lit. *dūlis* « nuage, vapeur, fumée (servant à enfumer les abeilles) », skr. *dhūlih*, *dhūli* « poussière »; le lituanien a, d'autre part, *dujā* « poussière fine ». Le sens de « objet mis en mouvement viv » était celui de la racine, et l'on s'explique ainsi *dūlā* « désir ».

fūlīx, -icēs (*fūlīca*, -ae) f. : foulque, poule d'eau. Déespius Afranius. Des traces de la double flexion subsistent dans les langues romanes; cf. M. L. 3557 et *Einf.* 3, p. 187. Diminutif : *fūlīculūs* m. (Gloss.).

Cf. v. h. a. *belihha* « poule d'eau », et peut-être gr. φαλαρίς, skr. *balākā* « cigogne »; et, pour la formation, *cornixa*, etc.

fullō, -ōnis m. : 1^o foulon; 2^o sorte de scarabée (qui saute comme le foulon). Ancien, usuel. M. L. 3562.

Dérivés : *fullōnius*; *fullōnicus*, subst. *fullōnica* f. (scil. *ars* ou *taberna*); *fullōnicō*, -ās (bas latin), -ātiō (= γνωφή); *infullōnicatus* = ἔχωφος (Gl.). Un verbe *fullō, dont le participe *fullatūm* figure dans les Gloses, CGL III 322, 36, est supposé par les formes romanes : fr. *fouler*, it. *foliare*, etc.; cf. M. L. 3560. Cf. aussi 3561, *fullicāre. Le germanique a : v. angl. *fullere* et *fullian* « fouler ».

Terme technique de type populaire, sans étymologie certaine.

fuluus, -a, -um : 1^o brillant (se dit des astres, de l'Olympe, etc.); 2^o couleur de feu, fauve. Cf. Gell. 2, 26, 11, *fuluus... uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere*. Ancien, poétique ou technique. M. L. 3565 (*fuluus*).

Dérivés : *fuluaster*, -tra, -trum (Ps.-Apul.); *fuluīdus* (Ital.); *fuluor*, -ōris? (douteux; cf. Thes. s. u.); *Fuluius*, -ūia, -ūianus (-a herba, Plin. 26, 88), -ūiaster.

Certaines formes romanes du type fr. « fauve » remontent à *fuluus*; CGL IV 24, 5, 23, qui est sans doute germanique. M. L. 3174.

Le groupe le plus ordinairement rapproché est celui de lit. *gelas*, v. sl. žltū (serbe žut) « jaune »; cf. sous *fel*. Des formes à *gh-* prépalatal sont signalées sous *holus*. Sur *flāuus* et *flārus*, de racine dissyllabique, v. ces mots. Le suffixe *-wo- est courant dans les adjectifs désignant des couleurs; cf. *flāuus*, *helius*, *rāuus*, etc. On le retrouve notamment dans v. h. a. *gelo* « jaune » et dans lit. *geisvas* « jaune ».

Le même suffixe se retrouve dans lit. *dūlsoas* « grisâtre » que M. Niedermann a rapproché I. F. 15, 120 sqq. Enfin, M. Burger, Rev. Ét. lat. 8 [1930], p. 227 sqq., repousse les deux étymologies à cause du sens et, comparant gr. αἴθων à côté de αἴθω, rapproche de manière séduisante le verbe latin *fulgo*, *fulgeō*.

fūmūs, -i m. : fumée. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3572.

Dérivés et composés : *fūmō*, -ās : fumer (employé surtout absolument; l'emploi transitif est rare et tardif), panroman. M. L. 3566 (et celtique : bret. *fui*, *fu*); *fūmabundus* (Ital.) et *ef-*, *suf*, M. L. 8436; *trānfūmō*, composé d'époque impériale; **affūmō*, M. L. 268; *fūmēscō*, -is (Isid.); *fūmeus*; *fūmidus*; *fūmōsus*, M. L. 3569, 3571; *fūmārium* n.; *fūmāriolum* n. : che-minée, M. L. 3567, 3568; *fūmāria* f. : nom d'une plante, *xātrōc* ἡ κορδάλλιον: *fūmīgo*, -ās : fumer (emploi absolu); enfumer; en médecine « faire des fumigations », de là *fūmīabundus* (Ital.); *fūmīgūm*; *fūmīgātō*; *ef-* et *suf-* *fūmīgō*, M. L. 3570; *fūmī-fer*, *-fīcūs* (= *xātrōtōtōcō*); *fūmūs terrac* m. : fumeterre, M. L. 3573.

Cf., avec le même sens, skr. *dhūmāk*, v. sl. *dymū* (s. dim. *dyma*; r. *dym*, *dymā*), lit. *dūmai* (au pluriel), v. pruss. *dumis* (gr. θύμος « force vitale, courage ») est trop aberrant pour être rapproché; c'est une formation

propre au grec, à rapprocher de θύω « je m'élançais », toutefois hitt. *tuhhima* « halètement » de **dhūmō*, B. S. L. LII, p. 75 et s. Le germanique a, avec un sens différent et un autre vocalisme, v. h. a. *toum* « un peu », de plus, avec un autre suffixe, got. *dauns* (feminin) « vapeur ». V. lat. *suffiō* et *fūliō*.

fūda, -ae f. : fronde. Puis par extension toute espèce d'objets comparables à la fronde : chaton de bague, trame, bourse; et aussi la balle de plomb qu'on loge dans la fronde; enfin « bandage », sens tardif sous l'influence du grec. Ancien. M. L. 3577 (*fūnda*); B. W. sous *fronde* et *fonte*. Celtique : irl. *bann*, *sonn*?

Dérivés : *funditor* : frondeur; formé comme *iāniūr* (de *iānus*) et sur lequel sans doute a été fait *librūr*, e. g. Tac., A. 2, 28; *fundibulum* n.; *fundibulus* m. (hybride latino-grec, cf. *fustibulus*) : σφεδόνη, « fronde » et « frondeur », M. L. 3582 a; *fundibali*: λαθοβόλος (Gloss.); *fundibalō*, -ās; *-balārius*, *-balātor* (Italia); *fundālis* (Prud., ou *fūnālis*?).

Funda a subi l'influence de *fūndo*, auquel le rattacheait l'étymologie populaire; cf. Isid., Or. 18, 10, 1, *funda dicta et quod ex ea fundantur lapides*, i. e. émittantur [cf. hom. βέλαις κέρασατ]. C'est un mélange de *funda* et de *fundō* que provient *funditō*, -āre « lancer avec la fronde » employé au figuré par Plaute; f. *uerba*, comme *fundere uerba*. De même, c'est par suite d'un rapprochement avec *fundō* que *fundibulum*, qui proprement désigne l'entonnoir, cf. M. L. 3583, a pu être confondu avec *fundibulus* et désigner la fronde.

A *funda* plutôt qu'à *fundus*, malgré Varron, semblent se rattacher *fundula* « impasse, cul-de-sac », *fundulus* « saucisson, andouille ».

Mot technique, sans doute emprunté au même mot qui a, d'autre part, fourni le synonyme grec σφεδόνη, dont l'origine indo-européenne est très douteuse (on compare σφεδανός « impétueux »). Dans l'armée romaine, les frondeurs semblent avoir été des auxiliaires, originaires des Baléares (cf. Cés., B. G. II 7, 1); de même dans l'armée d'Hannibal. Il n'y a pas lieu d'accepter le rattachement, proposé par Cuny, BSL 37 (1936) 1-12, de *funda* et σφεδόνη à la racine **bendh-* « lier », par une évolution sémantique « bandage, ceinture », puis « bourse » et « fronde », tout ceci arbitraire.

fūdō, -is, *fūdi*, *fūsum*, *fundere* : 1^o verser, répandre. Correspond à gr. χέω, se dit des liquides, et spécialement d'un métal en fusion; de là le sens technique de « fondre » conservé dans les langues romanes. Par analogie s'est appliquée à toute espèce d'objets, matériels ou non, qui se répandent d'une manière régulière et ininterrompue (grains, sons, larmes, odeurs, paroles, rayons, lumière, vents, etc.; cf. *fluō*); d'où le sens de « produire en abondance » (se dit de la terre); 2^o terme technique de la langue militaire « disperser, mettre en fuite » (souvent joint à *fügāre*, avec lequel il allitère). Pronominal : *sē fundere* « se répandre, s'étendre au loin ». Participe : *fūsus* « qui se répand, diffus, prolixe ». Usité de tout temps. M. L. 3581; B. W. *fondre*; celtique : gall. *fynn*, etc.; cf. peut-être aussi M. L. 3582, 3584, **fūndiāre*, **fūndicāre*.

Dérivés en *fund-* et en *fūs-* : *fundibulum* : entonnoir, M. L. 3583, sans doute refait sur le composé

plus ancien *infundibulum*; *fūsiō* (rare), non attesté avant Cic., N. D. 1, 15, 39, dans un passage sans doute traduit du grec : *Chrysippus ipsum mundum deum dicit esse et eius animi fusionem* (= χύσιν) *uniuersam*; conservé dans le fr. *fusion*, M. L. 3612; les composés *con- dif-*, *ef-*, *prō-*, *trāns-fūsiō* sont, au contraire, usités. Cf. aussi *fūsiōnātūcūm* : ὑλιστικόν (Gloss.); *fūsor*, terme technique : fondateur en métaux (dans l'Itala, traduit οὐλοχόος « échanson », *pincerna*, et un féminin *fūsūris*; v. Thes.); *fūsiliō* : fusible; *fūsūra* : fonte, fusion (Plin.); *fūsus*, -ūs m. : rare, ne semble pas attesté en dehors de Varr., L. L. 5, 123, *fons unde funditūr e terrā aqua uiridā, ut fistula a qua fusus aquae*; *fūsoriū* : χωευτικός, qui se met en fusion (Gloss.); *fūsoriū* : évier.

Composés de *fūndo* : *af-fūndo* (*affūsō*, -ās, M. L. 269 a); *circumfundō* (= περγέω); *confundō* : verser ensemble et « confondre » (cf. συγχέω), M. L. 2141; *confūsiō* = σύρχος; *defundō* « tirer » du vin (= καταχέω), M. L. 2521; *di-fūndo* (= δυχέω); *effundō* (= ἐκχέω); *in-fūndo* (= ἐγχέω), M. L. 4415; *interfundō*; *offundō* « répandre devant soi, envelopper »; *perfundō* « verser à travers, inonder », M. L. 6410; *praefundō* (rare, post-classique); *profundō* « répandre en abondance » (= προχέω); *refundō* « inverser, renouler, rejeter, rendre liquide » (cf. P. F. 79, 2, *fundus dicitur ager ad similitudinem fundi uasorum*). *Fundus* quoque dicitur *populus esse rei quam alienat, hoc est auctor*, et Thes. VI 1580, 53 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3585.

Dérivés et composés : *fūndō*, -ās : donner un fond à, maintenir sur un fond, fonder, M. L. 3580, et ses dérivés : *fūndāmen* (poétique), *fūndāmentū* « fondement, base (sens propre et figuré) », M. L. 3579; irl. *fūndālīm* (Vitr., Italia); *fūnditus* : depuis le fond, de fond en comble (cf. *rādīcūtūs*); *suffundō*, -ās, M. L. 8437; **affūndāre*, M. L. 269; **confūndāre*, M. L. 2140; **ex-fūndāre*, M. L. 3009; *exfundō* : εὐερτό (un exemple tardif); **infūndāre*, M. L. 4415 a. On y rattache la forme osco-latine de Lucélie, CIL I² 401, *fūndatid* « depositur? », v. Vetter, Hdb., p. 164, mais cette forme est peu sûre, cf. Ernout, *Textes archaïques*, n° 91.

fūndānūs : épithète de *mūnīcēps*, *mūnīcipūm*, cf. Gloss., *fūndānūs rusticūs qui fundos colit*, et *pāgūs/ pāgānūs*, etc.; de là *Fundānūs*, -ās, noms propres. *profundūs* : *profundūm dicitur is quod* altūm est ac fundūm *longē habet*, F. 256, 19. Ancien, usuel, classique. M. L. 6772 et 6771, **profūndicāre*.

lātūfundūm (époque impériale, Plin., Sén., Pétr.) : vaste domaine.

Pour *fundulus*, *fundula*, v. *funda*.

Fundus appartient à un groupe de mots évidemment apparentés les uns aux autres, mais dont les formes diffèrent trop pour qu'on puisse poser des originaux indo-européens. L'explication de ce fait — qui est de caractère religieux — a été fournie par M. Vendryes, dans un mémoire cité sous *mundus*, l'une des formes du groupe. Le mot le plus proche de *fundus* est irl. *bond* « plante du pied », gall. *bon* « base ». Il y a une forme **bhudh-* dans gr. ποθητήν « fond, pied (d'une montagne) », etc. (cf. Porzig, Wörter u. Sachen 15, 1933, 112-139), skr. *budhndh* « sol, base », v. h. a. *bodam* « sol ». Il y a *-d-* dans v. isl. *botn*, v. angl. *botm* « fond » et gr. πνύδας. Le *-d-* latin et celtique est donc ambigu. — Mais on ne peut même affirmer que *f-* du latin repose sur *bh-*; car

cienne bâtie directement sur la racine est attestée par *esfūjī* (pour **fułō*, v. *confūtō*). Le grec a une formation intensive : κόχυς πολύ, πλήρες, Hés., avec un verbe κοχύδεσσε (chez Théocrite), κοχύδειν « s'écouler en abondance ». On peut rapprocher aussi arm. *joyl* « fondu (se dit d'un métal) » et peut-être *jeuw* « forme ».

fundus, -i m. (*fundus*, -ūs dans Paul. Dig.; traces d'une flexion *fundus*, -eris dans Greg. Tur., cf. Thes. VI 1574, 2 sqq.; sur la forme de latin vulgaire *fundora* (pluriel), v. Meyer-Lübke, *Einf.*³, p. 184; B. W. *sōus fond*) : 1^o fond (de toute espèce d'objets : sol, mer, fleuve, vase, armoire); 2^o fonds de terre : *fundū* appellation omne aedificium et omnis ager continetur; sed in usu urbana aedificia aedes, rustica uillae dicuntur; locus uero sine aedificio in urbe area, rure autem ager appellatur; idem ager cum aedificio fundus dicitur, Dig. 50, 16, 211. Toutefois, de très bonne heure, *fundus* a désigné la « terre », par opposition à *aedēs*; e. g. Plt., Tru. 174, sunt mi etiam *fundi* et *aedēs*; 3^o terme de droit, synonyme de *auctor*, « celui qui donne une base à, qui confirme ou ratifie » (v. Gell. 19, 8, 12); se dit surtout du peuple, cf. P. F. 79, 2, *fundus dicitur ager ad similitudinem fundi uasorum*. *Fundus* quoque dicitur *populus esse rei quam alienat, hoc est auctor*, et Thes. VI 1580, 53 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3585.

Dérivés et composés : *fūndō*, -ās : donner un fond à, maintenir sur un fond, fonder, M. L. 3580, et ses dérivés : *fūndāmen* (poétique), *fūndāmentū* « fondement, base (sens propre et figuré) », M. L. 3579; irl. *fūndālīm* (Vitr., Italia); *fūnditus* : depuis le fond, de fond en comble (cf. *rādīcūtūs*); *suffundō*, -ās, M. L. 8437; **affūndāre*, M. L. 269; **confūndāre*, M. L. 2140; **ex-fūndāre*, M. L. 3009; *exfundō* : εὐερτό (un exemple tardif); **infūndāre*, M. L. 4415 a. On y rattache la forme osco-latine de Lucélie, CIL I² 401, *fūndatid* « depositur? », v. Vetter, Hdb., p. 164, mais cette forme est peu sûre, cf. Ernout, *Textes archaïques*, n° 91.

fūndānūs : épithète de *mūnīcēps*, *mūnīcipūm*, cf. Gloss., *fūndānūs rusticūs qui fundos colit*, et *pāgūs/ pāgānūs*, etc.; de là *Fundānūs*, -ās, noms propres.

profundūs : *profundūm dicitur is quod* altūm est ac fundūm *longē habet*, F. 256, 19. Ancien, usuel, classique. M. L. 6772 et 6771, **profūndicāre*.

s substantifs en *-is* : *finis*, etc., sans doute *estis* ; Lucrèce écrit *aurea... funis*, 2, 1154, dans le où il songe à l'homérique *οὐρῆν χρωτέην*, etc. ; accusatif *fūnem*, ablatif *fūne* attesté par un seul exemple de *fūni* dans Caton, Agr. 22, tif pluriel est en *iūm* ; quelques exemples d'acc. *-is* dans Caton, Agr. 26 ; Sisenna hist. 26, 4, 575 ; 8, 708) : corde, câble. Souvent joint à il est différencié : semble d'signer une corde se ; cf. P. F. 481, 1, *thomices Graeco nomine... tae restes ex quibus fiunt funes*. Ancien, usuel, ns des locutions proverbiales. M. L. 3589 ; cel. *suānūm*, brit. *fun*.

réss : *fūniculus* (*fūniculum* tardif, sans doute à ion du gr. *σχολικα* ; *fūnicula* comme *resti*) : petite corde ; *fūnālis* : de corde, de volée, en dehors du timon (on trouve aussi *fūnā* ns ce sens) ; *fūnāle* n. : torche faite d'une corde de cire ; *fūnētūm* (Plin. 17, 174) ; **fūnāmen*, 574.

és : *fūnambulus* = *σχοινοδέτης* ; *fūnirepus* (*fūnitor* (Gloss.) = *σχοινοπλόκος*; *sēmīfū* *μαχοβινο*).

rapprochement sûr (v. *finis*). Si *ū* repose sur *oi*, on pourrait rapprocher lat. *filum*.

eris n. (anc. *foinos*?, cf. Mar. Victor, GLK *ex libris antiquis... pro « funus » « fo(i)nu(s) »*) : au sens général (le convoi se dit proprement souvent au pluriel collectif, *fūnera*, le deuil et plusieurs cérémonies. Mais la loi des emploie le singulier, 10, 4 et 10, 5. Servius Ae. 2, 539, *funus est iam ardens cadaver; quod aut exsequias dicimus; crematum, reliquias; am, sepulcrum* ; mais cette explication repose sur une étymologie populaire qui rapproche *fūnus* de *fūnis* « torche », cf. Varr. ap. Serv., Ae. 6, 224, et 11, 143. Ailleurs, Servius, Ae. 3, 22, note : *apparatus mortuorum funus dici solet*. Du « rameau funèbre » on est passé en poésie au nort », cf. Thes. VI 1604, 52 sqq., et de « cause de mort, destruction, ruine ». Non roman.

és : *fūnebris* : relatif aux funérailles, funèbre, *s-ri-s*; *fūnereus* (poétique, époque impériale) ; *us* ; *fūnerālis*, *-rōsūs*, tardifs ; *fūnestus* : morte, *fūnestō*, *-ās* : exposer à la mort, souiller, déshonorer ; *fūnerō*, *-ās* (époque impériale) : élébrer les funérailles ; *fūnerātiō*; *fūnerātīcius*. Le complexe *-nes- indique des faits de caractère ; on a vu ci-dessus *fēnus*, et cf. *mūnus*. Sur radical, on ne peut faire que des hypothèses.

m. : voleur ; dans la langue de l'Église « le ancien, classique. M. L. 3590 ; v. irl. *fúr*, etc. s et composés : *furtum* : vol (sens abstrait et *fūrta* « produit du vol »). Panroman. M. L. 10). Composé : *fūrtīcius* (Plt.). Le vol s'accompagne, *furtum* s'est employé par dérivé le sens de « stratagème, ruse secrète », cf. 10, 735, *haud fūrto melior, sed fortibus armis*. sens de « secret, clandestin » qui s'est déve- ns *furtum*, *furtīcius* « volé » (Plt.) et « furtī »

secret » (à partir de Cic.). Le sens s'oppose donc à celui de *latrō*.

fūrō, *-āris* (et *fūrō*) : voler ; et surtout « soustraire, dérober », M. L. 3591, et **fūrīcāre*, M. L. 3597, B. W. *furgon*; *fūrātor*; *suffūrō* (joint à *supplō* par Plt., Tru. 566).

fūrāz : enclin au vol, voleur ; *fūrācītās*; *fūrācīter* ; **fūrius*, M. L. 3600 ; *fūrinūs*.

fūrātrīna (Apul.) : vol. Sans doute mot archaïque repris par Apulée, dérivé de *fūrō*, comme *lā(u)a)trīna de lauō*. *Fūrātrīnūs* : surnom de Mercure?

fūrō, *-ōnis* m. : furet, M. L. 3603 (f. et **fūriō*) ; B. W. sous *furet*; *fūr mellāris*, nom d'un animal inconnu (le blaireau? *mēlō-mēlēs*, Isid., Or. 12, 2, 40) dans Polem. Silv. ; *fūrōnia* *ωλέπτρα* (Gl.).

fūrūnculus (sans doute diminutif de *fūrō*, attesté dans les langues romanes avec le sens de « voleur », cf. *homō/homunculus*) : tige secondaire de la vigne (qui dérobe la sève aux tiges principales), bosse de la vigne à l'endroit du bouton et, par comparaison, « furoncule ». M. L. 3607 ; B. W. s. u.

Sembl inséparable de gr. φόρος, comme déja l'indique Serv., G. 3, 407, ... *certe a graeco uenit; nam fur φόρος vocatur*. Mais l'ū (et sans doute le f initial) suppose un emprunt ayant passé par l'étrusque ; à moins que φόρος et fur ne remontent tous deux à un même original non indo-européen (cf. *fūcūs*) et n'aient été rattachés à φέρω, *fer* par étymologie populaire appuyée sur le sens de *ferre* dans une expression comme *agere ferreque*. — A remplacé *cleps* ; v. *clepō*.

fūrēa (ū), *-ae* f. : fourche à deux dents ; toute espèce d'instrument en forme de fourche, en particulier instrument de supplice. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3593. Germanique : v. angl. *force*, etc. ; celtique : irl. *forc*, etc.

Dérivés et composés : *fūrātūs*; *fūrūla*; *fūrūlla*, M. L. 3594 ; *fūrūllō*, *-ās*, *-ātūs*; *fūrūfēr* « pendard » ; *fūrūlōsūs* (bas latin) ; *fūrūfēs* : qui bifurque ; *bifūrūcūm* n. : bifurcation ; *quadifūrūcūm*, M. L. 6917 ; *trifūrūcūm*, *-cūm*. Le sens de ces composés est curieux. Ils ne signifient pas « qui a deux, trois, quatre fourches », mais « qui a la forme d'une fourche à deux, trois, quatre dents » ; cf. *bifūdūs*; **confūrūcūm*, M. L. 2142; **fūrūfēr*, 4415 b; *interfūrūcūm*, 4490. — M. Niedermann, et après lui F. Brender, *Rückläuf. Ableit. in Lat.*, Bâle, 1920, ont soutenu que *fūrēa* devait être tiré de *fūrūla*, dont le suffixe d'instrument aurait été interprété comme un suffixe de diminutif (cf. *jalcula* et *fals*), le sens de *fūrūla* ne comportant pas de nuance diminutive ; cf. le nom propre *Fūrūlae Caudinac*, dans lequel *fūrūla* est conservé (dans T.-L. 38, 7, 9, où lit *fūlūris* et non *fūrūlis*) ; le diminutif usité étant *fūrūlla*.

Aucun rapprochement sûr ; v. Niedermann, IF. 15, 104, et Glotta 19, 4 sqq.

fūrūfēr, *-ris* m. (le plus souvent au pluriel *fūrūfēres*, féminin depuis Celse, d'après *palea*, etc.) : tégument des grains, son ; petites écailles (pellicules de la tête) ; cf. gr. πτūpōv (surtout au pluriel πτūpōv), πτūpōlaicē. — Ancien ; surtout technique. M. L. 3595.

Dérivés : *fūrūfērūlae* (tardif) ; *fūrūfērēs* (f. *pānis* = πτūpōla, πτūpōwānē), M. L. 3595 b; *fūrūfērīus* (tardif), M. L. 3595 a; *fūrūfērēs* (tardif) ; *fūrūfērōsūs* :

couleur de son (Plin.) ; *fūrūfērūlūm* : vrille, tarière (d'après *perfōrālūm*?, v. Thes. s. u.) ; *fūrūfērō*, *-ōnis* m. : oiseau inconnu?

Mot expressif à redoublement. Cf. le groupe de arm. *borot* « lépreux »?

fūrnūs : v. *fornāz*.

fūrō (et plus tard *fūrīō* d'après *īnsāniō*), *-is*, *-ere* (parfait *fūrūi* à peu près sans exemple ; on emploie *īnsāniū*) : être fou (avec idée accessoire d'agitation violente), être hors de soi, égaré ; être furieux. Se dit des hommes et, par extension, des choses (vent, mer, tempête, etc.) ; *fūribundus*. Ancien (Enn.), usuel.

Formes nominales et dérivés : *fūrō*, *-ōris* m. : fureur. Cicéron distingue *īnsāniā* (*μανία*) de *fūrō* (= *μελαχγολα*), Tu. 3, 5, 11. Le *fūrō* est un accès qui peut frapper même le sage, tandis que l'*īnsāniā* ne peut l'atteindre. Néanmoins, *fūrō* traduit *μανία* dans Hor., C. 2, 7, 28, etc. — Formes savantes en roman. M. L. 3604.

fūrāz adj. (classique) ; *fūrācīter*, *-cītās* (rare) ; *fūrīa* f. employé surtout au pluriel *fūrīae* : fureur(s) (sens concret) ; personnifié et divinisé *Fūrīac* : les Furies, qui comme *Dīrēa* sert à traduire Εὐμενίδēs, M. L. 3596. De *fūrīa* : *fūrīosūs* (ancien, Lex XII Tab.), usuel, classique, roman, cf. M. L. 3599 ; cf. *rabiēs*, *-bōsūs*; *fūrālīs* (poétique) ; *fūrīatūs* (poétique), dont on a tiré *fūrīō*, *-ās* (poétique, époque impériale) : rendre furieux ; *fūrāz*; *fūrīatūlīs*? (v. Thes.). Composés (rares et tardifs) : *dē*-, *inter*-, *per*-, *prae*-*fūrō*.

Dans v. sl. *burja* « λατλαψ », *-r-* ne peut être que suffixal : une racine n'admet pas la forme **bheur*. On ne peut non plus rapprocher skr. *bhūrāti*, qui est parent de *ferueō* (v. ce mot). En revanche, on peut rapprocher gr. θρέπτει « s'élancer », θρέπ-θος « bruit, tumulte », v. angl. *drēam* « cris, chants joyeux » et av. *dvārauiti* « il se précipite » (en parlant d'êtres mauvais).

Fūrīna, *-ae* f. : nom d'une ancienne divinité, de caractère inconnu : *nunc uix nomen notum paucis*, dit Varr., L. L. 6, 19. De là : *fūrīnālīs*, *Fūrīnālīa*. Martianus Capella y associe *Fūra*. En rapport avec *fūr?* Ou étrusque? Cf. *Lauerna*.

fūruus, *-a*, *-um* : sombre, noir. *Veteres Romanī fūruum atrūm appellauerunt*, Gell. 1, 18, 4; cf. pour l'emploi Sén., Contr. 1, 1, 23, *fūruus dīēs* = d. ater. Adjectif archaïque, conservé presque uniquement en poésie. Même formation en *-uo*- que dans *fūlūus*, *fūlūus*, *gīlūus*, *helūus*, *rāuus*.

Dérivé : *fūrēscō* (Mart. Cap.). V. *fūscus*.

fūscina, *-ae* f. : fourche [à trois dents], trident ; foëne. Ancien, technique. M. L. 3610.

Dérivé : *fūscinula* (tardif). Sans étymologie.

fūseus, *-a*, *-um* : noir, sombre. Comme *candidus*, peut s'appliquer à la voix : sombre, indistinct. Classique, usuel. M. L. 3611. Ainsi que beaucoup d'adjectifs en *-cus* (*cascus*, *mancus*, etc.), a dû d'abord s'appliquer à l'homme ; désignerait une couleur foncée, soit du corps, soit des cheveux, d'où l'emploi comme surnom de *Fūscus*, *Fūscīnus*.

Dérivés et composés : *fuscitās* (Apul.) ; *fuscēdō* (rare et tardif) ; *fuscō*, -ās (poétique) : noircir, obscurcir ; *fūscātor* (Luc.) ; *infuscō* ; *infūscus*, -a, -um ; *offuscō* : obscurcir ; d'où « ternir l'éclat, avilir, dégrader » (latin ecclésiastique) ; *offuscus* ; *offuscātiō* ; *suffuscus*, -culus.

Le rapport de *furus* et de *fucus* est comparable à celui du v. angl. *basu* et de irl. *basc* « rouge ». L'élément radical est le même que celui de v. angl. *dox*, *dosk* « sombre » (angl. *dusk*), identique à *fucus*, et, avec un autre suffixe, de v. angl. *dosen* « brun sombre ». Pour la variation de suffixe, cf. *cascus* et *cānus*.

fūstis, -is (ū d'après le témoignage des langues romanes et du celtique ; abl. *fūstī*) m. : bâton. Ancien (Loi des XII Tables), usuel. Panroman. M. L. 3618 ; B. W. sous *fūt*. Passé en celtique : irl. *sūst* « fléau », gall. *ffust*.

Dérivés et composés : *fūsticulus* (tardif), M. L. 3616 ; *fūsticellus* (Glos.), M. L. 3615 ; *fūstellus* (Gloss.) ; *fūsterna* f. : tête du sapin, partie exempte de feuilles ; *fūstuārium* : bastonnade (déjà dans Cic.) ; neutre d'un adjectif *fūstuārius* qu'on trouve en bas latin) ; *fūst(i)ārius* (tardif) ; *fūstigō*, -ās (Cod. Theod., Gloss. Philos.) : fustiger, bâtonner, M. L. 3617 ; cf. *μαστιγώ* ; quantité de l'i incertaine ; i comme dans *castigō*, *fūtigō*? i dans M. L. ; *fūstitudinus* (de *fūstis* et *tūdō*), adjectif forgé par Plt., As. 34 ; *fūstibalus* : fronde attachée à un bâton ; hybride formé comme *fūndibalus* ; *fūstō*, -ās et *fūstō* « bâtonner » (bas latin). Cf. aussi M. L. 3614, **fūstāgō* « rondin » ; 3619, **fūstulārā* « rosset » ; B. W. *futaine*. Pour *fūsticellus* « petit fuseau », M. L. 3615, v. le suivant.

Étymologie incertaine (celtique d'après Kuryłowicz, Mél. Vendryes, 204). *Fūsterna* semble avoir une finale étrusque ; cf. *nassūtēra*, etc. Sur *fūstis* et les mots désignant le bâton, v. Manu Leumann, *Z. Bedeutungsgesch.* v. *fūstis*, *Hermes* 55 (1920), 107.

fūsus, -ī m. (et plus tard *fūsum* n.) : fuseau ; employé

surtout au pluriel. Attesté depuis Catulle, mais sans doute ancien. Panroman. M. L. 3620. De là : **fūsāgō* « fusain », M. L. 3608 ; **fūsellus* ; **fūscellus*, par contamination avec **fūsticellus*? M. L. 3615.

Étymologie inconnue.

futis, *fūtiō*, *fūtūlis* : v. *fundō*.

**fūtō*, -ās, -āre : attesté dans P. F. 79, 5, *fūtare ar- gūre est, unde et confūtare. Sed Cato hoc pro saepius fūtisse posuit*. La glose de Festus confond deux verbes : 1^o un fréquentatif du groupe de *fu-am*, *fu-i*, qui aurait été employé par Caton (?); 2^o un verbe *fūtārō* dont proviendraient *con-fūtō*, *re-fūtō*, non autrement attesté et qui est sans doute une reconstruction arbitraire faite sur les composés. V. *confūtō*.

On a rapproché le groupe de *fundō*, mais les sens ne coïncident pas. Les autres rapprochements sont aussi incertains ; le plus vraisemblable est celui du germanique : v. isl. *bauta* « frapper, donner des coups », v. angl. *bēatan*, v. h. a. *boz(z)an*, etc., d'une racine **bhau-*/ *bhu-*.

futuō, -is, -ūl, *futūtūm*, -ūre : foudre, avoir des relations avec une femme.

Dérivés : *fūtūtor*, -trīx (et *fortrīx*, Tabell. defix.), -tiō ; *cōnfūtō* ; dē-, *efūtūtūs* : épuisé par la débauche (cf. pour le sens du préfixe *effētūs*). Mot vulgaire (satiriques, graffiti, priapées). Panroman (en partie avec géminée expressive **fūt(u)ere?*), cf. M. L. 3622 ; celtique : bret. *fouzaff*. Même formation que *battuō*.

Cf. irl. *bot* « penis » et v. isl. *bøytill* « membre génital du cheval »?

L'explication par la racine **bhū-* (v. *fuam*) ne rend pas compte du caractère expressif du mot ; sans doute à rapprocher de **fūtō* « battre » ; l'idée de *futuere* est souvent exprimée par un mot signifiant « frapper, heurter » ; cf. gr. *θυέω* (*θλα?*), *χρόω*, *πτελω*, lat. *mōlō*, fr. vulg. « tirer un coup ».

Dans les mots dérivés de l'indo-européen, lat. *g* repose sur un ancien **g*, sans flottement. Mais le *γ* grec a servi en latin à noter la sourde *k* avec prononciation prépalatale : *ce*, *ci*, et devant consonne. Le fait est d'origine étrusque ; mais il est curieux que, pour *δ* et *β*, il n'y ait rien de pareil. Or, d'autre part, on note que, dans les emprunts à des langues étrangères, comme *gladius*, *gubernārē*, *gummi*, un *g* latin représente une sourde de la langue qui a fourni l'emprunt. Les remarques de M. Fohalle, Mél. Vendryes, p. 157 sqq., ne résolvent pas entièrement la question ; v. Ernout, *Aspects*, p. 24 sqq. L'usage s'est maintenu, car, en roman, on trouve un flottement entre *cattus* (cf. *chat*) et **gattus* (it. *gatto*) ; le gr. *χόλτος* a donné *gōlūs*, etc. ; M. Scheuermeier, *Einige Bezeichnungen f. d. Begriff 'Hüle' in den rom. Alpendialektien* (thèse de Zurich), Halle, 1920, a étudié la question de ces mots romans, p. 31 sqq.

gabaliūm, -ī n. : plante aromatique d'Arabie (Plin. 12, 99).

gabalus, -ī m. (et *gabulum*, Gloss.) : gibet, potence. Synonyme de *furca*, sans doute d'origine celtique ; cf. irl. *gabul*, gall. *gaſt*, bret. *gaol* « fourche » ; en germanique : v. norr. *gaſt* « Gabel ». Déjà dans Varro ; populaire. V. B. W. *gabule*. M. L. 3624, **gabalaccos*, qui est à l'origine du fr. *javelot*.

gabata, -ae (gau-?) f. : écuelle, jatte. Attesté depuis Martial, populaire, sans doute d'origine étrangère (cf. *ζέτρος*, Hés., et gr. mod. *γασθάτη* ; Isid., Or. 20, 4, 11, *gauata...* *quasi cauati...* *sic et Graci hae nuncupant* ; hébr. *καβ*), représenté en roman par *gabata* « jatte », d'où irl. *gabat*, M. L. 3625, et en germanique : v. h. a. *gebiza* ; mais *gauta* « joue » semble être un autre mot, cf. M. L. 3706 a ; B. W. sous *joue*. On a aussi à basse époque *gauessa*, v. Thes. s. u.

gaberina (*gabarna* ; *zaberna*, édit de Diocl. ; *zabarra*) : arca, ubi uestes ponuntur aut quodlibet aliud (Gloss.). Cf. ital. *gabera* ; M. L. 9586, *zaberna*.

gabinātūs, -ā, -um : portant l'ancien vêtement de Gabii (Nepotian. 1, 18), *Gabino ritu cinctus*.

gaesum (ge-), -ī n. : *graue iaculum*, P. F. 88, 5 ; *telum Galliarum tenuerum*. *Vergilius lib. VIII* (661) : *Alpina corsucat | gaesū manū*, Non. 555, 9. Mot emprunté au gaulois (cf. irl. *gae*, apparenté à v. h. à. *gēr*, gr. *χαῖος*, skr. *hēṣah*), déjà dans Varro et César ; de là *gaesātī* : mercenaires gaulois armés du *gaesum*. Cf. *cateia*, etc.

gaēum (ge-), -ī n. : nom de plante (la giroflée ou la benoîte?) dans Pline 26, 37. Origine inconnue.

gagānūs, -ī m. (ou mieux *cagānūs*) : nom donné au roi des Huns (Greg. Tur., Franc. 4, 29). Le grec byzantin a *χαγγάνος*. Mot turc? Cf. *khan*.

G

gagātēs, -is m. : jais (Plin.). Emprunt au gr. *γαγά- της* (sc. *λιθος*), M. L. 3635.

gaitanus, -ā, -um (*gaitanum*) : qui sert à panser, pansement (Marc.). Sans doute gaulois ; v. Thes.

gājīs, -ī m. : *geai* ; *gāia*, -ae f. : pie. Dénominations nouvelles et très tardives (Polemius Silvius, Orib. lat.) qui ont remplacé les noms anciens du *geai*, *grāculus*, et de la pie, *pīca* (v. ces mots). Identiques au cognomen *Gājūs* (trisyllabique dans Lucil. 422, Catulle 10, 30, Martial et Stace) ; la scansion dissyllabique n'apparaît que dans *Gājūs* et *Ausone*, *Gāja*, dont l'usage est ancien et panitalique : *fał. kaios*, etc., v. Vetter, *Hdb.*, *Worterterzeichniss*, à côté de *Gājūs* : *fał. Cauio, Cauia*, osq. *[g]a]vīe i[is]*, etc. On s'est demandé si c'était le nom du *geai* qui avait été employé comme surnom, ou si c'était le contraire (la même question s'est posée pour le nom du brochet, *lūcius*, et pour *Gracc(h)us*) ; ou enfin si les deux mots, le nom commun et le nom propre, étaient indépendants (v. Niedermann, IF 26, 55 et 56² ; *Anthropos* XXXVII-^{XL}, 1942-1945, p. 823 sqq. et Leumann, Thes. s. u., qui voit dans *gājūs* une onomatopée). *Gājūs*, *gāja* sont demeurés dans les langues romanes, cf. M. L. 3640 ; B. W. *geai*!

Dérivé? : *gājolus*, -ī m. : mot de sens obscur qui chez Stace, Sili. 1, 6, 17, semble désigner un *gā- teau* (en forme de *geai*?).

galatīcor, -āris : vivre comme les Galates (Tert., Ieiu. 14).

galba, -ae m. : nom d'un chef des *Suessionēs*, cf. Cés., B. G. 2, 4, 7, 13, 1 ; en latin, attesté comme surnom de la gens *Sulpicia*, dont le sens est déterminé par Suétone, *Galb.* 3 *qui primus Sulpiciorum cognomen Galbae tulit cur aut unde traxerit ambiguit...* [putant] *nonnulli quod praeponitis fuerū uisus, quem galbam Galli uocent; uel contra quod tam exilis quam animalia quae in aesculis nascuntur, appellantur galbae.* — *Galba* signifie « le Gras », et l'épithète aurait servi à désigner une sorte de ver ou de larve, le « *bombyx aesculi* », sans doute en raison de sa forme rebondie (à moins qu'il n'y ait là deux mots distincts à l'origine et rapprochés par l'épithétologie populaire). Peut-être *galbulus* « pomme de cyprès » (Varri.), d'après André, *Lex.*, s. u. Cf. v. isl. *kalfi* « mollet » (angl. *calf*)?. Mot populaire.

galbanūm, -ī (galbanus, tardif) n. : résine produite par une plante ombellifère de Syrie. Emprunt dont la forme a pu être influencée par *galbus* ; le grec a *χαλέψην* et l'hébreu *helbənāh*.

Dérivé : *galbaneus*. Attesté depuis Virgile. Le mot, dont l'a intérieur n'a pas subi l'apophonie, a dû être emprunté assez tard ; il appartient à la langue médiévale.